L'HEBDO D'INFORMATION AGRICOLE ET RURALE DE BOURGOGNE

Terres de Bourgogne

N° 1238 - VENDREDI 04 OCTOBRE 2013 — 2 €

www.agribourgogne.fr — ISSN 1776-0224

Votre partenaire de manutention

NOUVEAU TELESCOPIC

NOUVEAU MOTEUR ecomax



JCB AGRI, 31 modèles de 49 à 145 cv.

JCB AGRI La Puissance d'un Leader

Votre concessionnaire JCB AGRI de l'Yonne, de l'Auxois et le Châtillonnais et ses agents

B.S.A. 89 - Cussy-les-Forges 03 86 33 11 24

BOUCHERON sas Lézinnes 03 86 75 63 22

OUANNE AGRI Ouanne 03 86 47 65 87

Vins de Bourgogne

La demande ne faiblit pas, mais la pénurie menace...



Toute la Bourgogne, du Nord au Sud est entrée en vendanges. S'il est encore trop tôt pour se prononcer sur la qualité du millésime, la récolte c'est sûr produira encore cette année de petits volumes. Les marchés en France comme à l'export restent demandeurs et le BIVB lors de sa traditionnelle conférence de rentrée, s'interroge quant aux conséquences d'un décalage de plus en grand entre l'offre et la demande, alors que les stocks sont au plus bas. Avec un solde positif en termes de prix et un positionnement favorable au «business», les bourgognes tirent bien leur épingle du jeu, mais jusqu'à quand ? La profession s'attelle à trouver des solutions durables. *p.18.*

Encarté avec cette édition: Mailing Massey Ferguson

Côte d'Or

› PAC et JA

«80 hectares, pas 50 !»



Nièvre

› Viande bovine

Une mobilisation appelée à durer



Yonne

› Chambre d'agriculture

Session décentralisée à Beaune



GESTION de L'ALIMENTATION, l'EXPERIENCE de la QUALITE



FINANCEMENT à TAUX EXCEPTIONNEL

Consultez-nous !



KUHN

be strong, be KUHN

*Soyez forts, soyez KUHN

G. BUCHEZ

Secteurs : Autun - Corbigny Moulins Engilbert - Luzy Bientôt à Nevers

03 86 20 17 38

La Forêt d'Othe

Bâtiments Bois adaptés aux professions agricoles



• Lamellé-Collé
• Traditionnel
• Charpentes bois
• Maisons individuelles
• Ossature bois

Zone d'activité limitée à l'Yonne et l'Aube

Devis et 1ère étude gratuits Bâtiment clefs en main

Pour production électrique : étude et pose de centrales photovoltaïques.

6, route des Chenevières • 89570 TURNY

03 86 35 29 52

contact@laforet-dothe.com • www.laforet-dothe.com

Sommaire

Panorama
02 • Les prévisions météo
• Clin d'œil
03 • Négociations sur la Pac:L'agriculture sous les feux de l'actualité
• Installation: PRI Info

Côte d'Or
04 • PAC: «Quatre-vingt hectares, pas 50 !»
05 • FDSEA: Incompréhensions sur l'autonomie des exploitations
06 • Blonde d'Aquitaine: Trois podiums au national
07 • Emploi d'avenir: Former et embaucher à moindre coût

Nièvre
08 • Vente aux enchères : Petite déception pour le Gercela
09 • Ambroisie : Un fléau pour le tournesol
10 • Viande bovine: FDSEA et JA lancent une mobilisation appelée à durer

Yonne
12 • Chambre agriculture de l'Yonne: Une session décentralisée à Beaune
13 • Oléagineux et protéagineux: Sofiprotéol fête ses 30 ans au Mériot
14 • Journées du Patrimoine: Succès au rendez-vous pour la «Balade Élevages et Pays

Bourgogne
15 • Filière ovine: Rencontre technique régionale
16 • Vins de Bourgogne: Montée en gamme durable ?
18 • Premières étoiles Loc'Halles
19 • MSA direct
23 • Dossier spécial tracteurs

Services
30 • Cours et marchés
32 • Petites annonces
35 • Annonces légales

Terres de Bourgogne
Les Jardins d'Octobre - 4 rue Davout
BP 77 409 - 21 074 Dijon cedex
Tél. 03 80 78 90 40 - Fax. 03 80 70 08 02

Éditeur : SEP DE BOURGOGNE (Société d'édition et de publication de Bourgogne).
SARL au capital de 139 231 E (Création 1989, pour une durée de 99 années)
RCS B. 351 475 504
• Gérante : Mauricette Besançon • Directeur de publication : Jean-Luc Berthomé •

Rédaction mail: redaction@terres-de-bourgogne.net
• Rédactrice en chef : Anne-Marie Klein - am.klein@terres-de-bourgogne.net
• Secrétaire de rédaction : Frédéric Duclos - f.duclos@terres-de-bourgogne.net
Publicité
• Locale et régionale: Jean-Yves Blondat - mail: pub@terres-de-bourgogne.net
• Nationale: SAS Réussir 94 266 Fresnes - Tél. 01 49 84 03 30
AgriBourgogne.fr

Crédit Agricole Champagne Bourgogne

Lancement du concours Talents Gourmands

Jeudi dernier à Dijon, la caisse régionale du Crédit Agricole Champagne Bourgogne a officiellement lancé le concours des Talents Gourmands. Un concours inédit ouvert aux agriculteurs, artisans, restaurateurs qui mettent en lumière les richesses de leurs terroirs.

Le Crédit Agricole Champagne Bourgogne, en partenariat avec le Bottin Gourmand, lance le concours Talents Gourmands. Ce grand concours vise à valoriser le patrimoine culinaire français et à révéler des femmes et des hommes qui participent à son excellence. Le concours Talents Gourmands est ouvert à trois catégories de professionnels qui mettent en lumière les richesses de leurs terroirs, depuis le champ jusqu'à l'assiette : les agriculteurs (terre et mer), les artisans des métiers de bouche et les restaurateurs.


Photo: Philippe Noisette

Jean-Pierre Billoux, chef étoilé du Pré aux Clercs à Dijon, préside le jury de cette première édition du concours des Talents Gourmands

Un jury prestigieux

C'est Jean-Pierre Billoux qui présidera le jury de la première édition du concours Talents Gourmands Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne. Chef étoilé du Pré aux Clercs depuis 1995, Jean-Pierre Billoux officie aujourd'hui en duo avec son fils Alexis. Leur maison familiale fait la part belle aux saveurs régionales et aux produits nobles, frais et de saison, en mettant l'accent sur les accords mets-vins. A ses côtés, Jean-Pierre Billoux pourra aussi compter sur l'expertise des rédacteurs en chef du Bottin Gourmand, Philippe Quintin et David Bachoffer. Un jury qui, pendant toute la durée du concours, saura mettre à l'honneur la qualité, l'authenticité et la valorisation des produits locaux.

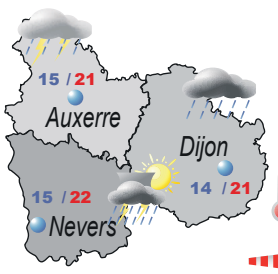
Trois étapes pour révéler les trois lauréats

Jusqu'au 10 novembre 2013, les candidats peuvent s'inscrire gratuitement sur le site www.talents-gourmands.fr. L'inscription est ouverte aux agriculteurs (en individuel ou en coopérative agricole), aux artisans des métiers de bouche (bouchers, boulangers, traiteurs, pâtissiers, cho-colatiers…) et aux restaurateurs (cuisiniers salariés ou propriétaires, sauf restauration rapide et collective) dont le siège social est situé sur le territoire de la Caisse régionale de Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne (départements 10 - 21 - 52 - 89).
Entre le 12 et le 24 novembre, le jury du terroir sélectionnera 9 finalistes (3 par catégorie). Les candidats seront départagés par le jury, présidé par Jean-Pierre Billoux, notamment sur leurs qualités professionnelles et leur capacité à travailler et sublimer les produits régionaux.
Le lundi 09 décembre, lors de la finale, le jury désignera les trois lauréats régionaux : un agriculteur, un artisan, et un restaurateur. Ils remporteront chacun 5 000 €, offerts par le Crédit Agricole, ainsi que d'autres dotations, dont une publication dans Le Bottin Gourmand 2015 et dans différents supports de communication (presse, web...).
Enfin, en février 2014, les 3 lauréats Talents Gourmands Crédit Agricole de Champagne-Bourgogne rejoindront les 75 lauréats issus des 25 autres terroirs en compétition pour une grande fête qui se tiendra au moment du Salon International de l'agriculture.

Votre avis sur Terres de Bourgogne nous intéresse !
Accès sur le site ou à partir de ce code
Aidez-nous à mieux vous connaître
3 dîners pour deux personnes à gagner

Dijon Céréales *vous présente la météo de la Bourgogne du 4 au 13 octobre 2013*

Vendredi 4 Octobre

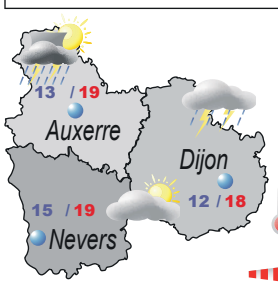


Orageux
Un temps instable s'annonce, avec des précipitations localement orageuses.

T° mini : 13 à 15 °C
T° maxi : 21 à 23 °C
Vents : Sud-Sud-Ouest 20 km/h

St François
Soleil : 08:06 - 19:40
Lune : 07:26 - 19:13

Samedi 5 Octobre



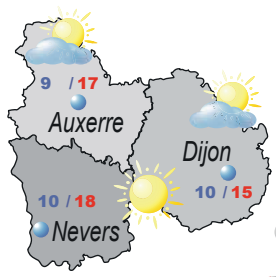
Instable
De rares apparitions du soleil et des précipitations orageuses en perspective. Les vents seront modérés.

T° mini : 11 à 13 °C
T° maxi : 18 à 20 °C
Vents : Ouest-Nord-Ouest 20 km/h

Ste Fleur
Soleil : 08:07 - 19:38
Lune : 08:33 - 19:45

AGATE FRANCE
AIDE À LA GESTION ADAPTÉE AU TEMPS ET À L'ENVIRONNEMENT
0892 46 38 36
0,34 € ttc/min.
www.agate-france.com

Dimanche 6 Octobre



Agréable
Le soleil sera bien présent et accompagné de quelques cumulus de beau temps. Les vents seront faibles.

T° mini : 8 à 10 °C
T° maxi : 17 à 19 °C
Vents : Nord 10 km/h

St Bruno
Soleil : 08:09 - 19:36
Lune : 09:42 - 20:20

Prévisions à 7 jours

Lundi 7 au Mercredi 9 Octobre :
Un ciel clair s'annonce pour ces prochains jours.
Vents : Est-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 9 à 13 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

Jeudi 10 au Dimanche 13 Octobre :
De belles éclaircies pour jeudi et vendredi. Quelques averses pour samedi et un ciel nuageux pour ce dimanche.
Vents : Nord-Nord-Est à 10 km/h
T° mini. : 11 à 15 °C T° maxi. : 19 à 21 °C

clind'œil



Négociations sur la Pac... François Hollande à Cournon...

L'agriculture sous les feux de l'actualité

Alors que les échéances approchent pour la définition de la Politique agricole commune, la visite de François Hollande à Cournon était très attendue, on savait qu'il n'arriverait pas les mains vides au grand rendez-vous de l'élevage, le 2 octobre. Cet arbitrage était d'autant plus attendu qu'il devait permettre de mettre un point final au bras de fer engagé entre la FNSEA et le ministère de l'Agriculture à l'occasion du dernier round de la PAC.

Dans le bras de fer engagé depuis plusieurs semaines avec le ministère de l'Agriculture, la FNSEA en avait appelé à l'arbitrage de l'Elysée. Xavier Beulin, président de la FNSEA après une heure d'entretien a trouvé un Président de la République *«sensible à nos remarques»*. François Hollande ne devait donc pas arriver les mains vides à Cournon, pour le grand salon de l'élevage. *«Il ne nous a pas dit ce qu'il allait dire»* a précisé le leader syndical, *«j'ignore quel sera le niveau de détail qui sera donné. Je pense qu'avant cela, il a besoin peut-être, de revisiter le scénario du ministre lui-même»*. A l'heure où nous bouclons ces pages le Président de la République ne s'est pas encore exprimé, puisque c'est en fin d'après midi, le 2 octobre qu'il devait révéler la version française de la Pac et l'engagement de la France vis-à-vis de son agriculture.
Au préalable, le 1er octobre, en présence de Stéphane Le Foll, Xavier Beulin avait fait part de ses attentes. Parmi les points abordés : la définition des actifs agricoles pouvant bénéficier des aides Pac. *«La redistribution met de côté un certain nombre d'ayant droit»*, a-t-il déclaré, tout en prévenant ne pouvoir se satisfaire sur ce sujet, d'annonces futures. *«La Pac, c'est le 1er janvier 2014»*. Xavier Beulin a donc demandé une définition des actifs agricoles avant la loi d'Avenir. Il a également revendiqué *«un volet significatif»* dans le deuxième pilier, pour la modernisation des exploitations. Par ailleurs, *«il faut réactualiser le premier et le deuxième pilier, en usant de toutes les possibilités du premier pilier, notamment sur le recouplage»* a-t-il soutenu. Cet entretien a été l'occasion pour la FNSEA de réaffirmé son ambition : consacrer l'essentiel du recouplage au système ruminant français, viande et lait.

Une base de consensus

Rappelons que face au scénario défendu par le ministère, que la FNSEA trouve trop pénalisant pour l'agriculture française, elle prône un système en quatre volets : une convergence limitée à 60% du montant des aides Pac et un verdissement proportionnel de la Pac ; pas d'application du paiement redistributif ; l'utilisation optimisée du recouplage à 13% pour les élevages allaitants, les ovins et d'une manière générale *«l'ensemble des ruminants»*, y compris les vaches laitières. A cela s'ajoute les 2% destinés aux protéines végétales.

De cette manière, certaines productions spécialisées pourraient être aidées à leur tour (riz, fourrages, blé dur, tomates d'industrie, fruits à coq, etc.) pour que les filières ne soient pas mises en péril. Enfin, le 2ème pilier de la Pac devrait être largement mobilisé. Il s'agit de renforcer et simplifier le rôle des ICHN et de la PHAE en les fusionnant dès 2015. Le ministre de son côté s'est attaché à mettre en avant les points de convergence : le soutien à l'installation, le traitement particulier des zones intermédiaires, l'accès à l'assurance récolte et bien entendu le rééquilibrage des aides vers les exploitations d'élevage et créatrices d'emplois...

Élevage...

Ruminants : Une CVO pour l'équarrissage

L'extension du nouvel accord interprofessionnel sur la gestion de l'équarrissage des animaux trouvés morts en ferme, est entré en vigueur le 1er octobre. Deux arrêtés, en ce sens, ont été publiés au journal officiel. Ils prévoient la création d'une cotisation volontaire obligatoire spécifique à l'équarrissage en ferme. Pour les carcasses d'animaux de l'espèce bovine de moins de huit mois, la cotisation est facturée aux acheteurs successifs en France à hauteur de 0,035 €/kg net pour les viandes non désossées et à 0,052 €/kg pour les viandes désossées et hachées. Pour les carcasses de l'espèce bovine de plus de huit mois, la cotisation est fixée à 0,060 €/kg pour les viandes non désossées et à 0,090 €/kg pour les viandes désossées et hachées. Enfin, pour les carcasses de l'espèce ovine, la cotisation s'élève à 0,089 €/kg pour les viandes non désossées et à 0,134 €/kg pour les viandes désossées et hachées. Cette cotisation remplace la taxe d'abattage qui était prélevée pour financer l'équarrissage en élevage bovin et ovin. La gestion de cette ressource a été confiée à une association ATM Ruminants dont la présidence a été confiée à Jean-Paul Bigard. Son rôle : participer au financement des marchés de prestation de collecte, de transformation et d'élimination des cadavres d'animaux des espèces bovine et ovine en complément des fonds recueillis auprès des éleveurs.

En Bref

Réchauffement climatique : les mauvaises nouvelles du GIEC

Même si beaucoup préfèrent se voiler la face et ne pas y croire, le dernier rapport du Groupe d'experts intergouvernementaux sur l'évolution du climat (GIEC) confirme la responsabilité de l'homme dans le réchauffement climatique. La machine s'est bel et bien emballée et la température croît régulièrement depuis l'époque pré-industrielle. Le réchauffement global pourrait atteindre 4,8° d'ici 2100 en fonction du niveau d'émission des gaz à effet de serre. Les experts estiment que le ralentissement de la hausse du thermomètre mondial, observé depuis 1998, est un phénomène encore trop limité dans le temps pour remettre en question les tendances à long terme. Le GIEC énonce aussi comme « très probable » l'augmentation de la fréquence et de la durée des vagues de chaleur à l'avenir. De même, les épisodes de pluies intenses pourraient devenir plus violents et plus fréquents sur les régions de moyenne altitude et les régions tropicales humides. Avec en parallèle encore plus d'humidité et de précipitations pour les régions déjà humides et une intensification de la sécheresse dans les régions sèches. A quelques exceptions près... qui ne remettent pas en cause le schéma d'ensemble. Lourde de conséquence également, l'élévation du niveau des mers, avec une hausse à prévoir entre 26 et 82 cm d'ici la fin du siècle, prévisions aggravées par rapport à 2007, qui tablait sur 18 à 59cm d'ici 2100.

Vin : Pas de taxe supplémentaire... en 2014

Stéphane Le Foll, ministre de l'agriculture, a démenti toute idée de taxation supplémentaire sur le vin en 2014, au cours d'une réunion avec des professionnels de la filière viticole dans le Lot. L'annonce de cette mesure à l'étude dans le cadre du projet de budget de la Sécurité sociale, avait déclenché la mobilisation générale de tous les acteurs du monde viticole, dont Vin et Société s'était fait le porte-drapeau au travers du site : cequivavraimentsaoulerlesfrancais.fr. Cette première victoire renforce la mobilisation des professionnels du vin et de la vigne qui demandent l'ouverture d'un vrai dialogue avec les Pouvoirs publics. Pour en savoir plus : cequivavraimentsaoulerlesfrancais.fr

PRI info

Côte d'Or Il souhaite s'installer…

Homme, agé de 30 ans, marié, titulaire d'un diplôme d'ingénieur en mécanique et d'un BTSA ACSE, actuellement cadre ingénieur dans une société de machinisme, recherche une exploitation pour s'installer hors cadre familial. Originaire du milieu rural, il a travaillé de façon saisonnière sur différentes exploitations. Il souhaite reprendre et développer une exploitation en productions végétales avec possibilité de transformation, vente en circuits courts et éventuellement conversion en Agriculture Biologique en Bourgogne ou Franche-Comté. Renseignements : CA21- C. Garnier-Penning 03.80.68.67.85

Nièvre Le Point Info Transmission

Le Point Info Transmission c'est : un lieu d'accueil pour les agriculteurs en fin de carrière qui songent à la transmission de leurs exploitations. Un lieu d'information et de suivi de votre cas, parce que chacun est différent…Un lieu de conseil pour passer le relais dans les meilleures conditions. Un lieu d'orientation vers les interlocuteurs spécialisés: fiscalistes, notaires, juristes, experts … n'hésitez pas à contacter Carole Simon ou Sylvie Simonin à la Chambre d'Agriculture au 03 86 93 45 99 (accueil financé par le Fonds Social Européen et l'État dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).

Yonne La retraite ça se prépare

Dans quelques mois ou quelques années, vous allez passer de la vie active à une retraite bien méritée. Pour réussir cette étape de votre vie, il est important de se donner le temps d'y réfléchir. Comment et à qui transmettre votre exploitation ? Quelles démarches devez-vous faire ? Pour vous conseiller et vous accompagner dans cette réflexion, des personnes sont à votre disposition : contactez Marc Abonnet - Chambre d'agriculture au 03.86.94.22.22 (accompagnement financé par le Fonds Social Européen et l'État, dans le cadre du Programme Régional à l'Installation).



▶ Agenda

05/10 Repas 4L Évasion 21 à Baigneux

L'association 4L Évasion 21 organise un repas oriental, apéritif, couscous, fromage blanc, dessert le samedi 5 octobre à la salle des fêtes de Baigneux au tarif de 18€. Réservations au 06 01 39 18 17 ou 06 71 81 97 46.

07/10 à Pouilly-en-Auxois : Le stress dans le monde agricole, si on en parlait

La MSA de Bourgogne, en collaboration avec le Gamex et le Groupement de Professionnels de Santé de l'Auxois Sud vous invitent à participer à une réunion d'information le lundi 7 octobre à 20 heures à l'espace Patriarche de Pouilly-en-Auxois. Cette rencontre sera animée par Nicole Boiteux, formatrice, conférencière. Cette rencontre est gratuite et ouverte à tous publics agricoles et non agricoles et se clôturera par un moment convivial. Pour tout renseignement complémentaire : 03.80.63.22.08 ou 06.74.89.93.15

11/10 Opérations foncières dans la plaine dijonnaise

La Chambre d'agriculture de Côte d'Or et la SAFR, organisent une réunion d'information et d'échanges sur une opération foncière en cours, le mercredi 11 octobre 2013 à 18h00, salle des Fêtes à Varanges.

Politique agricole commune

«Quatre-vingt hectares, pas 50 !»

Le réseau JA21 invite le national à revoir son calcul de la surface moyenne des exploitations. L'opération a toute son importance puisqu'elle est la référence du projet de sur-prime de Stéphane Le Foll.



Aurélien Viellard et Yann Frelet ne sont pas satisfaits de l'avancée actuelle des négociations sur la Pac. Ils rappellent à JA national les engagements pris lors de la session du mois d'avril à Saint-Brieuc.

Le président et le secrétaire des Jeunes agriculteurs de Côte d'Or en sont persuadés : la moyenne nationale des surfaces agricoles françaises, prise comme référence dans le projet de majoration du ministre, est proche de 80 hectares. *«Pour obtenir 50 hectares, l'État a pris la surface agricole française puis l'a divisée avec le nombre total d'exploitations, en y incluant l'arboriculture et la viticulture. Or, sauf en cas de demande individuelle, ces deux productions ne sont pas concernées par la réforme. Il faudrait donc les exclure du calcul»* explique Aurélien Viellard. Avec cette nouvelle base de négociation, les exploitations de Côte d'Or seraient moins pénalisées dans le projet de sur-prime, elles qui possèdent des surfaces nettement supérieures à 50 hectares par actif.

Un courrier pour Paris

Aurélien Viellard et Yann Frelet sont d'autant plus insatisfaits que leur réseau JA national n'a pas l'air *«de mettre la pression»* sur ce point. *«Il n'y a eu aucun vote en séance plénière. Le sujet de sur-prime divisait grandement lors des différentes sessions de travail auxquelles j'ai participé. La situation aurait mérité d'être clarifiée»* déplore Yann Frelet, faisant partie des trois représentants bourguignons aux dernières sessions Pac de JA national. Un courrier a récemment été envoyé aux représentants JA, au nom des Jeunes agriculteurs de la région. Le président Aurélien Viellard ouvre à ce titre une parenthèse : *«nous sommes très investis dans le dossier régionalisation. Dès que nous avons une revendication départementale, nous passons par les JA Bourgogne»*.

D'autres inquiétudes

Le courrier ne se résume pas à une histoire de calcul. JA21 déplore un investissement *«poussif»* de la part de son réseau national sur la reconnaissance des actifs exploitants et de toutes les formes de sociétés, si le projet de sur-prime venait à être validé. Aurélien Viellard évoque les conséquences de la seule reconnaissance des Gaec dans le dispositif : *«les conditions d'accès aux Gaec sont beaucoup trop restrictives, même avec un assouplissement de leur cahier des charges, beaucoup de sociétés actuelles ne pourront pas être tranformées»*. Pour Yann Frelet, ce n'est pas *«aux agriculteurs français de s'adapter aux fonctionnaires européens, mais plutôt l'inverse»* : *«quand on nous dit qu'ils ne sont pas en mesure de reconnaître d'autres types de sociétés, c'est un mensonge. En effet, l'ICHN actuel, qui bénéficie d'un financement français et européen, est conditionné par la reconnaissance des actifs exploitants de tout type de société qui fournissent individuellement leur déclaration d'impôts pour justifier de tous les critères, notamment celui d'avoir un revenu majoritairement agricole. Alors certes, l'ICHN fait partie du 2ème pilier, mais il ne faut pas raconter aux agriculteurs français que l'on est capable de les reconnaître pour le 2ème pilier mais pas pour le 1er»*.

Zones intermédiaires

Le courrier de JA21 aborde également la défense des zones intermédiaires : *«Ce sujet nous touche tout particulièrement. Il est indirectement lié à la surprime des premiers hectares. Il a été acté lors de la session Pac JA national, qu'il y avait un problème avec cette zone et qu'il serait bien qu'elle puisse accéder aux 5 % de réserve du 1er pilier. Cette zone possède de nombreux handicaps tant climatiques, pédologiques, que structurels... mais ne répond pas aux critères de la «zone montagne». Cette idée d'aider la zone intermédiaire semble aujourd'hui peu défendue. Il est fréquemment avancé que cette zone n'est pas clairement définie géographiquement. Des critères simples existent pourtant et ont été maintes fois rapportés (rendements moyens inférieurs à la moyenne nationale, surface des exploitations supérieure à la moyenne nationale pour compenser le faible potentiel, rotations plus courtes avec forte proportion d'oléagineux, peu de filières à forte valeur ajoutée, éloignement des ports et faible industrialisation...). Les départements concernés demandent qu'au moins une partie de l'enveloppe leur soit réservée pour éviter une nouvelle baisse de leurs aides directes»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

Des exploitations triplement pénalisées

Le secrétaire Yann Frelet explique, dans le courrier envoyé au président de JA national, que de nombreuses exploitations de la zone intermédiaire se retrouveront dans *«la pire»* des configurations : *«Ces exploitations seraient triplement pénalisées avec la non-reconnaissance de leurs difficultés pédoclimatiques, la non-reconnaissance de tous les actifs et par conséquent la baisse du 1er pilier suite à la surprime des premiers hectares. De plus, certaines de ces exploitations risquent de voir disparaître des aides du deuxième pilier comme l'aide rotationnelle qui était optionnelle mais rémunératrice et peu contraignante, des mesures de mêmes types devenant aujourd'hui obligatoires et non rémunérées ou avec un cahier des charges bien plus «vert». La réforme dans l'état actuel des négociations aura dans cette zone l'impact inverse à celui escompté : augmentation de la taille des exploitations pour continuer les économies d'échelle, recours au travail à façon et augmentation de la pluriactivité et des rentiers. Et le pire sera à coup sûr l'accélération de la disparition des troupeaux laitiers et allaitants des exploitations de polycultures-élevage (spécialisation à outrance), qui est pourtant le modèle que JA à toujours mis en avant. En effet, ces exploitations seront encore plus impactées par la baisse des aides sur les surfaces de céréales, et aucune mesure cible sur l'élevage laitier n'était prévue jusqu'à présent dans la nouvelle Pac».*



ETS
BRISARD
BERNARD et FILS
constructions métalliques
BATIMENTS AGRICOLES
Devis Gratuit
Route de Gray - Mantoche, B.P. 17
70101 GRAY CEDEX
03 84 65 25 98
Télécopie 03 84 65 19 47

Politique agricole commune

Incompréhensions sur l'autonomie des exploitations

Plusieurs membres du conseil d'administration de la FDSEA ne comprennent pas la position de Stéphane Le Foll qui, sauf énorme *«retournement»* de situation, ne permettra pas aux éleveurs de régénérer leurs prairies.


Les présidents cantonaux de Liernais et Saulieu ont renouvelé la demande de l'élevage, lundi à Dijon.

«*C'est pourtant une mesure qui ne coûte rien à la France, qui ne coûte rien à l'Europe, qui donne de la souplesse aux élevages et qui respecte l'environnement ! Malgré tout, elle ne semble pas apparaître dans les intentions du ministre»* déplore Gérard Berthaut. Présent lundi à la réunion du conseil d'administration de la FDSEA, le président cantonal de Saulieu a fait part de sa totale incompréhension sur la probable interdiction de ne pas pouvoir retourner davantage les prairies dans la nouvelle Pac. *«Nous demandons de pouvoir régénérer une marge de 10% de notre surface en herbe. Nous n'inventons rien, nos grands-parents nous l'avaient appris. Nous pourrions faire du ray-grass, de la céréale et devenir plus autonomes. Il n'est pas question de produire de la céréale pour encombrer les marchés, ce serait juste pour nourrir nos animaux, aussi bien bovins allaitants, laitiers ou ovins»* explique Gérard Berthaut, qui rappelle le niveau très soutenu des charges en élevage.

Les compléments en tourteaux et protéines sont notamment cités. *«Nous serions moins pénalisés comme nous le sommes actuellement. Notre gouvernement fait attention à l'environnement mais ne souhaite pas nous écouter sur ce point, je ne comprends vraiment pas»* ajoute le Sédélocien.

L'aval gagnant ?

Le discours est exactement le même pour Michel Thibault, président cantonal de Liernais : *«C'est un dossier récurrent, tous les agriculteurs de nos régions d'élevage demandent cette autonomie. Le Foll n'a pourtant pas l'air de vouloir changer grand chose en zone herbagère»*.

Le président liernaisien rappelle l'évolution du nombre de stabulations, étroitement liée aux besoins grandissants en paille : *«il nous fallait moins de paille à l'époque. Aujourd'hui, il faut aller en chercher à 50-100km. Il y a des coûts supplémentaires, des transports à effectuer... Il y a là aussi une dépendance que nous pourrions facilement éviter ou réduire. C'est simple, toute la région de l'Auxois-Morvan souhaiterait labourer quelques hectares supplémentaires pour être moins dépendante de l'extérieur. Un peu de paille ou céréales en plus réglerait déjà pas mal de problèmes»*.

Tous les éleveurs attendent désormais les annonces du ministre. Certaines seraient peut-être déjà tombées après la rédaction de ces lignes. Gérard Berthaut termine en insistant sur la notion de *«prix»* et non celle de *«primes»*: *«être autonome nous permettrait d'alléger nos coûts de production et agrandir nos marges. Telle qu'elle est actuellement engagée, la réforme de la Pac est faite pour apporter des aides. Cela ne réglera malheureusement pas le problème du revenu. C'est l'aval qui va en profiter. Les grands industriels de la viande anticipent déjà la réforme de la Pac en faisant baisser les prix payés aux producteurs. C'est aussi valable pour le prix du lait. En trois semaines, le prix des femelles a chuté de 50 voire 60 centimes d'euros. Les jeunes bovins mâles n'ont jamais eu de prix élevés cette année. Ils ont tous été payés moins chers qu'en 2012. Le marché, à lui seul, n'explique pas cette tendance»*.

AURÉLIEN GENEST

▶ Zoom sur…

La zone intermédiaire ne doit pas être encore oubliée

Sur le projet global, le conseil d'administration FDSEA rappelle les attentes de la zone intermédiaire et milite pour un soutien plancher qui permette de garantir la rentabilité de chacune de nos exploitations (en cumulant DPB et aide couplée). Les membres du conseil d'administration s'opposent à la surprime des 50 premiers hectares. En effet, comme le rappelle Fabrice Faivre : «nous voulons une Pac qui permette à toutes nos exploitations de vivre. Nous ne pouvons accepter que tous les actifs ne soient pas pris en compte. Le ministre présente cette mesure comme un soutien aux actifs. C'est un leurre. Cette surprime est faite pour les exploitations intensives de l'Ouest, pas pour les exploitations à faible potentiel de zone intermédiaire, avec des rendements limités et des moyens de diversification limités». La FDSEA rappelle la fermeture de la sucrerie d'Aiserey, le départ de D'Aucy et les attaques récurrentes contre les porcheries et poulailler. «Sur tous ces points, il n'y a pas de cohérence entre le discours et les propositions du ministre» insiste le président de la FDSEA.

▶ Agenda

01-31/10 Formation pour les salariés ou futurs salariés agricoles

Le CFPPA Quetigny-Plombières les Dijon recrute pour sa formation :
Brevet Professionnel Agricole «Travaux de conduite et d'entretien des engins agricoles»
Formation sur 10 mois accessible aux salariés et demandeurs d'emploi.
Intégrez une formation qui vous offrira de réels débouchés professionnels !
Contactez-nous au 03.80.71.80.40 pour toute information. Démarrage courant octobre 2013.

12/10 Atelier jus de fruit à Précy-sous-Thil

Vous ne savez plus quoi faire de vos pommes et poires du jardin ? Ne jetez plus, faites du jus ! Venez en famille presser gratuitement vos fruits et repartez directement avec du jus de fruits ! Atelier proposé par la Communauté de Communes de la Butte de Thil. Samedi 12 octobre à partir de 10h face à la bibliothèque-Médiathèque de Précy-sous-Thil (rue du Serein).

12-13/10 Fête du Vin Bourru à Nuits

Organisée dans le cadre prestigieux de la Maison de Nuits-Saint-Georges, la fête du vin bourru accueille chaque année en octobre plus de 5 000 visiteurs qui viennent goûter le vin bourru de l'année, le jus de raisin pressé devant eux, et découvrir des vins et produits de toute la France : une véritable vitrine du goût et du bien vivre. A chaque édition, un ou plusieurs invités viennent faire découvrir leurs spécialités. La fête du vin bourru est ainsi devenue un haut lieu de la convivialité nuitonne au fil des ans. Rendez-vous les 12 et 13 octobre 10 heures à 19 heures). Renseignements : http://www.lacabotte.com.



▸ Formations

Certiphyto Obtenir son certificat "Décideur en exploitation agricole"
Deux jours.
Sessions polyculture-élevage
Is/Beze: 28 et 29 octobre
Darcey: 4 et 7 novembre
Sessions viticulture
Beaune: 15 et 18 octobre
Nuits St Georges: 5 et 8 novembre
Contact : Céline France (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03.80.90.89.09
Responsable de stage : Corinne Delage (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 74

Cesser son activité Comment faire les bons choix
Acquérir des outils et méthodes nécéssaires au bon déroulement de la transmission de son exploitation
Durée : 1 jour. Date et lieu: 15/10/2013 à Créancey
Public concerné : Public cédant à partir de 55 ans
Contact : Alexis Parent (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 67 89
Responsable de stage : Valérie Descours (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42

Boviclic Utiliser les bilans pour prendre des décisions
Etre capable d'utiliser les données et bilans technico-économiques du logiciel Boviclic pour analyser les résultats de l'exploitation et prendre des décisions sur la conduite du troupeau.
Durée : 1 jour
Date(s) et lieu(x) : 2 sessions au choix, 16/10/2013 ou 15/11/2013 à Créancey
Public concerné : Etre utilisateur du logiciel Boviclic PC et avoir déjà saisi les informations qui seront nécessaires pour valoriser les données
Contact : Carole Thibault (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 26
Responsable de stage : Aurore Gérard (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 90 68 72

Recruter et encadrer un salarié
Acquérir les bases pour réussir un recrutement, accueillir un salarié, communiquer avec lui et le motiver; tout cela dans le respect de la réglementation sociale.
Durée : 1 jour. Date et lieu : 24/10 à Dijon
Public concerné : Agriculteurs et viticulteurs de Côte d'Or employeurs ou futurs employeurs de main d'œuvre
Public concerné : Être ou ayant le projet de devenir employeur de main d'œuvre salariée
Contact : Maud Courberand (FDSEA21) - 03 80 68 67 68
Responsable de stage : Valérie Descours (Chambre Agriculture de Côte d'Or) - 03 80 68 66 42

Programmes, tarifs et conditions sur demande

Blonde d'Aquitaine

Trois podiums au concours national

Quatre élevages de Côte d'Or se sont rendus en Aveyron du 20 au 22 septembre.

Fidèles à leurs habitudes, les éleveurs de Blonde d'Aquitaine du département de la Côte d'Or ne sont pas revenus d'un concours les mains vides. Le grand rendez-vous national s'est déroulé à Baraqueville, en Aveyron, avec la participation de 680 animaux. Quinze bovins de quatre élevages côte d'oriens étaient du voyage. Une blonde d'Aquitaine de l'Yonne les accompagnait.
Avec deux premiers prix et un troisième prix, la délégation 21 a fait mieux que ses deux troisièmes prix de 2012.

En plus de ces trois bons classements, la grande majorité des autres bovins termine en bonne position dans de grandes sections comptant 18 animaux. Elsa et Bonemine, les deux premiers prix, sont pré-sélectionnées pour le Salon de l'agriculture.
Le prochain concours national aura lieu à Biarritz en septembre 2014. Ces longs déplacements n'effraient pas les éleveurs de la troisième race allaitante française en terme d'effectif, pour qui la participation à de tels concours est un grand honneur. Le Gaec de l'Epicéa, l'EARL d'Artault, l'EARL Eric Pioche, le Gaec Debeaupuis et l'EARL de la Dinerie remercient la SARL Astrubal d'Is-sur-Tille pour le transport de leurs animaux.

AURÉLIEN GENEST



Photo Jean-Marie Mangen
Bonemine, de l'EARL d'Artaut (Marcilly-sur-Tille), remporte le premier prix des vaches de plus de cinq ans.



Photo Jean-Marie Mangen
Elsa, appartenant à l'EARL Pioche (Recey-sur-Ource), s'impose chez les vaches de 3 à 4 ans.



Photo Jean-Marie Mangen
Fidji, taureau du Gaec Debeaupuis (Montberthaut), termine troisième prix dans sa catégorie des 3-4 ans.

Gazoduc

Des questions qui méritent d'être posées

Un projet de canalisation de transport de gaz naturel est étudié à l'Est du département. Un agriculteur témoigne.

Christian Bollotte, exploitant et élu municipal à Mirebeau, a participé à la première des cinq réunions publiques organisées en Côte d'Or, portant sur un projet de gazoduc censé traverser l'Est du département. Le grand public, les élus, les acteurs économiques, sociaux, environnementaux du territoire étaient tous invités à donner leur avis et transmettre leurs interrogations. *«J'avais vu l'invitation dans Terres de Bourgogne, je suis allé me renseigner sur ce projet qui pourrait passer sur ma commune, même si, dans mon cas personnel, je ne devrais pas être concerné»* indique l'homme de 46 ans. Le *«local de l'étape»* (la réunion se tenait à Mirebeau) s'est montré particulièrement actif en posant plusieurs questions à la commission nationale du débat public, composée notamment du maître d'ouvrage GRTgaz, filiale de GDF Suez. Les interrogations de Christian Bollotte portaient essentiellement sur les cultures et les forêts qui seront traversées par le gazoduc. *«La canalisation devrait avoir un diamètre d'1,20m, elle serait située entre un mètre et 2,5m de profondeur. Les travaux, prévus entre 2018 et 2020, immobiliseraient 40 mètres de largeur»* explique l'agriculteur, *«apparemment, les indemnisations tiendraient compte des impacts des années suivantes, ce qui est plutôt bien d'un point de vue agricole. En revanche, dans les forêts, on ne pourrait plus rien replanter sur une largeur de 20 mètres. J'ai posé des questions sur les indemnités, pour savoir quel calcul ils allaient utiliser. Les réponses ont été assez vagues à ce sujet»*.


Trente-cinq personnes étaient présentes à la réunion du 19 septembre, dont Christian Bollotte, agriculteur à Mirebeau.

Jérôme Chabot, responsable du pôle aménagement foncier à la Chambre d'agriculture, participait lui aussi à cette réunion : *«Ce débat est organisé en amont des procédures administratives, avant même que la décision de construire l'ouvrage soit définitivement prise. Il vise à favoriser la participation du public des territoires concernés à la réflexion, à la mesure des enjeux, des précautions à prendre. A ce stade, nous ne connaissons pas de tracé précis, le fuseau d'étude est assez large. Les réunions apportent donc des informations générales. Une chose est sûre : un gazoduc de ce gabarit traverse essentiellement des territoires agricoles»*.
Les prochaines réunions en Côte d'Or se dérouleront le 16 octobre à Seurre, le 22 octobre à Quetigny, le 12 novembre à Marcy-sur-Tille et le 18 décembre à Genlis. Au terme de ces réunions, la commission rédigera un compte-rendu recueillant toutes les remarques, demandes et suggestions émises par les participants. Un rapport sera remis au maître d'ouvrage qui fera connaître publiquement ses réponses dans un délai de trois mois.
Renseignements : www.debatpublic-arclyonnais-valdesaone.org.

AURÉLIEN GENEST

Emploi d'avenir

Former et embaucher à moindre coût

Le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification compte un nouvel adhérent en zone beaunoise. Celui-ci nous livre ses motivations.

Il s'appelle Steve Hari, possède son propre domaine viticole, et vient de faire appel aux services du Geiq Agri 21. Pour cet homme de 39 ans, *«il n'y a vraiment pas photo»* : les avantages du contrat emploi d'avenir sont très intéressants. L'embauche de François Billaut, 20 ans, ne va lui coûter que 1300 euros mensuels TTC, contre 2 300€ s'il n'avait pas sollicité le Geiq. *«Le groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification reçoit directement les aides de l'État et j'en bénéficie par la suite»* explique le vigneron, tout sourire à l'idée de ne pas avoir à gérer la partie administrative de l'embauche, puisque le Geiq est l'employeur officiel et s'occupe de tout.

Laisser la chance aux jeunes

Les motivations de Steve Hari, ancien ouvrier viticole désormais à son compte, ne s'arrêtent pas à au simple aspect financier. *«Au moins 80 heures de formation annuelles sont comprises dans le contrat, ça ne peut être que bénéfique pour François»* précise le viticulteur. Installé hors cadre familial depuis 2008 et futur président de la MFR de Grandchamp, Steve Hari accorde une place importante à l'insertion professionnelle des jeunes : *«constamment en difficulté scolaire, j'ai fait toutes mes études en apprentissage et en alternance. Les gens m'ont accueilli, formé, cru en moi. Je me suis toujours dit que, si un jour je devenais gérant, je me ferais le devoir et l'honneur de former des jeunes. Depuis mon installation, j'ai toujours reçu des jeunes sur mon exploitation. C'est très important de leur laisser leur chance. Avec le contrat d'avenir, c'est encore plus facile»*. AURÉLIEN GENEST



Steve Hari, viticulteur à Meursanges, bénéficie des avantages du Geiq Agri 21. Un jeune est embauché à moindre coût pour une durée de trois ans en échange d'un apport de formation.

► En Bref

Le Préfet visite la MFR de Semur

Pascal Mailhos s'est rendu à la maison familiale et rurale de Semur-en-Auxois, le 17 septembre. Le préfet a visité les locaux et rencontré des élèves qui lui ont présenté leurs projets d'insertion professionnelle. Les MFR sont très engagées dans la lutte contre le décrochage scolaire et dans la commission régionale pour l'économie agricole et le monde rural. La MFR de Semur-en-Auxois, créée en 1945, scolarisait 177 élèves en 2012-2013, ce qui en fait l'une des plus importantes en Bourgogne. Elle a obtenu de très bons résultats aux examens : ww93,8 % de réussite au bac pro en 2013 et 92 % au brevet des collèges en 2012. Outre les classes de 4ème et de 3ème habituelles dans une MFR, une filière originale porte sur l'élevage canin et félin : bac pro «conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin -félin», avec une aire de recrutement très large sur le grand quart nord-est de la France.

► Repères

L'avis de Céline Flückiger



L'animatrice emploi du Geiq, dont les bureaux sont implantés au siège de la FDSEA à Dijon, donne son impression sur ce recrutement : *«L'emploi d'avenir est intéressant à double titre : il permet aux jeunes de se former aux métiers agricoles, et aux exploitants de bénéficier d'un salarié à moindre coût. En passant par le Geiq, ces derniers bénéficient d'une aide de l'État à hauteur de 47% contre seulement 35% s'ils embauchaient eux-mêmes. En plus, ils n'ont pas de travail administratif. Le Geiq est l'employeur du salarié qui leur est mis à disposition. Les exploitants n'ont pas à s'occuper du contrat de travail, des bulletins de salaires, des déclarations trimestrielles ni d'organiser les actions de formation du jeune»*.
Pour contacter Céline Flückiger :
03 80 68 67 68 ou cfluckiger.fdsea21@orange.fr

Vendanges : place aux sécateurs



Le botrytis était déjà bien présent sur les grappes de raisins. Le viticulteur a pris la décision de vendanger «dès» le 26 septembre pour ne pas risquer un perte de rendement.

Le domaine des Hospitalières, comme d'autres exploitations viticoles de la région beaunoise, a commencé les vendanges en fin de semaine dernière. La récolte se poursuit actuellement dans tout le secteur. *«C'était le moment de sortir les sécateurs, des orages étaient annoncés et vu l'état d'avancement des vignes, les raisins auraient tourné et tout aurait été fichu»* commente Steve Hary. Le viticulteur fait remarquer la couleur *«automnale»* du feuillage : *«nous n'avions plus rien à gagner au niveau de la photosynthèse, il ne fallait pas prendre de risques pour perdre du rendement. Les vignes étaient au bout du rouleau et allaient se mettre en état de dormance»*. Le Côte d'orien se montre plutôt satisfait des premières parcelles récoltées : *«les rendements sont de 80% pour l'instant, c'est plutôt encourageant car plusieurs vignes ont été grêlées. Il y a beaucoup de dégâts dans le secteur, on s'en tire bien»*. En ce qui concerne la qualité du millésime, Steve Hary annonce une acidité assez prononcée, comparable à celle des années 2008 et 2004 : *«nous n'avons pas eu la chaleur escomptée. Les acides n'ont pas été dégradés comme ils auraient dû l'être dans des conditions optimales. L'acidité totale, qui tourne généralement entre 6 et 6,5, est de 9 cette année»*. Le nouvel adhérent du Geiq prévoit un assez long élevage des vins, compromettant d'ores et déjà la production de vins de pays pour le mois de mars.

«SIRUGUE, UNE ENTREPRISE FAMILIALE»

Début 2012, Thibaut Jovignot se lançait dans la filière volaille. Le jeune agriculteur du canton d'Auxonne recevait 29 500 poulets Le Gaulois dans son nouveau poulailler. *«Forcément, ça fait quelque chose ! Il y a un petit stress. Mais j'ai pu compter sur l'omniprésence des techniciens de LDC et surtout des Établissements Sirugue pour la moindre interrogation de ma part. C'est une entreprise familiale qui ne compte pas ses heures et qui est toujours là pour vous dépanner, même le soir et le week-end. Un programme alimentaire est à suivre à la lettre, mais il est impossible de se tromper avec eux, nous sommes très bien encadrés»* commente Thibaut Jovignot.
Un peu plus d'un an et demi après la mise en route de son poulailler de 1360m², le jeune du village des Maillys (21) dresse un bilan très positif de son investissement: *«tout se passe très bien, c'est exactement ce à quoi je m'attendais. Je ne trouvais pas de terres, moi qui n'avais que 50 hectares. Financièrement, je tourne entre 1 200 et 1 300 euros par mois de rémunération.*



Le poulailler ne me demande que deux heures de travail par jour. Je peux donc me libérer pour mes moutons, vaches et cultures que j'ai à coté. La seule période relativement difficile est celle du vide sanitaire où tout doit être parfaitement nettoyé avant l'arrivée d'un nouveau lot d'animaux».
En plus des poulets, le bâtiment peux accueillir 10 000 dindes : *«j'ai déjà eu deux lots, c'est différent mais intéressant. Les dindes et dindons montent jusqu'à 13 kg au lieu des 1,9kg en moyenne de chaque poulet»*. A un jeune qui hésiterait aujourd'hui à se lancer dans cette filière, Thibaut Jovignot lui conseillerait *«de venir voir les installations, les animaux et le travail au quotidien. C'est le meilleur moyen de prendre une décision !»*

ETS SIRUGUE S.A.
Esbarres - 21170 Saint JEAN de LOSNES
Tél. 03 80 48 18 28 - Fax 03 80 39 26 09
ALDOR Alimentation Animale

▸ Agenda

05 et 06/10 Fête de l'automne et des associations

Samedi 5 et dimanche 6 octobre, la Maison du Parc à Saint-Brisson accueillera la Fête de l'automne et des associations. Cette manifestation gratuite est ouverte à tous. Programme: - Pendant les deux jours, en continu: marché de producteurs fermiers *«saveurs d'automne»* et artisans locaux avec Morvan Terroirs, exposition *«fruits de l'automne»* (pommes, poires, noix...) avec les Croqueurs de pommes section Auxois-Morvan, Exposition *«les champignons du Morvan»* avec la Société d'histoire naturelle d'Autun, stands des associations du Morvan avec le Glacem, démonstration de forge, fabrication de pain et atelier de pressage de fruits par l'association Auxois rural et patrimoine, animations du SIEEEN autour de la réduction et la valorisation des déchets, déambulations musicales avec la batucada sambaobab, entrées gratuites à la Maison des Hommes et paysages et au Musée de la Résistance en Morvan; - Samedi 5 octobre à partir de 14h: visite commentée du système de phytoépuration des eaux usées, balade guidée de l'étang Taureau, inauguration de la Fête de l'automne et des associations (16h30) et remise des prix du Concours des prairies fleuries, visite guidée du Musée de la Résistance, spectacle tout public *«L'oiseau bleu»*, pot avec le public et échange avec les artistes, - dimanche 6 octobre de 10h à 18h: animation avec Espace Infos énergie du Parc, visite guidée du Musée de la Résistance, restauration, balade automnale, atelier d'initiation au Slam, visite guidée de la Maison des Hommes et des Paysages... Renseignements: Maison du tourisme du Parc au 03 86 78 79 57 ou par mail à contact@parcdumorvan.org ou sur le site internet http://tourisme.parcdumorvan.org.

BRUNET
ÉTANCHÉITÉ PAR GÉOMEMBRANE
- Fosse à lisier
- Réserve d'incendie
- Bassin de rétention ou infiltration en structure alvéolaire
STATION ÉPURATION PAR FILTRES PLANTÉ DE ROSEAUX
SNC BRUNET
20 rue de la Courtine
18140 ARGENVIERES
Tél. 02 48 76 55 96 et 02 48 76 10 75
www.sncbrunet.fr

Sa vente aux enchères a eu lieu samedi dernier

Petite déception pour le Gercela

Le Groupement des éleveurs de la race charolaise d'entre Loire et Allier (Gercela) a tenu sa vente annuelle, samedi dernier, au pôle agricole du Marault. Ce n'était pas la grosse affluence et les ventes s'en sont ressenties.



Ivanohe RS, de l'élevage Riotte Schrapffer, dans l'Yonne, a remporté le top prix de la vente, à 9100 euros

Selon l'étude de Me André, le notaire de Saint-Pierre le Moutier qui tenait le marteau samedi, les résultats de la vente aux enchères du Gercela sont décevants cette année. *«Petite vente»* entendait-on dans les travées de l'amphithéâtre du Marault, à l'issue des enchères qui venaient d'avoir lieu. Et, effectivement, les chiffres parlent d'eux-mêmes. Sur 31 veaux présentés, seuls 16 ont ainsi changé de main, pour un chiffre d'affaires de 70 100 euros (soit un prix moyen de 4381,25 euros) alors que la vente de 2012 avait vu 20 veaux achetés pour un total de 144 700 euros (soit un prix moyen de 7235 euros). C'est presque moitié moins qu'il y a un an et les organisateurs n'ont pas caché leur déception. Ainsi, Jean-Christian Raymond, le président du Gercela, au micro avant les enchères, s'est-il dit *«désolé qu'il y ait si peu de monde dans les tribunes. Ce n'est pas notre faute. Il y a entre 30 et 40 portes ouvertes dans les élevages nivernais prévus en parallèle ce week-end»*. Malgré son souhait *«que tout se vende et que vous fassiez de belles acquisitions»*, les enchères ne se sont donc pas envolées.

Top prix à 9100 euros

Le Gercela, qui regroupe 52 éleveurs de la Nièvre et des départements limitrophes, a pourtant présenté des animaux de qualité, que les 150 visiteurs ont pu observer, étudier sous tous les angles et se positionner, dès le matin et, après le repas de midi, lors du défilé des animaux sur le ring. Comme pour la journée charolaise de la semaine passée, les acheteurs ont fait leur choix avant de venir se disputer les animaux à l'intérieur de l'amphithéâtre. A ce compte-là, c'est Ivanohe RS, un veau présenté par la SCEA Riotte Schrapfer, de l'Yonne, qui a vu le plus de demandes se concurrencer durant les enchères. Finalement adjugé à 9100 euros, Ivanohe a fait le top prix de la vente du Gercela. Ensuite, c'est Isgood, de l'élevage Dessauny (Magny-Cours), qui a atteint 7200 euros, puis Isaac, de l'élevage Michel Champot qui s'est vendu 6800 euros. Cinq autres veaux ont aussi trouvé preneurs pour des prix allant de 4 000 à 4 400 euros, en dépit du nombre conséquent de veaux retirés faute d'enchère. A noter que les adhérents venus présenter leurs mâles reproducteurs ont aussi proposé une trentaine d'autres specimen lors d'une vente amiable, en marge des enchères. Les contacts ont été pris et les premières ventes, peut-être moins tendues que sous le marteau d'un notaire, devraient se faire d'ici quelques jours voire quelques semaines.

EMMANUEL COULOMBEIX

Projet agricole départemental

Une première série de réunions

Le Projet agricole départemental (PAD) 2014-2020 va faire l'objet d'une première série de réunions avec les élus et les représentants socio-professionnels agricoles au cours du mois d'octobre. Avant une session extraordinaire de la Chambre et une deuxième série de réunions sur le terrain, avant validation au 1er janvier 2014.

Les services de l'Etat en collaboration avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre ont décidé d'engager la réflexion en vue d'élaborer le prochain PAD pour la période 2014-2020. Ce travail a pour ambition de définir les enjeux, les orientations, qui permettront le développement durable de l'agriculture nivernaise. Il identifiera les actions à mettre en oeuvre avec le soutien des partenaires financiers que sont l'Etat, les collectivités avec le soutien des fonds européens dont la programmation 2014-2020 est en cours.

Le Conseil général de la Nièvre, engagé dans une révision de sa stratégie agricole, sera le partenaire de la chambre dans l'élaboration de ce projet. Il l'accompagnera dans l'ensemble de ses travaux afin de permettre la complémentarité des actions départementales.
L'animation de la réflexion, confiée à la Chambre, s'appuiera sur la consultation de différents acteurs locaux dans ses cinq territoires d'intervention. Les premières réunions sont d'ores et déjà fixées:

Bourgogne nivernaise: le 3 octobre à 9h30 à la salle des fêtes de Donzy (contact: Bénédicte Bracq au 03 86 93 04 01);
Centre nivernais: le 8 octobre à 9h à la salle de conférences du lycée agricole de Challuy (contact: Christophe Bossaron au 06 80 17 22 79);
Sud-Morvan: le 8 octobre à 14h30 à la mairie de Saint-Honoré les Bains (contact: Raphaël Sotty au 03 86 93 04 05);
Sud-Nivernais: le 11 octobre à 9h à la salle polyvalente de Decize (contact: Raphaël Sotty au 03 86 93 04 05);
Corbigeois et Nord-Morvan: le 11 octobre à 14h30 à la mairie de Corbigny (contact: Christophe Bossaron au 06 80 17 22 79).

Un mail a été créé pour permettre la participation du plus grand nombre aux réflexions: pad2013@nievre.chambagri.fr.

Le travail se poursuivra en novembre pour des validations prévues en fin d'année par les professionnels et les services de l'Etat.

D'APRÈS COMMUNIQUÉ

BATMETAL
CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES

MALDANT Pierre-Emile
Tel. 06 82 74 61 78
E-mail: contactbatmetal@aol.com
20, Avenue du Puits d'Argent
21310 BELLENEUVE

Invasive et très allergène

L'ambroisie, un fléau pour le tournesol

Cette plante originaire d'Amérique, fléau pour la culture de tournesols

Un récent article de nos confrères du Journal du Centre (daté du lundi 23 septembre) a fait réagir Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA58 et céréalier. Dans ses tournesols, l'ambroisie est un fléau. Et les moyens de lutte décidés par les services publics le long des routes semblent insuffisants.



La fauche dite « raisonnée » est jugée insuffisante pour limiter la propagation de l'ambroisie.


En Vallée de la Loire, les terres sablonneuses sont propices à l'infestation des champs de tournesols par l'ambroisie à feuille d'armoises.

Selon le ministère de la Santé, l'ambroisie à feuilles d'armoise *«est une espèce végétale envahissante et très allergisante, originaire d'Amérique du Nord..., que l'on retrouve le long des voies de communication, sur les surfaces agricoles et dans les chantiers»*...

Selon nos confrères du JDC, la Nièvre a été classée au niveau 3 sur 5 du Risque allergique d'exposition à son pollen (RAEP), c'est-à-dire que le 20 septembre dernier, le Réseau national de surveillance aérobiologique (RNSA) a compté 69 grains d'ambroisie par m^3 d'air à Nevers, quand 5 suffisent pour déclencher une allergie. Collées aux chaussures ou aux pneus des voitures, les graines de la plante se disséminent aisément et le Val de Loire, dont les terres sablonneuses sont propices à cette plante estivale, semble désormais bien touché. La route de Narcy à Pouilly-sur-Loire, par exemple, regorge de ces *«mauvaises herbes»* le long du bitume.

Dans les récoltes de tournesols

Etonnament, *«il n'y a pas de problème dans les cultures et le colza qui ont été désherbés au printemps»* témoigne Jean-Pierre Condamine qui regrette que les graines d'ambroisie aient la fâcheuse tendance à s'inviter quand même dans les parcelles de tournesols. *«Sitôt la moisson finie, les agriculteurs s'empressent de déchaumer afin de se débarrasser de ces petites graines mais l'ambroisie joue les prolongations et vient s'acoquiner, outre le bord des routes, avec les champs de tournesols»*. Si le fléau est avant tout allergique -l'ambroisie cause des rhinites, conjonctivites, trachéites, de l'asthme, de l'urticaire et de l'éczema-, il l'est aussi par son envahissement dans les tournesols. Les graines d'ambroisie, très résistantes, peuvent s'infiltrer pour une cinquantaine d'années dans les terres, et ainsi relancer un cycle vicieux de développement. En cause, selon le président de la FDSEA58, les techniques de fauchage des bords de route, dits *«raisonnés»*, qui ne protègent pas assez efficacement contre l'indélicate. *«Sous couvert de respect de la biodiversité, et pour faire des économies, les Ponts et chaussées n'arrachent pas systématiquement les graines d'armoise»* qui se propagent et finissent par s'en prendre aux tournesols. Non seulement, les salissures dans les récoltes sont préjudiciables aux producteurs qui doivent tout nettoyer avant de livrer, mais en plus les moyens de lutte sont restreints.

Moyens de lutte limités

«La profession agricole est sensibilisée: grâce au désherbage et au déchaumage, il n'y a pas d'ambroisie dans les champs, sauf ceux de tournesols» constate le responsable syndical pour qui *«à force de ne plus vouloir entretenir le bord des routes, la nature reprend ses droits et la friche reprend le dessus»*. Si l'arrachage à la main semble le moyen le plus efficace de lutter contre l'ambroisie, avant la pollinisation, il n'est pas suffisant pour s'attaquer à toutes les surfaces infestées. Selon Jean-Pierre Condamine, *«la lutte chimique est très peu utilisée, d'abord parce qu'on nous retire des molécules tous les ans»* et ensuite parce que les herbicides se révèlent coûteux. Et peu en phase avec les contraintes environnementale.

Ensuite, s'agissant des tournesols, la lutte est rendue encore plus complexe car c'est une espèce appartenant à la même famille botanique que l'ambroisie, *«ce qui rend difficile la mise au point de solutions herbicides à la fois contre l'ambroisie et sélectives du tournesol»*, selon l'Observatoire national de l'ambroisie (créé en 2011). Les solutions sont multiples et coûteuses, et passent par des interventions mécanique, chimique et culturale, telles que le faux-semis, le broyage et le fauchage, le binage, le désherbage... Enfin, à plus long terme, il faut éviter de laisser les terrains nus ou en friche: plante dite *«pionnière»*, l'ambroisie a en effet besoin de lumière pour germer et d'éviter la concurrence d'autres plantes. Il convient donc de réinstaller le plus vite possible un couvert végétal sur un sol nu, en favorisant par exemple les graminées et la luzerne...

EMMANUEL COULOMBEIX


L'ambroisie à feuilles d'armoise se distingue de l'armoise commune ou de l'armoise annuelle, qu'il ne faut pas confondre.

▸ Agenda

10/10 Préparer sa cessation d'activité

La Chambre d'agriculture de la Nièvre vous invite à une réunion d'information sur le thème de la cessation d'activité, le 10 octobre de 14h à 17h30 à Château-Chinon.
Public concerné: exploitant(e)s souhaitant préparer leur retraite.
Objectifs: donner des repères pratiques pour préparer et anticiper la cessation d'activité, donner quelques pistes de réflexion pour transmettre son exploitation.
Des intervenants de la MSA Bourgogne et de la Chambre d'agriculture apporteront des informations et répondront aux questions posées dans le cadre d'échanges et de discussions. Coût: journée d'information prise en charge dans le cadre du Programme régional Installation, gratuite pour les participants.
Contacts et inscriptions:
Carole Simon ou Sylvie Simonin au 03 86 93 45 99
ou par mail à
carole.simon@nievre.chambagri.fr
ou
sylvie.simonin@nievre.chambagri.fr.

13/10 Brocante du Parc à Nevers

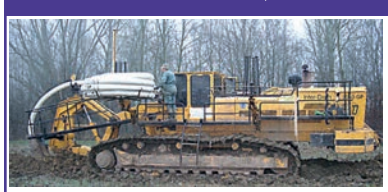
La brocante du Parc, mensuelle à Nevers, aura lieu dimanche 13 octobre de 7h à 18h, dans le Parc Roger Salengro, à côté de la Place Carnot. Entrée gratuite.

17/10 Foire-concours aux veaux de Corbigny

Jeudi 17 octobre, le Comité des foires de Corbigny organise la foire-concours aux veaux au marché au cadran (Sicagemac). L'arrivée des animaux est prévue à 6h, le concours à 8h30, et la vente durant toute la matinée jusqu'à la proclamation du palmarès en début d'après-midi.
Contact:
Pascal Loisy au 06 66 97 52 42.

20/10 Vide-greniers à Moulins-Engilbert

Le vide-greniers de Moulins-Engilbert aura lieu le dimanche 20 octobre de 8h à 18h, à la salle polyvalente.
Entrée gratuite.

CUMA HYDRAULIQUE AGRICOLE DU BERRY NIVERNAIS

DRAINAGE - IRRIGATION
DÉBOUCHAGE de DRAINS
TRAVAUX FORESTIERS
ÉLAGAGE au LAMIER
Zone d'activités sur la Nièvre
18 350 NÉRONDES
cuma.hydraulique18@wanadoo.fr
Visite conseil gratuite :
Port. : 06 82 85 70 03
Tél : 02 48 74 11 90

▶ Formations

10 et 11 Certiphyto au 2è semestre

La Chambre d'agriculture de la Nièvre propose une formation de deux jours au Certiphyto.
Les dates retenues sont:
- les 8 et 10 octobre à Corbigny,
- les 14 et 16 octobre à Nevers,
- les 22 et 24 octobre à Decize,
- les 5 et 7 novembre à Clamecy et
- les 12 et 14 novembre à Moulins-Engilbert.

Attention: compte-tenu de l'affluence dans ces stages très demandés, une date-butoir est prévue pour l'inscription, jusqu'à 3 semaines avant la date du stage.
Par ailleurs, des formations sur-mesure par groupes de 12 à 15 stagiaires sont aussi possibles dans une commune précise, sur réservation.
Contact et inscriptions auprès de Marie-Luce Soudière, chambre d'agriculture de la Nièvre, au 03 86 93 40 62 ou par mail à:
marie-luce.soudiere@nievre.chambagri.fr.

12 et 13/11 Alimentation des bovins: la méthode Obsalim

La Chambre d'agriculture de la Nièvre prépare une formation de deux jours, les 12 et 13 novembre prochains, sur le thème de *«l'alimentation des bovins: la méthode Obsalim»*. Le diagnostic par cette méthode permet d'identifier l'existence d'une problématique alimentaire et de comprendre les dysfonctionnements de la ration à partir d'observations sur le troupeau, afin de proposer un réglage alimentaire. Le lieu de la formation reste encore à définir, en fonction de la localisation des stagiaires inscrits.
Contact et renseignements: Julie Lagord, technicienne spécialisée IPG à la Chambre d'agriculture de la Nièvre et responsable du stage, au 03 86 93 40 77 ou par mail à: julie.lagord@nievre.chambagri.fr.

Viande bovine

FDSEA et JA lancent une mobilisation appelée à durer

Surprise chez McDonald's, le 28 septembre dernier. En réaction à la baisse violente des cours de la viande bovine, et à l'appel de la FNB, la section bovine de la FDSEA et les JA de la Nièvre ont donné le top départ d'une mobilisation syndicale appelée à durer plusieurs semaines et ciblant des enseignes important massivement des viandes d'origine étrangères.



Deux tracteurs et une vingtaine de manifestants ont bloqué, à l'heure du déjeuner, l'accès au McDonald's de la pace du champ de foire à Nevers.

Moins 50 centimes d'€ en deux mois, et des animaux ayant perdu 150 à 250 € net dans les stabulations. En quelques semaines seulement, les cours de la viande bovine ont subi une importante dépréciation qui n'a pas laissé de marbre les représentants professionnels de la FDSEA et des JA. Dès le 28 septembre, ils ont engagé des actions de blocage répété de plusieurs enseignes de la restauration collective, de la grande distribution et de la transformation et de la commercialisation de produits surgelés. Les McDo, Picard, Findus et autres Carrefour Market sont dans l'œil du cyclone.

Des niveaux d'importations qui plombent les cours

Les commentaires pour expliquer la situation à laquelle se trouvent confrontés les éleveurs sont simples mais terriblement néfastes à l'équilibre économique des exploitations.
Si la consommation de viande bovine en France connaît un léger recul (- 3 %) sur les six premiers mois de l'année 2013, le niveau d'abattage reste lui aussi en net recul par rapport à 2012 (- 8 %) et ces deux seuls éléments ne peuvent en tant que tel contribuer à menacer l'équilibre offre-demande. En revanche, depuis plusieurs mois maintenant, un certain nombre de gros faiseurs en matière de commercialisation de viande bovine se complaisent à faire rentrer des volumes conséquents de viande bovine étrangère sur le territoire français, limitant ainsi la capacité de la filière à valoriser les animaux abattus dans ses outils. On constatera néanmoins, que certains opérateurs d'aval s'accommodent parfaitement de cette situation … et il s'avèrera sûrement nécessaire de leur rappeler qu'ils ont aussi des responsabilités dans un futur plus ou moins proche.

MCDo épinglé : 3/4 de viande Hollandaise dans ses frigos !

Autre grief également évoqué par la vingtaine de manifestants mobilisés par la FDSEA et les JA, le fait que l'intégralité de ces enseignes se soit publiquement engagée, à laver plus blanc que blanc en s'approvisionnant exclusivement en Viande Bovine Française (VBF), à l'occasion de l'affaire Spanghero. Force est de constater que l'eau est déjà sale puisque c'est sans surprise que la délégation conduite par Alexandre Lorré, président des JA 58, et Emmanuel Bernard, président de la section bovine de la FDSEA, a découvert dans les frigos ouverts par le gérant du magasin, 75 % de viande en provenance des Pays-Bas. Une viande conditionnée en terre néerlandaise mais dont l'origine exacte n'était néanmoins pas précisée !

La mise en avant de la viande bovine française est une priorité

Après échange entre les responsables professionnels et le gérant du magasin dont le chiffre d'affaires a été réduit à néant à l'heure du déjeuner, il a été convenu que l'origine exacte des animaux serait précisée ultérieurement et retrouvée grâce au numéro de lot apposé sur les cartons. Des nouvelles sont attendues rapidement …
Quelques minutes avant de lever le camp, les syndicalistes ont par ailleurs reçu la visite de Catherine Fourcherot, directrice de cabinet de la préfète de la Nièvre, Michèle Kirry. Au cours d'un entretien improvisé dans les locaux de leur hôte d'un jour, ils ont ainsi pu repréciser leurs demandes de mise en avant de la viande française et la nécessité de voir le prix de la viande retrouver des niveaux satisfaisants à la veille de sorties importantes de broutards vers l'Italie.
Un impératif au vu du faible niveau des cours des animaux maigres pour la saison. La mobilisation lancée devrait donc en toute logique s'amplifier, tant au niveau national que départemental … et ce dès la fin de cette semaine.

S.L - FDSEA 58

Récoltes de tournesol

15 jours de retard en moyenne

Si les premières récoltes de tournesol ont débuté le 27 septembre dans le Donziais, la moisson est en très en retard. Comme toutes les autres cultures cette année.

Les premières parcelles de tournesol à être récoltées cette année l'ont été autour de Donzy, autour du 27 et du 28 septembre, le week-end dont la météo s'est montrée si lourde et si orageuse. C'est l'exception qui confirme la règle.

Comme toutes les cultures avant lui, cette année, la végétation a été très en retard. Les plantes ont eu du mal à mûrir. Et le tournesol ne faisant pas exception à la règle, compte tenu du printemps froid et humide que la Nièvre a connu, c'est avec entre 15 jours et trois semaines de retard que le gros des récoltes va être assuré dans le département. Jean-Pierre Condamine, président de la FDSEA58 et céréalier à Narcy, évoque la date du 10 octobre pour la majeure partie de la moisson *«alors que, dit-il, d'habitude à cette époque-là c'est déjà passé et que nous en sommes déjà aux semis de blé»*.

Selon les premières estimations, la récolte devrait se montrer à la hauteur cette année.
Les professionnels parlent de rendements tournant autour de 25 ou 26 quintaux par hectare, *«ce qui est très correct»* pour une qualité jugée *«tout aussi bonne»*.

E.C.


Malgré un retard de 15 jours, les tournesols nivernais devraient être correctement récoltés d'ici le 10 octobre.



Bourgogne
Conseil régional







Crédits photos : Pierre Combier, Bruno Le Hir de Fallois

Site internet d'information et de **services** pour les **circuits alimentaires de proximité**

Loc'Halles BOURGOGNE

Bourgogne Conseil régional

VOUS SOUHAITEZ DÉVELOPPER **LA VENTE DE PROXIMITÉ** VERS **LA RESTAURATION COLLECTIVE ?**

PARTICIPEZ AUX RÉUNIONS D'INFORMATION

Des rencontres pour les acteurs des circuits alimentaires de proximité pour :

- → **Découvrir** la plateforme Loc'Halles Bourgogne qui facilite une mise en relation entre producteurs et acheteurs,
- → **Témoigner** de vos expériences en Bourgogne,
- → **Partager** les projets de chacun pour l'introduction de produits locaux de qualité en restauration collective,
- → **Réfléchir** ensemble aux actions à engager pour organiser les circuits de proximité.

Côte-d'Or	**Dijon** Conseil régional de Bourgogne 17 boulevard de la Trémouille	**Mercredi 9 octobre** 14h45 à 17h30
Nièvre	**Lormes** Salle de la Mairie 1 place François Mitterrand	**Jeudi 10 octobre** 14h45 à 17h30

www.loc-halles-bourgogne.fr

▸ Agenda

06/10 Ronde des fromages et du foie gras

Dimanche 6 octobre, le groupement des producteurs de soumaintrain fermier organise la "ronde des fromages et du foie gras", randonnée pédestre et VTT sur deux parcours : un trajet de 14 km jusqu'à Soumaintrain, avec retour à la charge du marcheur et une boucle de 24 km. Inscription et départ à 8 h 30, de l'office de tourisme de Saint-Florentin, 10 rue de la Terrasse Participation : 4 €, gratuite pour les moins de 12 ans. Renseignements au : 03 86 35 1186 ou au 03 86 56 30 02

Jusq.15/11 Exposition photo à Vézelay

Le photographe belge Jean-Pol Stercq, portraitiste d'Hergé et de Max Pol Fouchet, présente jusqu'au 15 novembre une exposition de photographies du vignoble de Vézelay, prises dans le cadre d'un reportage effectué en 2012 au cours de deux résidences d'artiste. Exposition ouverte du mercredi au dimanche, de 14 h à 18 h, le lundi de 14 h à 17 h, fermée le mardi. Maison Jules-Roy, Le Clos du Couvent, rue des écoles à Vézelay

17/10 Rencontres Notariales à Auxerre

Les Rencontres Notariales 2013 auront lieu jeudi 17 octobre, de 17 h à 19 h, dans les locaux de la Chambre des Notaires de l'Yonne, 3 rue du Halage à Auxerre. Avec pour thème cette année : "Se (re) lancer dans la vie" L'occasion pour le public de venir consulter gratuitement un notaire sur tous les sujets : différentes façons de créer son entreprise, acheter sa maison en toute sécurité, aider les familles recomposées, etc…

Chambre d'agriculture de l'Yonne

Une session décentralisée à Beaune

En raison d'un séminaire à l'attention des membres élus, la session de rentrée de la Chambre d'agriculture de l'Yonne, s'est déroulée à Beaune, dans les locaux de la CAVB.



La tenue de la Session à Beaune aura été l'occasion pour le nouveau directeur de la Chambre régionale d'agriculture de Bourgogne, François Roze, de se présenter aux élus icaunais

Accueillis dans les locaux de la Confédération des Appellations et Vignerons de Bourgogne à Beaune, les membres élus de la Chambre d'agriculture de l'Yonne ont tenu leur session de rentrée le 19 septembre dernier. L'occasion, pour le président Henriot, dans son discours d'introduction, de balayer l'ensemble des grands thèmes de l'actualité agricole

A commencer par les résultats de la dernière moisson, notamment en blé : *«pas la récolte du siècle, contrairement à la production mondiale qui s'annonce déjà comme un record…»* Et pour cause : l'enquête *«rendements»* menée par la Chambre d'agriculture indique 65 q/ha en sol superficiel et 75 q/ha en sol profond, avec des taux protéi-niques plutôt faibles, entre 10,8% et 11%. Rendements encore plus décevants en colza, en baisse de 20, voire 30%, le manque de lumière à la floraison et l'excès d'eau ayant fortement dégradé le potentiel. Escourgeon et orge d'hiver sont dans la moyenne quinquennale, avec des moyennes de 61 q/ha en sol superficiel et 71 q/ha en sol profond, pour des taux de protéines respectifs de 10 et 11%. L'orge de printemps se situant dans le niveau du résultat des 5 dernières années. Selon Etienne Henriot : *«les agriculteurs de l'Yonne sont aujourd'hui doublement pénalisés, à la fois par des quantités en baisse et par la chute des cours»*. D'autant que, déclaré en zone vulnérable sur quasiment tout son territoire, le département doit faire face à une baisse de qualité des protéines consécutive à la diminution de l'apport azoté : *«il est urgent de mener des travaux de recherche en matière de variétés et d'innovation, afin de sortir de cette impasse…»*

Les autres filières

Alors qu'au niveau local en maigre, le marché commence tout juste, la filière bovine s'interroge : *«les Italiens viendront-ils acheter des broutards… ?»* Les difficultés économiques du pays concourant à la réduction des achats de broutards bourguignons. Si une remontée des cours est apparue ces derniers mois en filière porcine, l'hémorragie continue et le nombre d'éleveurs icaunais continue de diminuer. La coopérative Cirhyo ne comptant plus que 35 adhérents pour un total de 4100 truies et environ 9200 t de porc charcutier.

Le département ne manque pourtant pas d'atouts : grand producteur de céréales, des espaces d'épandage, un grand bassin de consommation… Le secteur des volailles, comme celui du porc, devrait bénéficier de la baisse des cours des céréales. Reste à savoir si cela suffira à réorganiser les marchés ?

Le secteur départemental du lait est toujours difficile, en dépit d'indicateurs à la hausse, avec un prix moyen en juillet pour la région Bourgogne, à 365 €/1000 l. La filière départementale étant notamment perturbée par la mutualisation de ses dotations avec le Bassin Grand Est.

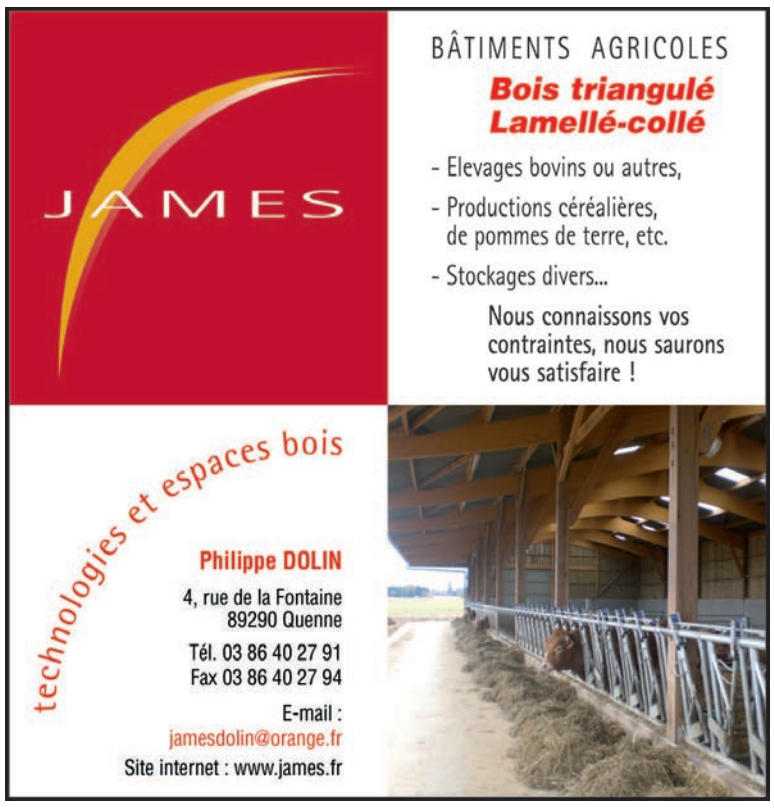
Avec des rendements déjà annoncés à la baisse, les vendanges 2013 ne seront pas non plus *«celles du siècle»*. Un point positif toutefois, avec des cours du Chablis en hausse de 20 % pour les 1er Cru, 15 % pour les Chablis et 24 % pour les Petit Chablis. La campagne de détection de la flavescence dorée qui vient de se terminer dans le département a enregistré une bonne participation des professionnels, avec 120 personnes présentes à Chablis, pour 400 ha examinés, 90 à Saint-Bris et Irancy, où plus de la moitié du vignoble a été inspectée.

«Que le monde agricole soit force de proposition…»

L'impact de la nouvelle PAC est encore difficile à évaluer sur les exploitations de l'Yonne, tant les hypothèses sont nombreuses. Dès que seront établies les futures règles, *«la Chambre d'agriculture en présentera un exposé détaillé afin d'apporter l'information la plus complète…»*

Sur le plan de la problématique environnementale, le message d'Etienne Henriot à l'attention de l'administration est sans appel : *«ne jamais venir devant les agriculteurs avec une carte et un programme d'actions prédéfini, où ils n'ont pas à discuter, sinon, on va au clash ! Il est impossible de travailler comme ça et il est important que le monde agricole, acteur des territoires, soit force de proposition.. »* Pour mémoire, le département compte 14 Bassins d'Alimentation de Captage classés prioritaires dans le cadre du Grenelle (sur 507 répertoriés dans l'hexagone), auxquels il faut ajouter les territoires concernés par 3 captages limitrophes du Loiret, de la Seine et marne et de la Nièvre. A l'issue du Conseil plusieurs motions ont été adoptées, préconisant notamment dans le cadre du cahier des charges européen relatif à l'agriculture biologique, d'autres alternatives de contrôle basées sur des techniques scientifiques de reconnaissance variétale et non pas seulement l'identification à l'œil nu.

DOMINIQUE BERNERD




Les membres élus de la Chambre d'agriculture de l'Yonne étaient réunis à Beaune pour un séminaire de deux jours.

Oléagineux et protéagineux

Sofiprotéol fête ses au Mériot

Sofiprotéol fête ses 30 ans avec une exposition itinérante baptisée «Sofitour», qui s'arrêtera samedi 5 octobre à l'usine du Mériot, dans l'Aube.



Photo : Sofiprotéol

Une exposition itinérante pour expliquer l'histoire du groupe et présenter ses outils industriels.

Créé en 1983 à l'initiative du monde agricole, notamment les producteurs de colza et de tournesol, Sofiprotéol est le groupe financier et industriel de la filière française des huiles et des protéines. Ses activités industrielles sont réparties entre un «Pôle végétal» qui produit à partir du colza et du tournesol, de l'huile alimentaire, des tourteaux pour les animaux d'élevage, du biodiesel Diester© ainsi que des produits d'oléochimie et un «Pôle animal» spécialisé dans la nutrition et la santé des animaux, la transformation de viande de porc, de volaille et d'oeufs ainsi que les produits élaborés. Le groupe a généré en 2012 un chiffre d'affaires de 7,3 milliards d'euros, dont 80 % réalisés en France, sur plus de 70 sites de production. Les deux tiers des effectifs, soit 5600 collaborateurs, travaillant dans l'hexagone. Si la première décennie a été marquée par l'invention en 1990 du biodiesel de marque Diester©, créant ainsi un débouché majeur pour la filière, celle qui a suivi a vu le développement dans l'oléochimie et dans l'huile alimentaire, au travers du rachat en 2003 de lesieur. Au cours de la dernière décennie, Sofiprotéol a investi dans les filières animales avec le rachat en 2007, de Glon Sanders. C'est sur le site du Mériot, spécialisé dans la trituration de graines oléagineuses ainsi que la production d'huile alimentaire, de tourteaux, de biodiesel et de glycérine, que l'exposition «Sofitour» fera halte samedi 5 octobre. Cette exposition a été conçue pour retracer l'histoire de Sofiprotéol, expliquer son fonctionnement et présenter ses outils industriels. Début des visites le matin à 11 h.

Agriculteur céréalier dans le Sénonais, Alain Renoux est également administrateur à la FOP (Fédération Française des Producteurs d'Oléagineux et de protéagineux), au titre du collège des représentants régionaux : *«Il faut savoir qu'aujourd'hui, entre 70 et 80 % de la collecte de colza du département prend chaque année la direction de l'usine du Meriot. Sofiprotéol a pris une importance particulière dans la filière. On s'en est encore aperçu récemment, où il aura suffi de l'annonce de la fermeture de deux usines pour voir plonger les cours du colza de 15 €. Jusqu'à maintenant, Sofiprotéol avait calé son programme industriel sur les 10 % d'incorporation prévus par l'Europe. L'outil est désormais surdimensionné compte tenu du rééquilibrage à 7 % et la diminution des débouchés contribue à peser sur les cours. La baisse constatée nous permettra sans doute de reconquérir la place de 1er département producteur, car si nous n'avons guère le choix d'une autre tête d'assolement, d'autres départements avec un potentiel plus important risquent de délaisser la culture de colza».*

Dominique Bernerd

FDSEA 89

Conseil de rentrée

Conseil de rentrée pour la FDSEA de l'Yonne, avec pour thèmes principaux la réforme de la PAC et la relance syndicale.

Deux ans déjà que la FNSEA se mobilise sur le dossier de la Politique Agricole Commune. Le combat a payé puisque le budget français alloué à l'agriculture a été sauvegardé, après avoir réussi à mobiliser nos parlementaires européens sur le sujet. Le combat n'est pas pour autant terminé, puisqu'il reste aujourd'hui à fixer les choix nationaux. Le ministre Le Foll persiste dans ses choix, d'une « redistribution », alors que celle-ci peut représenter jusqu'à 30 % de l'enveloppe du 1er pilier. Elle s'appliquerait alors sur les 52 premiers ha des exploitations. Dans le même temps, le ministre a obtenu la confirmation de la transparence Gaec pour l'éligibilité de cette mesure. Les administrateurs de la FDSEA de l'Yonne s'élèvent contre la position du ministre, jugeant que la mesure envisagée serait de la « pure » discrimination envers les autres formes sociétaires. En effet, du fait de cette transparence, les Gaec pourraient bénéficier d'un paiement redistributif supérieur du double, voire du triple par rapport à une EARL de taille identique. Au-delà de ce point d'achoppement et afin de conserver une dynamique économique et sociale dans notre département, le Conseil a pris des positions complémentaires par rapport à la réforme et suit les positions nationales : une convergence partielle à 60 %, une limitation des pertes à 30 % par rapport aux références de début de période, un verdissement proportionnel et pragmatique…

Pour une relance syndicale plus efficace

Autre sujet majeur abordé lors de ce Conseil de rentrée : la relance syndicale. Invités de la matinée, Philippe Jehan, président de la FDSEA Mayenne et Philippe Vuillot, responsable du service syndical à la FDSEA de Saône et Loire, sont venus témoigner sur le sujet. Deux méthodes différentes, pour un même résultat : une augmentation des cotisations. En Mayenne, le choix s'est orienté vers une mobilisation de l'équipe des professionnels, pour un meilleur taux de pénétration en multipliant les représentations communales et cantonales. Avec comme résultat de compter comme adhérents près de la moitié des agriculteurs du département. En ce qui concerne la Saône et Loire, Philippe Vuillot a intégré l'équipe syndicale il y a deux ans, avec pour objectif de dresser un état des lieux du nombre d'adhésions en baisse et trouver des solutions pour y remédier. Se définissant lui-même plus comme « coordinateur » qu'inventeur de solutions clé en mains, il a rencontré sur le terrain l'ensemble des responsables syndicaux à tous les échelons, afin de recueillir leurs doléances. Ce qui a entraîné une réorganisation de l'instance départementale afin de répondre aux besoins exprimés. Comme par exemple, pour chaque dossier, la création d'un binôme élu/administratif, dans le but d'une expertise plus pertinente. Suite aux deux témoignages apportés, une évidence s'impose : l'importance de redonner la parole au terrain, en l'informant des actions menées et en recueillant ses interrogations, tout en remettant de l'humain au cœur de l'action.

Bientôt la Saint-Martin !

Cette année, la foire de la Saint-Martin se tiendra dimanche 10 novembre. Comme à son habitude, l'espace agricole aura pour cadre la place de l'Arquebuse à Auxerre. L'occasion d'annoncer aux visiteurs la création d'un « e drive fermier » au printemps prochain. Les consommateurs pourront ainsi remplir de manière virtuelle leur panier de produits locaux et de saisons sur Internet, avant d'aller les retirer en un lieu restant à déterminer. L'occasion pour les producteurs du département d'aller à la rencontre du grand public.

Sandrine Vatinelle,
Animatrice FDSEA 89

▸ Agenda

05/10 Fête du bourru à Auxerre

La traditionnelle fête du bourru se déroulera samedi 5 octobre, dès 10 h, dans les rues du centre ville d'Auxerre (Place Saint-Pierre, rues Joubert et Fécauderie). Au programme : défilé des Peulons d'Auxerre, suivi de la traditionnelle bénédiction du bourru en l'église Saint-Pierre et de l'intronisation sur l'esplanade du Théâtre, avant l'attendue dégustation

18/10 Concours charolais d'Avallon

Le Syndicat d'Elevage de la Race Bovine Charolaise de l'Yonne organise son Concours Interdépartemental de bovins reproducteurs les vendredi 18 et samedi 19 octobre à Avallon. Il se déroulera sur le parking de la RD 606 (face au cimetière), à l'entrée nord d'Avallon.
Ce concours est ouvert à tous les animaux inscrits au HBC Livre A. Les opérations du jury se dérouleront le vendredi 18 octobre, dès 13 h 30. Les éleveurs désirant participer sont priés de prendre contact pour le 27 septembre dernier délai avec le Syndicat d'Elevage de la race Bovine Charolaise:
9 avenue du 11 novembre
à Avallon. Tél 03 86 34 23 41
(entre 8 et 9 h)
Fax 03 86 31 63 56

22/10 Permanence de l'Apecita

La prochaine permanence mensuelle de l'Apecita, se tiendra mardi 22 octobre, à la Chambre d'agriculture, 14 bis rue Guynemer à Auxerre. Pour rencontrer la déléguée régionale, prendre rendez-vous à la Chambre d'agriculture, auprès de Martine Laurent, tél 03 86 94 28 99

Pôle juridique

Les juristes du Pôle Foncier Expertise Juridique vous reçoivent uniquement sur rendez-vous en nos bureaux à :
Avallon : 9 avenue du 11 novembre, le 1er mercredi de chaque mois
Maillot : 8 avenue de l'Europe, ZA le Saule Fendu, le 1er lundi de chaque mois
Auxerre : 14 bis rue Guynemer
Vous pouvez les joindre par téléphone au 03 86 94 22 22, pour prendre rendez-vous, obtenir l'indice des fermages, les barèmes indicatifs de la valeur vénale des terres etc.



▸ Formations

Cultiver les relations au sein de ma société

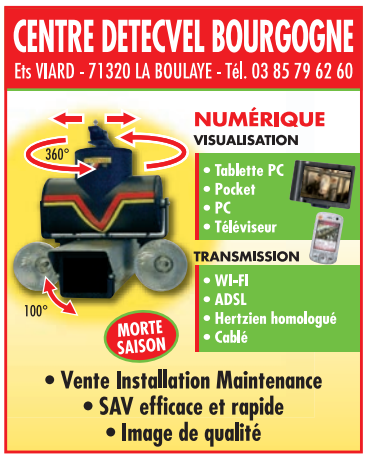
La vie en société est régie par des étapes réglementaires et statutaires. Les relations entre associés et les conditions favorables pour favoriser les échanges sont souvent peu évoquées ou organisées. Il est donc nécessaire d'acquérir des bases de communication pour prévenir des conflits ponctuels. La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, mardi 15 et vendredi 18 octobre, de 9 h à 17 h sur ce thème.
Objectif : Favoriser une communication positive pour développer des relations saines au sein du groupe, identifier les sources de conflits potentiels, savoir les prévenir et les gérer.
Intervention : Cécile Foissey, formatrice, Chambre d'agriculture de la Haute-Marne
Renseignements : Cyril Fournier, responsable des actions "Conseils d'entreprises" à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Bâtir son projet d'installation

La Chambre d'agriculture de l'Yonne organise une formation de 2 jours, de 9 h à 17 h 30, à Auxerre, lundi 7 et jeudi 10 octobre ou lundi 9 et vendredi 13 décembre avec pour objectif d'améliorer la préparation du projet d'installation et d'acquérir la méthodologie nécessaire pour évaluer la faisabilité de celui-ci.
Intervenants : Sylvie Huyghe, juriste à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, Emeline Richard, conseillère d'entreprise ainsi que les conseillers spécialisés de la Chambre d'agriculture, selon les productions envisagées
Renseignements : Cyril Fournier, responsable des actions "Conseils d'entreprises" à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 22 10

Formation Mes P@rcelles

solution Internet pour piloter mes cultures, lundi 14 et 21 octobre, de 9 h à 17 h, au lycée agricole de Venoy, organisée par la Chambre d'agriculture de l'Yonne.
Au programme : être capable d'utiliser seul l'outil Internet cartographique pour réaliser son plan prévisionnel de fertilisation et enregistrer ses interventions culturales ; réaliser son assolement cartographique ; réaliser seul son plan de fumure prévisionnel ; enregistrer ses interventions (semis, CIPAN, engrais, phytos), en conformité avec la réglementation et de manière autonome.
Renseignements : Sandra Martinet, conseillère en productions animales à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, tél 03 86 94 28 42



Journées du Patrimoine

Succès au rendez-vous pour la «*Balade Elevages et Paysages*»

La 5ème édition de la «*Balade Élevages et Paysages*» qui se déroulait cette année dans l'Yonne a accueilli un public nombreux


Près d'une vingtaine de participants pour la première balade de la matinée

Plus de 150 personnes ont participé à la 5ème édition de l'opération «*Balades Elevages et Paysages*», organisée par les Comités Régionaux Interbev, dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine. Plusieurs balades commentées autour de la ferme tenue par Yves et Joël Erfort à Venouse ont rythmé la journée. A cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir le lien étroit entre agriculture et écologie, à travers l'équilibre des différentes cultures, prairies, animaux qui y pâturent, les haies, les bosquets, les cours d'eau…
«*La présence de haies indique que l'élevage date des enclosures, un phénomène intervenu en France à la révolution pour empêcher la vaine pâture et empêcher le passages des bêtes n'importe où…*»
Guide conférencière paysagiste, Hélène Delouvée s'appuie sur l'histoire pour mieux expliquer aux marcheurs le patrimoine agricole d'aujourd'hui. L'occasion également de rappeler que ce sont les moines cisterciens de l'abbaye de Pontigny toute proche, qui ont façonné en son temps le paysage : «*ils ont travaillé le sol, essarté (débroussaillé) le paysage, assaini des zones humides, planté de la vigne…*» Expliquant au passage la toponymie de certains lieux : «*Près de Venouse, la «Grange de Beauvais» tire son nom des «Granges»*», fermes devant se situer à moins d'une journée de marche de l'abbaye, où vivaient des moines convers, qui travaillaient la terre tout en ayant un statut de religieux… »
En chemin, petit arrêt dans les prairies naturelles pour expliquer toute l'importance de la biodiversité pour l'élevage : «*à la fois des graminées, des plantes vivaces, du plantain, des pissenlits…, la diversité végétale améliorant d'autant la qualité du troupeau paissant dessus*» L'occasion de rappeler aux visiteurs que les chemins sur lesquels ils se promènent ne subsistent bien souvent que grâce au travail des éleveurs.
A l'issue de la balade, retour à la ferme pour une immersion au cœur du métier, avec une visite commenté des bâtiments et de l'exploitation par Joël Erfort. Pour les visiteurs, un moment de dialogue privilégié pour mieux comprendre les difficultés des exploitants et comment les éleveurs contribuent à modeler les paysages tout en préservant la biodiversité grâce à leurs troupeaux.

DB


Dégustation de viande bien méritée, à l'issue du parcours

Foire d'Auxonne

Les JA de l'Yonne ont fait la foire…

Pour la seconde année consécutive, les JA de l'Yonne ont participé à la foire exposition d'Auxerre

Si en 2012, leur présence se limitait à la tenue d'un stand à l'entrée d'Auxerrexpo, le challenge était tout autre cette année puisqu'ils avaient en charge l'organisation de l'Espace agricole tout entier, le temps de la première journée d'ouverture. Une opération à laquelle ont participé de nombreux représentants du monde agricole, au premier rang desquels la Chambre d'agriculture de l'Yonne et la FDSEA 89, ainsi que les lycées La Brosse et de Champs sur Yonne, ainsi que le CFPPA et la MFR de Villevallier.
Plusieurs vaches laitières et allaitante, un cochon, des chevaux, des moutons, des poules et lapins… Les visiteurs ont eu tout loisir de les admirer et se renseigner sur l'actualité de l'agriculture icaunaise auprès des professionnels présents sur les stands. Avec également, après avoir répondu à un quizz agricole préparé par les élèves du lycée de Champs sur Yonne, la possibilité de participer à un concours de pesée d'un panier garni. Dans le même temps, le CFPPA d'Auxerre La brosse présentait sa «*Cave aux arômes*» dans l'enceinte d'Auxerrexpo. Et pour bien terminer la journée, «*After work*» en soirée, animée par JA 89, avec dégustation de vins de Chablis et de produits du terroir. Devant le succès rencontré, on parle déjà d'une nouvelle participation pour l'édition 2014 !



Sur le stand de JA 89, explication par l'image du revenu agricole



Venue en voisine du lycée La Brosse, « Fleur de vanille », beau spécimen de vache laitière


L'occasion de gagner un panier garni

Filière ovine

Rencontre technique régionale dans l'Yonne

La 8ème édition des rencontres techniques régionales organisées par la section ovine du Comité Régional de l'Elevage s'est tenue sur l'exploitation de Fabrice Trottier, à Charbuy, dans l'Yonne, où l'accent est mis sur l'optimisation de l'autonomie fourragère



Le président du Corel, section ovins de la Chambre régionale d'agriculture, Thierry Besançon et Fabrice Trottier, éleveur ovins à Charbuy, dans l'Yonne (de gauche à droite)

Installé en 2004 en double activité sur 75 ha de grandes cultures, c'est en 2006 que Fabrice Trottier saute le pas et se lance dans la production ovine, après avoir cessé son travail à l'extérieur. Avec pour projet de constituer une troupe de 320 brebis OIF en production d'agneaux de bergerie, de construire une bergerie et, dans un second temps, un hangar de stockage. Sept ans plus tard, l'exploitation s'étend sur 118 ha, dont près de 42 ha de prairie permanente, 4,6 ha de prairie temporaire autour de la bergerie, 6,3 ha de fourrage annuel et 65 ha de grandes cultures où l'on privilégie le non-travail du sol et la technique bas volume. Avec des contraintes importantes, certaines parcelles étant éloignées des bâtiments ou situées en zone urbaine, sans possibilité de pâture.



Visite commentée des prairies implantées autour de la bergerie

A la recherche d'une autonomie fourragère et protéique

Le cheptel est conduit en race pure, composé de 340 brebis OIF Ile de France et 108 agnelles. Toutes les luttes ont lieu au printemps, des béliers vasectomisés étant utilisés au printemps pour induire les chaleurs. Dès son installation, Fabrice a fait le choix de constituer un lot d'agnelage en août et septembre, afin de vendre ses agneaux en fin d'années et profiter ainsi de la prime versée par sa coopérative, la Cialyn. Augmentant d'année en année (260 brebis luttées pour la campagne 2014), ce lot est constitué de femelles ayant agnelé à la même période l'année précedente (en novembre) et par les agnelles vides. Les agnelles de renouvellement étant conservées en priorité sur le lot, afin d'agneler en janvier à 16 mois.

Les besoins en fourrage sont élevés : en 2013, le troupeau a ainsi consommé plus de 185 tonnes de matière sèche de fourrage conservé, soit 422 kg par EMP. Le mode de récolte majoritaire étant l'enrubannage. Parallèlement, l'éleveur augmente au fil des années le niveau de complémentation en fin de gestation, constatant que nombre de brebis maigrissaient à l'approche de l'agnelage. En 2013, la consommation totale de concentré a atteint 263 kg par EMP, dont 143 kg de concentré pour les seules brebis et l'élevage des agnelles. La productivité de l'exploitation reste limitée, du fait de problèmes sanitaires récurrents (avortements, FCO, Schmallenberg) et d'un renouvellement élevé. Comparés à la moyenne des fermes du réseau « Céréales-Ovins » de l'Yonne et de la Côte d'Or (11,6 €/kgc), les résultats *«coût de production»* de l'exploitation sont légèrement supérieurs à 12,1 €/kgc. Des marges de progrès sont recherchées, au travers d'une autonomie fourragère et protéique plus grande.



Un troupeau composé de 340 brebis OIF Ile de France et 108 agnelles

Des obligations d'intercultures

Dans cette optique, ont été implantées autour de l'exploitation des prairies multi-espèces, pour une production plus régulière au fil des saisons et une réduction d'engrais et de concentré azotés. Avec des fortunes diverses, suivant les semences utilisées, certaines ayant, comme le pâturin des prés une fâcheuse tendance à coloniser entièrement la prairie en quelques années. Autre variété à éviter, provoquant le même envahissement : le dactyle.

Installé en zone vulnérable, Fabrice Trottier a obligation d'implanter des couverts avant toute culture de printemps. L'occasion, après avoir semé des dérobées de constituer à la fois des stocks et prolonger le pâturage en automne. Des essais d'implantation de moha trèfle d'Alexandrie et de sorgho fourrager ont ainsi été menés en intercultures, entre l'escourgeon et le tournesol. Mais sensibles au froid et en concurrence avec la repousse d'escourgeon, ces deux plantes n'ont que rarement dépassé un rendement d'une tonne de matière sèche/ha.

Résultats satisfaisants en revanche sur les parcelles semées avec un mélange composé de pois fourrager, vesce, colza fourrager et trèfle d'Alexandrie. Outre une visite explicative dans ces parcelles, les participants, au nombre desquels de nombreux jeunes de l'enseignement agricole, ont pu assister à différents ateliers, sur des thèmes divers comme : la conduite de la reproduction avec utilisation de mélovine et béliers vasectomisés, l'élevage des agnelles de renouvellement, les traitements parasitaires et leurs limites…

DOMINIQUE BERNERD

▶ Interview

Producteur ovin en Côte d'Or, Thierry Besançon est Président de la Commission Régionale Élevage Ovin (Corel) au sein de la Chambre régionale d'agriculture

TdB : Quels sont les objectifs du Corel ovin ?
Th. Besançon : *«Avant tout, maintenir la filière ovine dans son territoire et la développer, pour qu'au final il y ait de la marge dans les ateliers bourguignons. Le cheptel régional compte environ 150 000 brebis contre 200 000 il y a encore quelques années. Le soutien à la filière apporté suite au bilan de la PAC 2010 a stabilisé l'hémorragie même si aujourd'hui, les petits troupeaux ont tendance à disparaître, au bénéfice des exploitations de taille moyenne. Mais pour que tout cela soit durable et faire en sorte que les producteurs restent sur leur territoire et qu'ils aient leur place sur les marchés européens et mondiaux, il nous faut avant tout une PAC forte»*

Que représente une exploitation comme celle de Fabrice Trottier ?
«En ovin comme ailleurs, on peut gagner sa vie. Il faut aimer cela et être fait pour, c'est vrai. L'exemple type avec Fabrice Trottier, qui nous accueille aujourd'hui et qui a su techniquement optimiser son exploitation avec les cultures dérobées, travaillant notamment à améliorer son autonomie fourragère, tout en réussissant à nourrir son troupeau pour moins cher. Autre point positif : le fait d'avoir investi dans un bâtiment économique et bien dimensionné, comme l'est cette bergerie «Intra Bois». Il est important, tout en s'équipant correctement, de bien s'adapter à son territoire»

Quelles sont les difficultés rencontrées par la filière aujourd'hui ?
«Même si nous sommes sur des bases en terme de marché, plus fortes que l'an passé, la quantité produite baisse, au même rythme d'ailleurs que la consommation, ce qui a pour effet de tenir les marchés. Mais il faut veiller à ce que la viande ovine soit toujours bien en place dans les rayons des supermarchés, au risque pour le consommateur, de s'habituer à son absence et d'en consommer de moins en moins. D'où l'importance de bien valoriser les signes de qualité, avec des cahiers des charges certes, parfois contraignants, mais qui répondent à l'attente sociétale»

Et ses atouts ?
«L'interprofession a lancé il y a quelques années le concept de découpe «Agneau presto», bien en phase avec les nouvelles habitudes culinaires. Cela aurait été un sacrilège avant, de découper ainsi un gigot. Aujourd'hui, il faut s'adapter. C'est un superbe concept et la Grande Distribution s'y intéresse désormais. Reste à former les bouchers pour leur apprendre cette nouvelle découpe. Une journée «Agneau Presto» aura d'ailleurs lieu dans le cadre de la prochaine foire gastronomique de Dijon, financée par l'Interprofession»

SOCADRAIN T.P.
• Drainage
• Mise aux normes de bâtiment d'élevage
• Étanchéité de bassin géomembranes
SOCADRAIN TP - 89380 Appoigny - Tél. 03 86 53 08 75

Vins de Bourgogne

Montée en gamme durable ?

Mardi à Beaune, l'Interprofession des vins de Bourgogne (BIVB) tentait de faire le point sur le millésime 2013 en pleines vendanges. Pas de conclusions qualitatives, mais plutôt quantitatives : 2013 s'achemine vers une nouvelle petite récolte en volumes. Le marché vrac ralentit faute de stock, mais les prix continuent de grimper. En aval, les marchés français et export sont toujours demandeurs. Une montée en gamme est attendue mais sera-t-elle durable ?



Déjà plus de 170 000 connections sur le site www.cequivavraimentsaoulerlesfrancais.fr. On s'apprête, en France, à lutter contre le vin et non plus seulement contre la consommation excessive d'alcool. Désormais assimilé à une drogue, le vin serait jugé nocif dès le premier verre. Ce site présente les mesures envisagées, ou déjà annoncées, et leurs conséquences.

900-950 € pour une pièce de 228 litres de Bourgogne rouge; 650 €/pièce pour l'appellation régionale blanche ; bien qu'ayant anticipé, les courtiers cherchent désespérément des raisins pour satisfaire le marché des crémants… Comme en 2012, le marché vrac est tendu.

Alors que les vendanges ont débuté, les premières estimations de récolte 2013 ne sont pas pour inverser cette tendance. *«Les vendanges débutent mais ce sera difficile d'atteindre les 1,4 million d'hectolitres de vins en Bourgogne, alors que notre moyenne est de 1,55. Cette campagne difficile (millerandage, coulures, grêle) laisse présager de faibles récoltes surtout pour les chardonnays ayant plus souffert de la mauvaise floraison que les pinots noirs»*, décrivait Michel Baldassini, président-délégué du BIVB, mardi à Beaune. Si les vignes grêlées en Côte de Beaune (1350 ha) se sont *«bien remises»*, seul les pinots de la Côte Chalonnaise - comme l'an dernier d'ailleurs - *«s'en sont bien sortis»* tout comme les vins de la Côte de Nuits, plus orientés Grands Crus. La récolte des crémants ne sera *«pas à la hauteur des espérances»* en volume. Chablis se dirige aussi *«sur une petite récolte»* ce qui ne réjouit pas pour autant les Mâconnais - du Nord comme du Sud - qui sont dans la même situation, tablant sur des rendements de 40 hl/ha.

Le négociant de Beaune, Pierre-Henri Gagey était bien obligé de le reconnaître, avec les 1,24 million d'hl en 2012, *«la situation est compliquée puisque nous vendons plus que nous produisons. Ça ne pourra pas durer indéfiniment. On doit retrouver un équilibre. Ce ne sera pas le cas encore en 2013»*. Les sorties de propriétés sont en retrait de -7 % (744.462 hl, dont 48 % en millésime 2012) sur la campagne vrac, ce qui est remarquable *«par rapport aux baisses de récolte de -20%»*, preuve que *«le business est toujours bon à travers le monde»*.

Des marchés aval en hausse

Car ces achats des Maisons traduisent la croissance des ventes. En France le marché traditionnel (restauration, cavistes) reste *«stable»* (20 millions de bouteilles vendue ; 8,5% de part de marché). Les ventes en Grande distribution poursuivent leur progression (+4 % vol. et +5 % val.) avec surtout *«le prix au col le plus élevé à 6,5 €/bouteille»*. Un positionnement sur des prix premium, même pour des entrées de gamme, qui est *«une de nos force»*. L'interprofession travaille d'ailleurs toujours à bien positionner les Côteaux Bourguignons, qui ne décollent pas faute de disponible. Elle se penchera sur la question des communales et premiers crus le 21 janvier prochain.

A l'export, sur les sept premiers mois de l'année, l'augmentation est *«surprenante»* avec "seulement" + 1,6 % en chiffres d'affaires (+4,7 % en vol.). Michel Baldassini voyait là un signe qu'il se vend aussi *«plus de régionales et de crémants»*, que de Grands Crus, faiblement produits en 2010 et vendus actuellement.

Dans le détail, l'Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) profite de la reprise de l'économie américaine (+13% en vol. et +7% en CA). L'Asie (voir page HH) voit la Chine et Hong-Kong continué de progresser, au contraire du Japon (-14% vol et -11% en val.), qui avait certes atteint des records. Enfin, l'Europe *«fonctionne bien»* dans sa globalité (+7,5 % en vol. et +3 % en CA) avec en terme de dynamisme, la Belgique, la Suède (+20 % en vol.) et l'Allemagne. L'Angleterre ou les Pays-Bas sont *«stables»* tandis que la Suisse replonge.

"Pépin" structurel en vue

Derrière ces chiffres, la question des prix et hausses aux clients et acheteurs se pose. La montée en gamme des vins de Bourgogne est-elle durable, ou bien lié à ces faibles récoltes successives? *«Ça nous inquiète car un jour il faudra corriger. L'an prochain, on ne sera pas en augmentation en volume, ce n'est pas possible. Un tas d'entreprise n'ont plus de vins à vendre. C'est donc compliqué, mais certes préférable à trop de vins à vendre dans les caves. On ne voudrait pas que ce déséquilibre entraîne une hausse des prix non maitrisée. Faisons très attention aux prix, même si on ne peut pas les contrôler»*, alertait Pierre-Henri Gagey. Discours proche du côté de la viticulture avec Michel Baldassini qui rajoutait tout de même en guise d'invitation à la réflexion : *«les surfaces dédiées pour les vins de base crémants sont une bonne chose et ont permis de réguler les marchés bourguignons. Là, on fera vers 57 hl/ha alors qu'on visait 87 hl/ha. A cela se rajoute les maladies du bois, notamment sur chardonnay, pour récolter des ceps en train de mourir. Le vignoble est de moins en moins productif. C'est aussi lié à son vieillissement. Dans les années 1980, bon pour la qualité, on a planté des clones peu productifs. Idem pour les porte-greffes. Désormais, le moindre "pépin" climatique, comme chaque année avec le dérèglement climatique, devient une inquiétude structurelle. Nous pouvons donc être inquiets sur le potentiel de production dans l'avenir»*. Un sujet majeur qui sera débattu le 5 novembre lors de Vinosciences.

Des plantations rentables ?

Le potentiel de production pourrait venir de nouvelles plantations *«toujours encadrées»* - et *«gérer de façon intelligente»* pour ne pas déstabiliser les marchés à moyen terme - sur certains coteaux mais plus probablement dans les appellations régionales, en Mâconnais et en Côte Chalonnaise où se trouve le plus gros des contingents.

Quid de leur rentabilité ? Pierre-Henri Gagey imaginait donc que si *«cette hausse des prix est contrôlée, elle peut être l'occasion de retrouver une dynamique permettant aux deux familles d'envisager de nouvelles plantations»*.

Pour l'heure, accélérée par la pyramide des âges, la tendance à l'agrandissement des domaines se confirme, alors que les Maisons de négoce sont aussi aux achats de vignes et Domaines, pour sécuriser justement leurs approvisionnements et marchés… Les frontières entre les deux familles deviennent poreuses. La gestion du foncier reste primordiale.

CÉDRIC MICHELIN

▸Zoom sur...

Des vins remplis d'énergies

Le BIVB semblait bien embêté pour déterminer la qualité du millésime 2013. *«C'est un peu tôt pour dire. Le mois d'août ensoleillé et cette dernière semaine ont nourri les raisins, il peut y avoir de très bons vins, remplis d'énergies»*, s'aventurait Pierre-Henri Gagey, pressé par les journalistes. Pourtant, côté viticulture, pas d'emballement. La profession se posait même un temps la question de demander une dérogation au 1,5° d'enrichissement. *«Finalement, les sucres sont dans les clous compte tenu des faibles volumes»*.

P.S.A.V.
Prestataire Service Agri. Viticole
La prestation de services dans les règles de l'art !



Après 25 ans passés dans le secteur viticole chablisien, Jean-Claude Duval a créé en 2009 la Sarl PSAV. La société basée à Venoy, propose des prestations viticoles (mais aussi agricoles) : taille tous types, baissage, relevage,… Le viticulteur achète une prestation clé en main, généralement sous forme de contrat annuel (pour l'ensemble de la culture de la vigne) ou à la carte pour répondre à un besoin ponctuel. Après un tour des parcelles et des travaux souhaités, PSAV établit un devis à l'hectare ou au plant vivant. C'est PSAV qui se charge de recruter les 20 à 45 saisonniers chaque année et donc des démarches administratives. Chaque saisonnier reçoit des formations en interne ou en externe et est équipé du matériel nécessaire : sécateurs, véhicules, vêtements de pluie… PSAV forme de nombreuses équipes de 3 personnes encadrées par une chef d'équipe, Cyndie Picart, interlocutrice du viticulteur. Ces petites équipes permettent une souplesse et une réactivité pour répondre aux besoins des clients. PSAV intervient sur tous les vignobles de l'Yonne et intervient aujourd'hui sur 100 à 120 hectares, avec une demande croissante sur la Champagne. En plein développement, la société vient de recruter Clémence Moreau, titulaire d'un DUT commercialisation et d'une licence en ressources humaines, afin de gérer la partie administrative. Actuellement, PSAV est en phase de test pour proposer à ses clients des prestations de vendanges.
Pour plus de renseignements, contactez PSAV au 03 86 42 91 72.

Publi-information

METAL CONSTRUCTION
Philippe SIMONNET



- Bâtiments Agricoles et Industriels
- Bardage bois
- Panneaux préfabriqués
- Aménagement intérieur

58000 Saint Eloi
Tel : 03 86 57 24 57 - Portable : 06 76 45 76 48 Fax : 03 86 36 58 29
philippe.simonnet6@wanadoo.fr

INTERBEV avance pour la compétitivité de la filière bétail et viande.

Que font les pouvoirs publics ?

L'amélioration de la compétitivité de la filière viande est un combat quotidien pour l'interprofession bétail et viandes. Face à une dégradation du revenu de l'ensemble des maillons de la filière, INTERBEV interpelle les pouvoirs publics sur des questions essentielles qui restent sans réponse.
INTERBEV tient ici à rappeler :

• **Sa détermination quant à la nécessité de supprimer l'écotaxe** : la nouvelle taxe qui doit entrer en vigueur le 1er janvier prochain est insupportable pour la filière car elle ne constituera qu'une pression fiscale supplémentaire sur une filière déjà en difficulté.

• **La nécessité d'un étiquetage obligatoire de l'origine des viandes** : concernant les plats préparés à base de viande bovine, INTERBEV demande, tant au niveau communautaire que national, l'obligation d'étiqueter le pays d'origine des viandes comme c'est le cas actuellement pour la viande bovine fraîche.

• **Que la réforme de la Politique Agricole Commune (PAC) doit favoriser l'élevage** : en accentuant de façon importante la PMTVA pour maintenir l'élevage bovin allaitant en France sur l'ensemble du territoire.

• Sa position ferme concernant les différentes négociations commerciales menées par la Commission européenne. Que ce soit avec le Canada, les Etats-Unis ou le Mercosur, **il est inconcevable d'ouvrir le marché communautaire dès lors que les règles du jeu ne sont pas les mêmes en termes de contraintes de production** (bien-être, environnement, sanitaire, traçabilité…).

• **Qu'un « assouplissement » des contraintes sanitaires, basé sur un alignement de la France sur les règles communautaires, demeure indispensable pour que notre filière regagne en compétitivité** (tests ESB, démédullation avant fente…).

Pour que la filière viande bovine française existe, les solutions sont simples. INTERBEV pose donc la question :
Est-ce que les pouvoirs publics sont prêts à avancer sur ces sujets pour que la filière viande demeure un atout pour la France ?

BOVINS interbev INTERPROFESSION BÉTAIL & VIANDE

A propos d'INTERBEV
INTERBEV est l'Association Nationale Interprofessionnelle du Bétail et des Viandes, fondée en 1979 à l'initiative des organisations représentatives de la filière bétail et viandes. Elle reflète la volonté des professionnels des secteurs bovin, ovin et équin de proposer aux consommateurs des produits sains, de qualité et identifiés tout au long de la filière. Elle fédère et valorise les intérêts communs de l'élevage, des activités artisanales, industrielles et commerciales de ce secteur qui constitue l'une des premières activités économiques de notre territoire.
En savoir plus : www.la-viande.fr / www.interbev.fr

Restaurants collectifs en Bourgogne

Premières étoiles Loc'Halles

Lundi à Chalon-sur-Saône avait lieu la première présentation "officielle" de la plateforme web Loc'Halles qui permet de mettre en relation fournisseurs et acheteurs pour approvisionner les restaurants collectifs bourguignons. Un outil qui doit surtout permettre aux producteurs locaux d'organiser ces marchés publics en circuits courts, afin de dynamiser la demande et ainsi tirer à la hausse la valeur des produits et des territoires.



La première réunion de présentation officielle de la plateforme Loc'Halles a eu lieu lundi à Chalon-sur-Saône. Les prochains rendez-vous sont fixés au mercredi 9 octobre à Dijon (14h45 au Conseil Régional) et au jeudi 10 octobre à Lormes dans la Nièvre (14h45 à la Salle de la Mairie).

Toute la filière avait rendez-vous : producteurs locaux, transformateurs, distributeurs, cuisiniers/gestionnaires, élus… Lundi à Chalon-sur-Saône, la plateforme Loc'Halles était dévoilée. Ce site web permet de mettre en contact les uns avec les autres. Tous peuvent désormais individuellement s'inscrire pour consulter ou répondre aux besoins des restaurants collectifs de type scolaires, hospitaliers, EPHAD… et inversement. Le moteur de recherche permet en effet de cibler les établissements dans un périmètre donné autour d'une commune ou de recevoir des alertes par mail lorsqu'un établissement enregistre ses besoins sur un type de produits (viandes, lait, légumes…). Une bonne occasion donc pour les producteurs locaux de reconquérir des parts de marchés sur ces circuits de proximité. Toutes les collectivités territoriales sont partenaires (région, départements, les Pays, communes…). Le vice-président en charge de l'agriculture au Conseil régional de Bourgogne, Jacques Rebillard l'exprimait d'emblée : *«cette plateforme web doit permettre de réintroduire progressivement des produits bourguignons dans les restaurants collectifs et développer la proximité alimentaire, après la concentration des achats»* par le passé.

Supprimer quelques intermédiaires

Car le marché est déjà certes organisé mais reste ouvert. Parlant également au nom du Sedarb (Service d'Ecodéveloppement Agrobiologique et Rural de Bourgogne), la directrice du Cerd (Centre d'étude et de ressources sur la diversification), Françoise Morizot-Braud revenait sur une nuance vite soulevée lors de la réunion et qui a son importance : des entreprises locales transforment parfois des produits ne provenant pas de Bourgogne. Un circuit qui n'a de court que le nom donc. *«L'outil Loc'Halles vise à valoriser en priorité la production locale. S'il y a des intermédiaires, on trace les produits en affichant justement le nombre d'intermédiaires. C'est d'ailleurs un des critères pour être accepté sur la plateforme»*, rassurait-elle. Chaque inscription est donc «moulinée» individuellement, contrôlée au regard de la charte présente sur le site «engageant» les fournisseurs.

Animation et accompagnement humain

Côté fournisseurs, pas d'inquiétude non plus à avoir. Les professionnels – agriculteurs ou groupement de producteurs - ne seront pas livrés à eux même face à des services achats, rompus à la mise en concurrence car devant respecter une comptabilité matière par repas. De Terroirs de Saône-et-Loire, Clotilde Lacoste est chargée d'accompagner les porteurs de projets depuis deux ans et demi sur la démarche "Cantines en mouvement" sur le Sud de la Sâone-et-Loire. L'animation «humaine» est primordiale pour la réussite. Basée à la chambre d'Agriculture de Mâcon, elle *«fait le lien entre les restaurants et les fournisseurs, travaille à proposer des menus de saison avec des produits locaux et a un rôle commercial allant jusqu'à la facturation»*, pour simplifier les démarches administratives. D'ailleurs, avec cette connaissance clients, l'élu et agriculteur du Clunysois, François Bonnetain avançait la nécessité future d'adapter les installations de jeunes sur certaines productions manquantes.

Organiser des tournées collectives

Reste que le principal souci vient de la logistique et du conditionnement. Le risque étant des frais rédhibitoires pour quelques salades vendues par exemple.



Producteurs locaux, transformateurs, distributeurs, cuisiniers/gestionnaires, élus… sont venus en nombre. Pour plus d'informations, Rendez-vous sur le site : www.loc-halles-bourgogne.fr

L'association intervient ici aussi en organisant des livraisons. En mutualisant les moyens logistiques, cela permet également de livrer *«plus loin»* avec des tournées collectives. Des agriculteurs s'organisent aussi de leurs côtés ou via leurs groupements.

Le coût matière, nerf de la guerre

«Le coût matière reste le nerf de la guerre», expliquaient les gestionnaires et cuisiniers. Les cantines publiques sont à 1,65 €/repas, hors pain et assaisonnement (rajout de 0,20 €), un chiffre *«au delà de la moyenne nationale»* néanmoins. Les lycées sont entre 1,95 et 2,20 €/repas. *«Les cuisiniers ne sont pas forcément motivés, évoquant le coût comme frein. La volonté vient plus des parents. Lorsque tout est mangé, on entend plus parlé du prix de la part des gestionnaires»*, rassurait vite Clotilde.

Parmi les exemples réussis, Anne-Marie et Sophie, pour les "cuisines" de la ville de Saint-Rémy (71), expliquaient comment elles avaient *«bousculé les habitudes»* internes. Car premier problème, les équipes utilisaient peu de produits bruts devant préparer 250 repas par jour en période scolaire. La gestion des temps de préparation rentre en compte. *«On avait peur du surcoût»*. Et là, surprise. En s'organisant et en faisant des économies sur le grammage, le budget alimentaire de la commune diminua. Des entreprises travaillant avec des producteurs locaux s'exprimaient également (Sogeres, Bourgogne Repas, LDC…) prouvant qu'il est également possible de *«mixer»* les fournisseurs - de type plus industriel - pour *«lisser»* les coûts et faciliter les cuissons avec des pièces calibrés. *«Il ne faut pas que ce soit au détriment du goût»*, protestaient les cuisiniers, ayant aussi peur pour leurs emplois...

Des exemples à suivre. Tendance forte dans la société moderne, les clients sont partout plus exigeants (AB, locavores, durable, éthique…) et poussent pour que l'alimentation retrouve sa place dans l'éducation ou les plaisirs de la vie à tout âge. Une *«culture française»* qui doit être encourager par tous *«pour ne pas finir avec des générations fast-food»*.

Moins de gaspillage, plus de goûts

La vraie réussite des circuits courts de qualité est venue d'ailleurs. La vérité est littéralement dans la bouche des enfants. *«Maintenant, en plus, on a des enfants qui mangent tout ! Il y a moins de gaspillage dans les assiettes»*, se réjouit-on partout où les circuits courts fonctionnent. Yaourts fermiers, miel, viande de porc, sorbets, salade de radis noirs même… avec l'aide d'une diététicienne - vérifiant les bons apports nutritifs - des "menus de saison" locaux sont mis en place. *«Maintenant, les enfants sont curieux de nouveaux goûts»*. Mais, l'éducation se fait plus facilement tôt en âge. *«Les collégiens sont déjà plus réticents. Ils cherchent les marques»*. Il faut donc ruser, *«l'offrir en plus du repas pour qu'ils y retournent après»*, expliquait Sandrine, préposé aux achats d'un restaurant de lycée à Chalon.

Progresser sur son exploitation

D'autres vertus sont également relevés côté producteur. Marie-Ange Ravat de l'EARL la Grange Gaule à Loisy, en production laitière évoquait les axes de progrès pour son exploitation en Agriculture Biologique. *«Ça nous a fait progresser en devant analyser nos valeurs nutritives - pour les EPHAD notamment - de nos yaourts au lait entier fermenté, en adaptant nos grammages, en raisonnant nos déchets recyclables…Nous livrons en faisant des circuits avec Terroirs, tout en imposant par le dialogue un jour de livraison»*.

CÉDRIC MICHELIN

En direct de la MSA

Page 20

Marie-Claude Pradine, Dominique Lenoir
De nouveaux outils de prévention.

Prévention du suicide.

Page 21

Canton de Chauffailles
Ne plus rester impuissant face à la tragédie.
Nièvre
Prévention basée sur l'écoute et le dialogue.

Page 22

Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)
Une obligation pour l'exploitant.
Sur Internet aussi, ma MSA est proche de moi

Dossier réalisé en collaboration avec la MSA Bourgogne

La vie de l'institution

Médecine du travail

La réforme au régime agricole

La loi du 20 juillet 2011 relative à l'organisation de la médecine du travail refond en profondeur les services de santé au travail. Elle en précise les missions, adapte leur recrutement et revoit leur gouvernance. Le régime agricole n'échappe pas à cette réforme.

Quels changements ?

Si la réforme ne modifie pas la gouvernance de la MSA en matière de santé et de sécurité au travail, ni les responsabilités en matière de politiques de prévention, elle se traduit par deux changements organisationnels majeurs :

• la création de services de santé et de sécurité au travail intégrés ;

• l'introduction dans ces services du métier d'infirmier.

Un décret de 2012 prévoit en outre une collaboration de la caisse de MSA avec la DIRECCTE en vue de « *développer et coordonner des actions transversales de santé et de sécurité au travail* ».

L'équipe Santé Sécurité au travail

Elle est désormais composée des membres de l'équipe pluridisciplinaire de santé au travail (médecins du travail, infirmiers, assistants…) auxquels sont adjoints les conseillers en prévention des risques professionnels.
Le médecin du travail coordonne et pilote cette équipe.
En bourgogne, ce sont deux infirmières qui ont été recrutées au 1er août dernier.

L'introduction des métiers d'infirmiers

Le renforcement de la pluridisciplinarité au sein des services de santé au travail par l'adjonction de compétences infirmières est l'une des grandes nouveautés de la réforme. Cette nouveauté répond aussi, il faut l'admettre, à la nécessité de pallier les difficultés de recrutement de médecins du travail.
Pour autant, même si les Caisses de MSA se trouvent confrontées depuis plusieurs années à une pénurie de médecins du travail, la présente réforme n'a pas pour but de remplacer ces derniers par des infirmiers qui ne disposent pas du même champ de compétence. Il s'agit bien d'assurer une prestation complémentaire tenant compte de la conjoncture démographique médicale actuelle et à venir.

Les objectifs visés

Ce nouveau projet de prévention avec une nouvelle organisation, de nouveaux métiers, s'inscrit en MSA dans une véritable approche pluridisciplinaire afin de contribuer à la protection de la santé physique et mentale des salariés sur leurs lieux de travail :

- Maintenir et améliorer la qualité de nos prestations dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail au bénéfice des salariés et des entreprises en augmentant le nombre de contacts avec des professionnels de la MSA. Développer également ces prestations vers les exploitants.
- Garantir un suivi régulier et individuel des évènements de santé survenant au cours de la carrière professionnelle, quelles qu'en soient la nature et l'importance en établissant un suivi médico-professionnel.
- Assurer une veille en santé et en sécurité au travail au travers de différents canaux d'informations.
- Garantir une traçabilité régulière et exhaustive des expositions à des risques professionnels.

Rôle et missions de l'infirmier

L'infirmier recruté est diplômé d'État ou a l'autorisation d'exercer sans limitation dans les conditions prévues par le code de la santé publique. Il a suivi une formation diplômante en santé au travail.
Dans le respect des règles liées à l'exercice de sa profession, il exerce ses missions propres et celles définies par le médecin du travail référent, dans la limite de ses compétences.
La réalisation des entretiens infirmiers est la principale des missions confiées.
Il a accès aux lieux de travail des salariés afin d'avoir une représentation réelle des situations de travail qui lui seront décrites.
Au final, la MSA au travers d'une approche encore plus complète de la santé et de la sécurité au travail et grâce aux différentes compétences métiers (médecins du travail, infirmiers, conseillers en prévention des risques professionnels,...), réussira à atteindre son objectif d'une meilleure prise en charge de la santé et de la sécurité des travailleurs agricoles. ■



Éditorial



Après un printemps pluvieux qui a causé des dégâts aux cultures, ralenti les récoltes, retardé la vigne, nous restons tous vigilants quant aux résultats économiques de nos exploitations.
En effet, il faudra sans doute, pour certains exploitants, faire face à des difficultés de trésorerie.
La MSA, qui s'est toujours positionnée avec d'autres partenaires, aux côtés des agriculteurs en difficulté, poursuivra cette mission.
En effet, la réforme du financement concernant notre régime de protection sociale, applicable au 1er janvier 2014, devrait garantir pour l'avenir, les dépenses de gestion et d'action sanitaire et sociale de la MSA et lui donner des outils d'intervention pour l'attribution de prises en charge de cotisations ou de plans de paiement dans les secteurs en crise.
Il s'agit là d'un motif de satisfaction pour les élus de la MSA qui ont toujours défendu ce besoin de financement en direction de la profession agricole.
Les Indemnités Journalières (IJ) maladie auxquelles les exploitants pourront prétendre dès le 1er janvier 2014 comme cela est annoncé, constituent également une victoire pour notre régime, qui attendait cette mesure d'équité depuis longtemps. Pour cela, il a fallu discuter, batailler et même si on peut regretter que la MSA n'ait pas la gestion totale de ces IJ qu'elle doit partager avec le GAMEX, l'avancée législative est bien réelle.
Autre sujet d'engagement et non des moindres : la loi d'avenir agricole.
En effet, la MSA se mobilise largement pour faire évoluer les règles relatives à l'assujettissement par la prise en compte de nouveaux critères économiques et d'activité. Pour ce faire, une résolution sur ce sujet, votée par le conseil central le 4 juillet dernier, sera prochainement développée devant les parlementaires.
Enfin, s'il y a des sujets de satisfaction, il y en a qui fâchent. Ainsi, par exemple, la MSA, contrairement aux autres régimes, doit toujours financer elle-même par le bais d'un emprunt, le déficit structurel de l'assurance vieillesse des non salariés agricoles.
Cette situation n'est pas acceptable. Elle pénalise le régime dans son ensemble.
Or, l'avenir de la MSA passe par sa capacité à démonter sa performance par rapport aux autres régimes qui déjà, lorgnent sur certaines de ses prestations.
Aussi, il nous faut réagir tout de suite. Les élus de la MSA se mobilisent dès à présent pour analyser les évolutions qui se préparent.
En effet, il faut qu'à l'échéance des élections 2015, les nouveaux élus aient toutes les données en main pour agir rapidement, en connaissance de cause et être de véritables acteurs de ces réformes.
Les élections 2015 en MSA offriront à toutes les bonnes volontés, la possibilité d'agir et de se faire entendre.
Mais nous aurons l'occasion d'en reparler.

■ Dominique Bossong

msa santé famille retraite services
L'essentiel & plus encore

Prévention du suicide : la MSA

Zoom

Marie-Claude Pradine, Dominique Lenoir

De nouveaux outils de prévention

Marie-Claude Pradine, sous-directeur en charge de l'Action Sociale et Dominique Lenoir, médecin du travail, chef du service Santé Sécurité au Travail, œuvrent de concert dans la mise en place des nouveaux outils de prévention des risques psycho-sociaux. Le point sur un dispositif ambitieux et novateur.



Comment se décline la prévention des risques psycho-sociaux au sein de la MSA Bourgogne ?
Marie-Claude Pradine : nous avons aujourd'hui deux approches. La première est collective et se décline sur les territoires. Elle repose sur des groupes de travail et des actions locales qui peuvent différer d'un département à l'autre. Le premier objectif de cette approche collective est d'informer et de sensibiliser les acteurs locaux, à savoir le réseau des élus MSA, les responsables agricoles et associatifs et la population elle-même. En faisant connaitre ce qu'est le stress ; ce que sont les risques psycho-sociaux, nous souhaitons aboutir à une véritable veille donnant une possibilité de repérage et d'alerte des cas préoccupants. À terme, le but serait d'avoir des groupes de paroles permettant d'échanger autour de ces situations et de les accompagner.

Comment cela se concrétise-t-il au sein des quatre départements ?
Plusieurs conférences en présence d'un sociologue spécialisé dans les risques psycho-sociaux en milieu agricole ont été organisées. En Côte-d'Or, la session a été diffusée simultanément en plusieurs lieux du département. Un travail de prévention a également été conduit avec les organisations agricoles dans le cadre de l'épidémie de tuberculose bovine. Dans la Nièvre, c'est un groupe de délégués qui s'est mobilisé suite à des tentatives de suicide survenues dans le département. En Saône-et-Loire, plusieurs actions territoriales ont été engagées autour des mêmes conférences sur les risques psycho-sociaux. Dans l'Yonne, ces conférences ont permis de sensibiliser un groupe d'acteurs en vue de constituer localement des groupes de veille pour une détection la plus précoce possible.

Quel est l'autre volet de la prévention des risques psycho-sociaux ?
Dominique Lenoir : notre seconde approche s'appuie sur le plan national de prévention des risques psycho-sociaux. Ce plan a pour but de constituer au sein de chaque caisse une cellule pluridisciplinaire dédiée à une approche individuelle des situations à risque majeur. Ces cellules pluridisciplinaires procéderont à l'examen de situations individuelles particulières. Souvent seul face à ces situations, le travailleur social pourra désormais compter sur les compétences et les éclairages d'autres intervenants : médecins, psychologues, etc…
La personne acceptant le suivi par cette cellule pluridisciplinaire pourra d'ailleurs bénéficier de la prise en charge de deux consultations de psychologue si le plan d'aide le recommande.

Marie-Claude Pradine : ces cellules de prévention sont en phase de lancement cette année. Pilotées par l'action sociale de la MSA, elles se réuniront tous les mois pour examiner les situations préoccupantes détectées. Nous réfléchissons aussi au traitement des cas d'extrême urgence, survenant entre ces rendez-vous mensuels. Un numéro vert devrait être mis en place au niveau national. Ce serait un véritable numéro d'urgence, accessible sept jours sur sept ; 24 heures sur 24 et tenu par des professionnels spécialement formés.

Certaines cellules de prévention ont-elles d'ores et déjà fonctionné ?
Les premiers dossiers préoccupants ont été examinés. Ces premiers retours d'expérience mettent en évidence l'intérêt pour les professionnels de ne pas être seuls face à ces situations ; de pouvoir partager, croiser les regards… C'est une prise de recul appréciable.

Dominique Lenoir : jusqu'alors, ce travail se faisait de manière informelle, entre deux bureaux. Désormais, nous pouvons compter sur une structure mieux organisée, plus harmonisée réunissant tous les acteurs autour de la table.

Marie-Claude Pradine : il nous faut maintenant faire connaitre l'existence de ces cellules pluridisciplinaires à tous nos partenaires agricoles. ■

Pour mieux comprendre

Prévention du suicide

Les exigences du travail, l'insécurité des emplois, les problèmes économiques, familiaux, les pressions financières, l'isolement… peuvent avoir des conséquences graves sur la santé. Cause de stress ou de souffrance, ces difficultés peuvent conduire à la dépression voire au suicide.
Le monde agricole n'échappe pas à cette réalité c'est pourquoi la MSA a toujours été soucieuse d'être à l'écoute de ses adhérents, exploitants et salariés.
Elle travaille depuis longtemps à l'accompagnement des personnes en situation de fragilité et a déjà mis en place dans cet objectif, différents plans : handicap, précarité, santé sécurité au travail…
En 2011, elle a adopté un Plan national d'actions contre le suicide en agriculture qui a depuis été largement mis en œuvre sur le terrain.
Point sur ce Plan de lutte national et positionnement de la MSA Bourgogne.

Un plan national d'actions contre le suicide

Le ministre de l'Agriculture a annoncé un Plan de prévention du suicide dans le monde agricole en mars 2011. Il a confié sa mise en œuvre à la MSA.
Ce plan comporte trois volets :
1- Le développement d'un partenariat avec l'Institut national de Veille Sanitaire (InVS) pour connaître la mortalité par suicide dans le monde agricole et pouvoir en dresser ainsi une typologie objective et précise pour mieux cibler les actions de prévention.
2- La mise en place d'un dispositif national d'écoute à distance pour les agriculteurs en situation de détresse.
3- La création de cellules de prévention dans chaque Caisse de MSA regroupant des professionnels : médecins du travail, travailleurs sociaux, conseillers en prévention, psychologues…

Les cellules pluridisciplinaires de prévention

À ce jour, ces cellules sont mises en place dans la majorité des Caisses de MSA. Par leur biais, en 2012, sur l'ensemble du territoire français, 408 situations de fragilisation ont été détectées, parmi lesquelles 144 étaient des cas urgents et graves.
Ces personnes ont été repérées dans 58 % des cas par un membre du personnel de la MSA. La plupart du temps par les travailleurs sociaux, les médecins du travail ou les conseillers en prévention mais aussi par le personnel d'accueil, d'autres membres du personnel ainsi que par les élus MSA qui ont à ce titre un rôle essentiel de sentinelle.
Les situations détectées touchent majoritairement les hommes (77 %). La tranche d'âge la plus représentée est celle des 45- 54 ans pour 44 % des cas. Il s'agit principalement d'exploitants (73 %), puis de salariés (22 %) puis d'ayant droit.
La cellule d'accompagnement analyse la situation et met en place un plan d'action. Les Caisses travaillent en partenariat avec les ARS, CARSAT, Conseils Généraux, OPA (Chambre d'Agriculture...), les banques, Groupama, syndicat général des vignerons, FDSEA, JA etc...



L'implication des personnels et des élus MSA en contact avec les adhérents

Les travailleurs sociaux, préventeurs en risques professionnels, médecins du travail, mais également agents d'accueil, contrôleurs et équipes téléphoniques sont sensibilisés au repérage des signes d'un désarroi profond ou d'une crise suicidaire.
Pour sa part, la MSA Bourgogne, soucieuse de permettre aux assurés qui rencontrent des difficultés de percevoir rapidement les prestations qui leurs sont dues, a mis en place en juillet 2012, un dispositif de "coordination adhérents fragilisés". Ce dernier permet, lorsque le personnel le détecte, d'actionner un traitement prioritaire de la situation. Ce sont en moyenne 300 assurés par mois qui sont pris en charge dans ce cadre. Les situations ciblées sont les enjeux financiers importants, les prestations qui sont l'unique ressource de la personne et les minima sociaux : exemple RSA, AAH, pension d'invalidité, les indemnités journalières, certaines prestations familiales ou le logement.
Ce dispositif orienté sur les besoins des adhérents contribue à amortir les difficultés et limiter les risques critiques.
Par ailleurs, les délégués cantonaux, sont eux aussi sensibilisés à ces problématiques, comme en témoignent en Bourgogne, les nombreuses sessions d'information proposées sur les cantons.
Toutes aussi nombreuses et décentralisées sur l'ensemble du territoire bourguignon, les actions de communication à destination de la population agricole, qui vont de la diffusion de supports d'information (plaquette, flyers…) à l'organisation de conférences avec des intervenants extérieurs (médecins, psychologues), la projection de films ouvrant débat et discussions, la représentation de pièces de théâtre, des groupes de parole ou des formations sur le stress et le suicide…

Selon les premiers résultats de l'InVS, qui concernent seulement les chefs d'exploitation et les conjoints collaborateurs en activité professionnelle, la mortalité par suicide a touché, entre 2007 et 2009, 417 hommes (130 en 2007, 146 en 2008, 141 en 2009) et 68 femmes (19 en 2007, 29 en 2008, 22 en 2009). Sont concernés avant tout les hommes âgés de 45 à 64 ans, particulièrement dans les élevages bovins-lait et bovins-viande. Les analyses se poursuivent et seront très bientôt disponibles.

Depuis toujours, la MSA, organisme de protection sociale, accompagne les personnes en situation de fragilité dans leur globalité (Santé, Social, Santé Sécurité au Travail, accès au droit, Prestations…).
Elle prend appui pour cela sur son organisation en guichet unique, le maillage de son territoire et l'engagement de ses équipes et de ses élus.
Le Plan national d'actions contre le suicide en agriculture doit contribuer à mieux connaître la réalité des situations de fragilité des adhérents. Il permettra d'identifier certains de ses déterminants pour développer des stratégies et des mesures de prévention adaptées. ■

A Bourgogne se mobilise

Sur le vif

Canton de Chauffailles (71)

Ne plus rester impuissant face à la tragédie

Fin 2010, le suicide de deux de leurs collègues avait provoqué la mobilisation d'un groupe d'agriculteurs du canton de Chauffailles bien décidés, avec l'aide de la MSA, à enrayer ce triste phénomène. Trois ans après, Thierry, Christian, Frédéric et Christian ne sont pas parvenus à bâtir la cellule de veille qu'ils avaient imaginée. Mais leurs alertes ont sans doute contribué à cette prise de conscience nationale.

C'était il y a tout juste trois ans. Le canton de Chauffailles était frappé par deux suicides d'agriculteurs à quinze jours d'intervalle. Deux drames qui s'ajoutaient à une longue liste de gestes désespérés survenus depuis 1999. Pour les agriculteurs du secteur, ce n'était plus supportable. Un petit groupe s'est immédiatement constitué, bien décidé à enrayer le phénomène. Les responsables de l'échelon local MSA ont alerté leur caisse. Cette mobilisation a conduit à l'organisation d'une conférence sur le thème des risques psycho-sociaux animée par le sociologue François-Régis Lenoir. La réunion a drainé une cinquantaine de personnes. Les participants étaient satisfaits. « *Mais y avait-il beaucoup d'agriculteurs ?* », c'est la question que se posent encore aujourd'hui Thierry Verchère, Christian Labrosse, Frédéric Buttet et Christian Dumont, quatre des initiateurs de la conférence. Ces derniers prévoyaient ensuite de mettre en place des groupes de travail dans le but d'élaborer des cellules de veille, mais ce fut une grosse déception car aucune inscription n'eut lieu.

Aucune explication

Depuis, l'élan de l'époque s'est un peu émoussé. Mais jamais les agriculteurs du canton n'ont vraiment cessé de repenser à ces évènements d'octobre 2010. Thierry, Christian, Frédéric et Christian connaissaient très bien les deux victimes. C'étaient des collègues, amis ou même parents. Et le plus dur, c'est de ne toujours pas parvenir à comprendre les raisons du geste, même avec des années de recul. Motifs financiers ? Les deux exploitations concernées avaient des situations saines. La solitude ? L'un des deux était marié et père de deux enfants. « *Rien n'alertait sur ces exploitations dont l'une semblait même très belle* », confient désemparés les quatre agriculteurs.
« *Les situations sont toutes différentes. Aucun dénominateur commun. Pour détecter les agriculteurs en danger, il faudrait savoir par quelle entrée* », confie aujourd'hui Christian. Membres d'un comité local Agrisolidarité, Thierry et Frédéric font remarquer que les deux agriculteurs qui ont mis fin à leurs jours n'avaient pas de situations dignes d'être suivies par Agrisolidarité. « *Ça n'a rien à voir !* », renchérit Christian.

Un métier difficile

Ces tragédies amènent les quatre agriculteurs à s'interroger sur les conditions de leur métier. La surcharge de travail est évoquée. Dans ce coin de Charolais-Brionnais, les exploitations se sont beaucoup agrandies tandis qu'elles se spécialisaient dans la monoproduction de bovins viande. Les exploitants sont le plus souvent seuls pour s'occuper des vaches et des nombreux vêlages. Le revenu ne permet pas de rémunérer un salarié et il est pratiquement impossible de partir en vacances, confient Thierry, Christian, Frédéric et Christian.
À la charge de travail s'ajoute la surcharge administrative à laquelle les chefs d'exploitation ne sont pas vraiment préparés. Sans oublier les effets stressants de l'empilement des contraintes réglementaires et les attaques humiliantes des médias et de la société.
Les quatre agriculteurs évoquent aussi une envie chez certains collègues de changer de métier. Mais dans ce milieu, une reconversion semble encore plus impensable qu'ailleurs et le besoin de changement reste inassouvi.



Rester mobilisé

« *Nous sommes dans une impuissance totale à détecter les collègues en danger* », finissent par conclure Thierry, Christian, Frédéric et Christian. Et puis, plus on va mal, plus on se renferme sur soi : « *l'agriculteur en danger, il ne vient pas aux réunions* », ajoutent les quatre agriculteurs. « *Nous avons beaucoup de mal à donner une suite à cela. L'entraide, les Cuma par exemple sont de bons moyens de casser l'isolement* », estime Frédéric. Avec Thierry, ce dernier essaie de maintenir la vigilance au sein de leur comité local Agrisolidarité. En tant que président de l'échelon local, Christian Dumont s'est également chargé, avec d'autres élus MSA, de redire la difficulté à traiter ce douloureux problème. C'est sans doute cette mobilisation de terrain qui a abouti à une prise de conscience nationale. Dans leur canton, Thierry, Christian, Frédéric et Christian ne baissent pas les bras. ■

Nièvre

Prévention basée sur l'écoute et le dialogue

À Nevers, Christelle Guicherd, chargée de projet "prévention des risques psycho-sociaux" de la MSA Bourgogne, est en première ligne pour agir contre le passage à l'acte. Dans une mission qui, selon elle, requiert beaucoup d'humilité et de discernement, la travailleuse sociale développe plusieurs outils d'alerte et d'écoute des exploitants et des salariés agricoles.

Une famille dont un frère s'est suicidé au printemps, deux suicides sur le canton de Saint-Saulge il y a deux ans, un éleveur qui récemment n'allait plus vendre ses bêtes au marché au cadran, le cas d'une personne dont la souffrance est aggravée par l'alcoolisme: même s'il n'existe pas de statistiques officielles sur le suicide en agriculture dans la Nièvre, le département paie son tribut. Toutes les tentatives ne remontent d'ailleurs pas jusqu'aux acteurs de la prévention que sont les travailleurs sociaux de la MSA Bourgogne (sept répartis sur le département). Le mal est indicible, sournois. Le passage à l'acte, bien souvent, n'est que l'ultime phase d'un processus multiple et complexe qui rend le mal-être insupportable aux exploitants ou aux salariés évoluant dans le milieu agricole. Si l'isolement physique et psychique est toujours la résultante d'un ou plusieurs problèmes professionnels, financiers ou familiaux, le déclencheur de ce qui apparaît comme une solution extrême est le plus souvent dû à un ensemble de facteurs mêlés. Et les proches, les contacts professionnels, les réseaux sociaux et les acteurs de la prévention ne détectent pas toujours ce mal-être profond, ou pas toujours assez en amont. Pour lutter contre ce fléau moderne, un ensemble de dispositifs, qui découlent du Plan national contre le suicide décidé par le gouvernement en 2011, sont mis en oeuvre dans la Nièvre.



Christelle Guicherd est chargée du projet "prévention des risques psycho-sociaux" sur le site 58 de la MSA Bourgogne.

Cellule de prévention

Ainsi,Christelle Guicherd anime un réseau de prévention qu'elle souhaite toujours plus développer.

« *En agriculture, la détresse est parfois telle que les exploitants n'osent pas appeler à l'aide. L'essentiel est de pouvoir intervenir le plus en amont possible. Pouvoir appeler, être écouté, en dehors du contexte professionnel, suffit parfois à faire retomber la pression* » explique le travailleur social de la MSA. C'est dans ce sens que depuis le début 2013, dans le cadre du Plan national, la Nièvre dispose d'une Cellule départementale de prévention, une des premières en France. L'objectif est de rendre incontournable le réseau d'alerte, jusque là spontané, des différents acteurs de terrain. La cellule se réunit une fois par mois et une psychanalyste, un préventeur santé/sécurité au travail, le référent de la cellule (Christelle Guicherd) et éventuellement un médecin-conseil étudient les dossiers qui leur remontent du terrain. En fonction de la situation de stress ou de mal-être, les cas repérés par les agents ou les élus font ensuite l'objet d'un accompagnement le plus adapté possible, voire une prise en charge psychologique en trois entretiens, parfois une aide financière, et la personne peut même ensuite être orientée vers un suivi psychologique.

Une formation et un groupe de réflexion sur le stress

La MSA Bourgogne a aussi mis en place une formation sur la gestion du stress en juin 2013, en partenariat avec la Chambre d'agriculture de la Nièvre. Sa finalité est « de prendre conscience à un moment donné de la façon dont on fonctionne, comment obtenir un mieux-être dans son travail car tout est imbriqué, la sphère professionnelle et la sphère familiale ». Heureusement, tous les assurés stressés ne passent pas à l'acte mais leur permettre de participer à de telles formations semble là encore de nature à prévenir le risque. Les sept participants du mois de juin devraient être prochainement rejoints par de nouveaux stagiaires. Cependant, toutes les personnes n'ont pas encore suffisamment conscience de leur propre situation. Et donc, afin de renforcer encore le réseau d'alerte, la MSA Bourgogne a initié sur le nord du département, un groupe de réflexion sur le stress, dont sont à l'origine les élus cantonaux de la caisse. « *Huit élus MSA et une exploitante ont défini des axes de travail clairs: comment communiquer sur le stress, se former à l'écoute par le psychanalyste de la cellule de prévention, créer un réseau de veille sociale, repérer les personnes concernées ou leurs interlocuteurs principaux afin de passer le relais aux professionnels* ». Toute personne issue du monde rural est d'ailleurs la bienvenue dans ce groupe. « *Derrière la gestion du stress, nous ne perdons jamais de vue la prévention contre le suicide* » insiste Christelle Guicherd. ■

L'actualité MSA

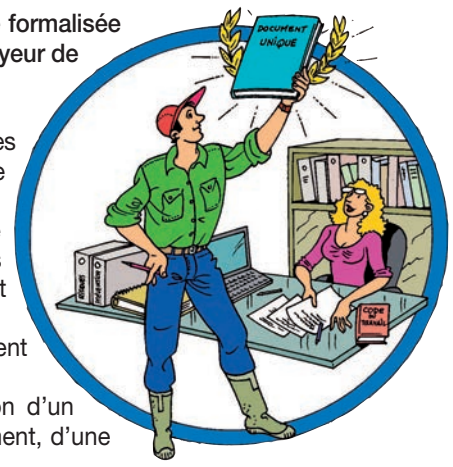
Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Une obligation pour l'exploitant

En Bourgogne, au régime agricole, chaque année on dénombre encore trop d'accidents du travail et de maladies professionnelles. Leurs conséquences humaines, financières et juridiques sont majeures pour les exploitations agricoles et les entreprises touchées, d'où la nécessité d'élaborer le DUERP.

Il est primordial pour un employeur de s'engager dans des actions pour préserver la santé et sécurité de sa main-d'œuvre, qu'elle soit permanente, occasionnelle, qu'il s'agisse de stagiaires, apprentis, aides familiaux…). Ces actions auront aussi des répercussions sur la productivité et l'image de l'entreprise.
L'évaluation des risques est une étape cruciale dans la démarche de prévention. C'est la raison pour laquelle la loi du 31 Décembre 1991 transcrite dans le code du travail l'a rendue obligatoire.
L'objectif de l'évaluation est de :
➤ lister les activités réalisées,
➤ identifier les risques y afférents,
➤ les analyser au vu des pratiques réelles.
Le but final étant d'élaborer un plan d'actions priorisées couvrant les dimensions humaines, techniques et organisationnelles.
Associer à la démarche tous les travailleurs intervenant sur l'entreprise est un gage de réussite.

Le DUERP : une démarche formalisée obligatoire pour tout employeur de main-d'œuvre.



Pour que cette évaluation des risques soit concrétisée, le décret du 5 novembre 2001 impose à tout employeur de transcrire l'évaluation des risques dans un document unique.
Une fois réalisé, ce document doit être mis à jour :
- lors de toute modification d'un poste de travail, d'un bâtiment, d'une activité, d'un matériel,
- lorsqu'une information supplémentaire concernant l'évaluation d'un risque est recueillie,
- et au minimum une fois par an.
Si vous n'avez pas encore réalisé votre document unique ou si vous souhaitez avoir des informations complémentaires pour l'élaborer, n'hésitez pas à contacter le service Santé Sécurité au Travail de la MSA Bourgogne au 03.85.39.52.52. ■

Sur Internet aussi, ma MSA est proche de moi

« Ma fille de 14 ans part en voyage, on me demande de fournir sa CEAM, Carte européenne d'assurance maladie ».

Avec ma MSA en ligne, c'est facile. Je peux accéder à mon espace privé sans me déplacer. Je me connecte avec mon numéro de Sécurité Sociale et mon mot de passe.
Dans mes services en ligne, je vais sélectionner la demande de CEAM.
Je saisis les dates de séjour, le pays de destination et je sélectionne le ou les membres de ma famille concernés par ce séjour. En quelques clics, c'est fait !
Et comme je sais que ce ne sera pas le dernier voyage de classe, je clique sur la petite étoile en haut à droite pour ajouter ce service en ligne à mes favoris. Comme ça pour le prochain voyage d'un de mes enfants, je le retrouverai dès la page d'accueil de mon espace privé.



« Je me demande dans quel pays est valable la CEAM et comment l'utiliser ? »

Je trouverai cette information sur le site de ma MSA. Sans me déconnecter de mon espace privé, je retourne sur la page d'accueil. Là j'accède à l'espace Particulier où je retrouve les articles qui m'intéressent.
L'article sur ma couverture santé à l'étranger m'apprend tout ce qu'il faut savoir sur la CEAM. Quand j'ai fini, je pense à me déconnecter.

www.msa-bourgogne.fr en chiffres



La Bourgogne se place au 10e rang des 35 sites internet MSA avec plus de 31.000 extranautes inscrits au 31 août contre 28.000 fin mars.
Parallèlement, et avant même le régime général, la MSA a lancé son appli mobile "Ma MSA & moi" en avril dernier. Elle permet aux assurés agricoles de consulter où qu'ils soient leurs paiements et remboursements et de se tenir informés en temps réel sur toutes les nouveautés du régime. L'application "Ma MSA & moi" gratuite est disponible sur Appli store et Google play.
Et vous, vous êtes inscrits ?

Assistance

Et si je rencontre une difficulté, je contacte l'assistance Internet de ma MSA. Le numéro est disponible sur le site Internet (coût d'un appel local).

Caisse Régionale MSA de Bourgogne — particulier : 09.69.36.20.50
14, rue Félix Trutat — www.msa-bourgogne.fr — employeur : 09.69.36.20.60
21046 Dijon cedex — contact@bourgogne.msa.fr — professionnel de santé 09.69.36.20.70

En bref

ancv

Aide aux vacances et aux loisirs

C'est reparti pour 2014 !
Pour la 2e année consécutive, la MSA Bourgogne propose aux familles allocataires des "chèques vacances" en partenariat avec l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances (ANCV).
Dès 2013, ce nouveau dispositif a rencontré un vif succès.
Ce sont en effet, plus de 1.500 familles qui en ont bénéficié.
Cette formule est basée sur un système d'épargne participative des familles.

Qu'est-ce qu'un chèque vacances ?
C'est un moyen de paiement, utilisable tout au long de l'année, pour les loisirs et les vacances, partout en France, auprès de nombreux organismes de tourisme, de loisirs sportifs, et culturels, agréés par l'ANCV.

Quelles sont les conditions d'attribution ?
- être allocataire à la MSA,
- avoir au moins un enfant à charge de 0 à 18 ans,
- bénéficier de ressources inférieures au plafond fixé annuellement.

Quel est le montant de l'aide ?
Le montant des chèques vacances varie selon la composition de la famille. Une partie est prise en charge par la MSA, l'autre est financée par la famille au moyen de retenues effectuées sur les prestations familiales sur une durée de cinq mois.

Comment recevoir les chèques vacances ?
Les démarches sont très simples ! Tout d'abord, la MSA se charge de détecter automatiquement les bénéficiaires potentiels. Ils recevront fin octobre un courrier avec un bulletin d'inscription à retourner signé à la MSA avant le 30 novembre 2013.
Si vous êtes destinataire du courrier, nous vous encourageons à le retourner rapidement.
Les familles recevront leur chéquier dans la deuxième quinzaine de janvier 2014.
Ces chèques seront valables jusqu'au 31 décembre 2016.

Le chèque vacances : un moyen souple et simple d'utilisation pour favoriser l'accès aux loisirs et les projets vacances des enfants et familles agricoles.

Plein d'idées de vacances ou de loisirs sur *www.ancv.com*

msa santé famille retraite services

Cabine

Une nouvelle définition du confort

Les habitacles de tracteurs adoptent des équipements high-tech, une ergonomie des commandes réfléchie et une insonorisation irréprochable. En voici neuf exemples.


New Holland

Le bruit en cabine a nettement diminué pour atteindre les 70 décibels, pour les plus silencieuses.

Le confort ne se limite plus à un siège confortable, une cabine et un pont avant suspendus. À l'image du secteur automobile, les tractoristes cherchent à améliorer le degré de confort proposé à l'intérieur de leur habitacle de cabine.

Gadgets ou accessoires jugés superflus pour certains utilisateurs, outils indispensables pour d'autres, les constructeurs n'ont pas lésiné sur les équipements qui agrémentent les heures passées derrière le volant. Parfois en option, ces nouveaux outils ou fonctions ne le seront certainement plus d'ici quelques années, lorsqu'ils seront « banalisés ». La climatisation en est le parfait exemple.

Cette évolution du confort se traduit par des utilisateurs de plus en plus exigeants. Ces derniers n'acceptent plus le moindre bruit parasite, les leviers de vitesses récalcitrants, le manque de visibilité et de luminosité, ainsi que des cabines trop étroites.

1- La construction de la cabine conditionne l'accessibilité, la visibilité et l'insonorisation. On retrouve ainsi des cabines de plus grand volume, avec des structures quatre ou cinq montants au détriment des modèles six montants. La cabine cinq montants se traduit par une portière gauche plus petite, mais avec un plus grand dégagement qu'une structure à quatre montants. Toutefois, Massey Ferguson fait figure d'exception en conservant, sur ses récents modèles 7600, une cabine six montants. Avec l'augmentation de la taille des tracteurs, les constructeurs sont vigilants au positionnement de la poignée de porte et à la disposition du marchepied.

Une fois à l'intérieur, difficile de ne pas constater l'effort effectué tant sur la luminosité que sur la visibilité. Ce dernier point devient de plus en plus délicat sur l'avant du tracteur. Les normes antipollution obligent à augmenter considérablement la taille des capots. L'ajout de filtre ou réservoir d'AdBlue, augmente l'encombrement à l'avant de la cabine, de chaque côté du capot.

On remarque depuis quelques années l'apparition de pare-brises monobloc et panoramiques (700 Vario de Fendt) et de toits vitrés. Certes, ils sont tous étudiés à la base pour offrir une meilleure visibilité au chargeur, mais ils apportent également une lumière ambiante en cabine plus agréable.

Côté insonorisation, les constructeurs ont travaillé l'étanchéité de la cabine en utilisant notamment des matières isolantes. Un bruit parasite comme celui de la transmission ou de la climatisation peut vite devenir envahissant. C'est pourquoi les constructeurs sont obligés, en parallèle, de réduire le bruit à la source.

2- Les commandes sont de plus en plus regroupées sur un accoudoir multifonction, solidaire du siège, sur la plupart des modèles haut de gamme. Ce dernier est souvent réglable en hauteur et en profondeur, électriquement chez certains. Les commandes se distinguent les unes des autres par un code couleur. Certaines ont même disparu et sont désormais accessibles directement depuis le terminal. L'ergonomie des accoudoirs est particulièrement travaillée, avec des commandes réparties de manière à ce qu'elles tombent naturellement sous la main du conducteur.

Enfin, trône souvent sur l'accoudoir un joystick qui offre plus ou moins de possibilités suivant les marques et les modèles. Les versions les plus simples ne commandent que la transmission. Les autres disposent des commandes de relevage, de distributeurs, de l'enclenchement des mémorisations de vitesses d'avancement et des régimes moteur. Certaines marques ont la possibilité d'actionner les automatismes de bout de champ, l'autoguidage et l'inversion du sens de marche.

3- Le terminal, placé au niveau de l'accoudoir ou plus rarement sur le montant de la cabine, centralise d'une part les informations du tracteur et d'autre part les paramètres de réglages. Redouté par bon nombre d'utilisateurs, le surnombre d'informations complique la lecture ou tout simplement limite l'accès aux différents menus. Les tractoristes s'efforcent d'améliorer l'ergonomie en proposant des touches de raccourcis. Certains laissent la possibilité de régler les principaux paramètres depuis des commandes adjacentes. Pour faciliter la lecture, certains tractoristes proposent de séparer l'écran par thèmes, en deux ou trois, voire quatre parties. Si tous les constructeurs adoptent la couleur pour plus de convivialité, tous ne proposent pas d'écrans tactiles. Cependant, la taille des écrans progresse pour atteindre 7 à 10 pouces.

4- L'isobus et l'autoguidage sont intégrés soit au terminal, soit sur boîtier annexe. L'isobus permet au conducteur de piloter la machine depuis le terminal du tracteur. L'autoguidage le décharge totalement de la conduite. Il a alors la possibilité de visualiser et de paramétrer la trajectoire du véhicule depuis ce terminal. En regroupant tout sur le même écran, cette solution évite aussi au chauffeur de transférer la console d'un matériel à l'autre. A contrario, l'outil perd de sa polyvalence. Avec autant d'informations, la taille du terminal peut aussi être limitante. D'après une étude de John Deere, le conducteur d'un tracteur équipé d'un autoguidage passerait 26 % de son temps sur son smartphone.

Par ailleurs, les terminaux permettent de visualiser l'image d'une ou plusieurs caméras, placées bien souvent à l'arrière du tracteur ou sur l'outil attelé. Ils permettent aussi de regarder la télévision, comme dans son salon ! À l'avenir, internet devrait aussi faire son apparition à bord des cabines.

5- La climatisation automatique équipe, de série ou en option, une majorité de nouveaux tracteurs. Elle offre la possibilité de régler une température souhaitée sans avoir à se soucier ni de la vitesse de la ventilation ni des sorties d'aération.

Le confort de climatisation dépend non seulement de la régulation de la ventilation, mais également de la répartition des bouches d'aération. Leur position dépend de l'implantation du bloc de climatisation : dans le toit, comme Case IH, John Deere, Massey Ferguson, Valtra… ou sous le plancher de la cabine comme Claas, Deutz-Fahr, Fendt, JCB, New Holland… Conséquences de l'importante surface vitrée, les climatisations sont plus sollicitées qu'avant et s'avèrent nécessairement plus bruyantes. Ce phénomène est amplifié par la meilleure insonorisation des cabines.

6 - Le kit mains libre bluetooth fait son apparition comme dans les voitures. Beaucoup d'agriculteurs apprécient de pouvoir téléphoner tout en manoeuvrant leur machine, et avec une meilleure qualité d'écoute. Le dispositif est directement intégré à l'autoradio. New Holland l'intègre de série sur ses modèles T7.

7- Le nombre et le volume des rangements méritent encore quelques progrès. Malgré l'augmentation de la taille des cabines, les zones réservées au rangement n'ont guère progressé. La place est prise par d'autres équipements comme le siège passager « grand confort » et par les câblages et autres composants électroniques.

8- Les supports de boîtiers sont mieux pensés. Depuis l'arrivée des cabines quatre ou cinq montants, la porte de droite est souvent condamnée. Les constructeurs en profitent pour y disposer leur support. Ils rivalisent alors d'imagination, afin de proposer des supports alliant accessibilité et visibilité. Cela va de la simple barre transversale aux systèmes suspendus au plafonnier et coulissants sur un rail.

9- Les rétroviseurs électriques s'apprécient lors d'un changement de chauffeur. En plus d'être à commande électrique, certains modèles se distinguent par leur support télescopique ou leur conception à double miroir pour les angles morts.

Gaëtan Coisel



LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

CASE IH
Le Farmall U en version Pro


Case IH

Le nouveau Farmall U Pro de Case IH se décline en trois puissances de 95 à 115 ch, animé par un bloc quatre cylindres FPT de 3,4 litres couplé à un EGR et à un Fap pour répondre aux normes Tier 4i.
Il abrite une transmission à quatre rapports sous charge. Elle est pilotée depuis un nouveau levier Multicontroller en cabine, ce dernier intégrant également les commandes d'inverseur, de relevage et de distributeurs électriques.

Modèle :
Farmall 95, 105 et 115 U Pro
Puissance maxi :
95, 105 et 115 ch
Transmission :
semi-powershift 32/32



CHALLENGER
Le MT800 saute une norme

Succédant aux MT800C (norme Tier 3), le MT800E passe directement aux normes antipollution Tier 4 f. Ce tracteur abandonne le moteur Caterpillar pour un bloc V12 Agcopower de 16,8 litres, doté d'un EGR externe et jouxté d'un système SCR de dépollution à l'AdBlue. Le pack de radiateurs prend de l'embonpoint et s'ouvre désormais en portefeuille. La transmission bénéficie d'un nouveau software offrant un passage plus souple des rapports.


Challenger

Du côté de l'hydraulique, le circuit de 220 l/min peut être remplacé en option par une version à 321,8 l/min. Comme ses petits frères, le plus gros modèle, le MT875E, bénéficie d'un relevage trois points orientable. Enfin, ces tracteurs sont pré-équipés pour l'autoguidage.

Modèle : MT845E, MT855E, MT865E et MT875E
Puissance nominale : 450, 490, 540 et 590 ch
Puissance maximale : 494, 542, 594 et 640 ch

CLAAS
Deux versions de cabine


M. Portier

Dans la cabine, deux versions sont proposées : CIS et Cebis, comme pour les récents Arion 500 et 600. La première adopte un accoudoir multifonction simplifié et des commandes mécaniques des distributeurs sur la console de droite. Le paramétrage s'effectue depuis le petit écran CIS du tableau de bord. La version Cebis reprend l'accoudoir des Axion 900 avec le terminal Cebis et le levier ergonomique C-Motion. La cabine reçoit la traditionnelle suspension à quatre points de série, tout comme le pont avant suspendu. La visibilité sur l'avant progresse grâce à un capot en taille de guêpe. Une nouvelle échelle d'accès escamotable du côté droit fait son apparition, ainsi qu'un astucieux rangement coulissant de la caisse à outils au niveau du marchepied.

Puissance : 4 modèles de 210 à 270 ch maxi
Hydraulique : LS 110 ou 150 l/min
Poids : 9,4 à 9,8 t

DEUTZ-FAHR
La série 6 remplace les tracteurs de la gamme Agrotron M

La série 6 Agrotron succède aux Agrotron M. Composée de deux modèles 4 cylindres et quatre modèles 6 cylindres, elle accueille une motorisation Deutz répondant aux normes Tier 4i, grâce à la technologie SCR de traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue. Sur ces tracteurs, le système Sense-Clutch permet au conducteur de régler l'agressivité de l'inverseur. Par ailleurs, la transmission semi-powershift Sense-Shift autorise un passage des vitesses sous charge plus souple. La série 6 dans sa déclinaison P bénéficie d'une sélection automatique du rapport sous charge le plus approprié lors de chaque changement de gamme. En cabine, l'opérateur dispose d'un nouveau levier


L.Vimond

de gammes, dont la course a été réduite et la grille redessinée pour des passages de gamme facilités. Il dispose également d'un nouveau terminal de contrôle Infocenter et en option du terminal I-Monitor.

Modèle : 4 cylindres 6150.4 et 6160.4
Puissance maxi : 149 et 161 ch
Modèle : 6 cylindres 6150, 6160, 6180 et 6190
Puissance maxi : 149, 161, 176 et 193 ch
Transmission 6 gammes, 4 rapports sous charge
Capacité de relevage av/ar 3,8 t/9,2 t

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

FENDT

Quatre cylindres pour le 500 Vario


L. Vimond

Composée de quatre modèles de 125 à 165 chevaux, la nouvelle gamme est motorisée par un bloc Deutz (quatre cylindres de 4,04 litres) répondant aux normes anti-pollution Tier 4i, grâce à une rampe commune à injection haute pression et à un traitement des gaz d'échappement à l'AdBlue (système SCR). Offrant un gabarit plus imposant que l'actuelle gamme 400 Vario, les 500 Vario se révèlent même plus lourds de près d'une tonne que les anciens Favorit 500 C (5,4 tonnes), mais plus maniables, grâce à un empattement de 2,56 m, contre 2,61 m sur le Favorit.

Trois finitions

Les 500 Vario abritent une transmission Vario ML 90 sensiblement renforcée par rapport aux 400 Vario et disposent de la gestion automatique de la transmission et du moteur TMS, ainsi que du superviseur de sous-régime. Comme les récents 700 Vario, ils bénéficient de la nouvelle cabine VisioPlus, notamment reconnaissable à son pare-brise bombé vers le haut, utile au chargeur frontal.

Spacieux, ce poste de conduite retrouve toutes les commandes et l'accoudoir du 700 Vario. En option, selon les modèles, le terminal Variotronic permet d'accéder au guidage par satellites à l'Isobus et à la documentation VarioDoc. Trois finitions sont proposées : Power, Profi et Profi Plus. Les deux premières accèdent de série à un terminal tactile 7 pouces, tandis que la Profi Plus bénéficie du terminal 10,4 pouces, dont l'affichage peut être scindé en quatre parties. Du côté de l'hydraulique, les 500 Power se limitent à une pompe load sensing de 75 l/min de série et quatre distributeurs DE, alors que les deux autres versions abritent en standard une pompe load sensing de 110 l/min et jusqu'à cinq distributeurs arrière, deux avant et le Power Beyond.

Modèle : Vario 512, 513, 514 et 516
Puissance maximale : 125, 135, 145 et 165 ch
Poids à vide : 6; 6; 6,4 et 6,4 tonnes
Relevage (av/ar) : 3,4 t/7,8 t

JOHN DEERE

Les tracteurs 6M remplacent les 6030


M. Portier

Après le remplacement des 6030 Premium par les 6R, c'est au tour des 6030 d'être renouvelés avec l'arrivée des modèles 6M.
Ces tracteurs se caractérisent par leur cabine issue des 6030 implantée sur une base mécanique de 6R.
Les moteurs John Deere 4 et 6 cylindres (4,5 et 6,8 litres) conformes aux normes Tier 4i sont dotés d'un EGR externe, d'un turbo à géométrie variable et d'un dispositif de post-traitement combinant un catalyseur d'oxydation avec un filtre à particules. Ils ne disposent pas en revanche du boost au transport et à la prise de force.
À noter que les modèles 6030 de 85 à 105 chevaux restent disponibles avec un moteur Tier 3. Les transmissions à quatre rapports sous charge PowrQuad et AutoQuad Plus sont conservées avec un nouveau mode réduisant le régime moteur au transport.

Un circuit load sensing pour tous les modèles

Les 6M gagnent en capacités hydrauliques avec un circuit load sensing pour tous les modèles alimentant jusqu'à quatre distributeurs arrière à commande mécanique. La cabine accueille un nouveau tableau de bord intégrant un moniteur de performance. La console de droite évolue par petites touches avec notamment l'arrivée d'un automatisme de bout de champ en option. Autres options, les 6M peuvent bénéficier de la console de guidage Greenstar compatible Isobus, d'un pont avant suspendu et d'un frein de pont avant.

Modèle : 6115M, 6125M, 6130M, 6140M, 6150M, 6170M
Puissance nominale : 115, 125, 130, 140 ch (4cyl.), 150 et 170 ch (6cyl.)
Hydraulique : LS 80 ou 114 l/min (option sur les 4 cyl.)
Relevage (4cyl./6cyl.) : 4 900 à 7 100/6 500 à 8 900 kg
Empattement : 2,58 m (6115 et 6125) ; 2,76 m (6130, 6140 et 6150), 2,80 m (6170)

TB Enquête Lecteur
Accès sur le site ou à partir de ce code

MANIERE AGRI-VITI
VOTRE NOUVEAU CONCESSIONNAIRE
Sud Côte d'Or et Nord Saône et Loire
DEUTZ FAHR
VENEZ DÉCOUVRIR LA TECHNOLOGIE TTV

• Les nouveaux SERIES 5 :
110, 120, 130 cv
(idéal pour les éleveurs)
Les nouveaux SERIES 6 :
120 à 190 cv
• Les SERIES 7 :
224 à 263 cv
MANIERE AGRI-VITI
21 Ivry en Montagne - 03 80 20 21 15

GAMME MAGNUM :
LE MUST DE LA PUISSANCE EN TOUTE SIMPLICITÉ
CASE IH AGRICULTURE
EFFICIENTPOWER EP
La technologie Efficient Power intégrée aux gammes Magnum et Magnum CVX vous permet d'accéder au plus haut niveau de puissance du marché avec une consommation de carburant réduite. D'une simplicité d'utilisation et d'un confort haut de gamme, les Magnum vous apportent le must pour votre conduite dans les travaux quotidien même les plus difficiles. Choisissez parmi la large gamme des 11 modèles allant de 235 à 370 ch.


Gamme Magnum 235-340 : 5 modèles de 235 à 340 ch
Gamme Magnum CVX 235-370 : 6 modèles de 235 à 370 ch
Case IH recommande les lubrifiants AKCELA
hickory
DAFP MATERIEL AGRICOLE
et son agent
JMA MATÉRIEL AGRICOLE
TOUCY – Route de Joigny 03 86 44 00 77
VENOY – Sortie A6 Auxerre Sud 03 86 44 00 19
COULON SERVICE – Sementron 03 86 44 24 16
Ets Jerusalem – Ancy-le-Franc 03 86 75 11 14

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •

KUBOTA
Les petits M60 aux normes Tier 4i



Le tractoriste japonais poursuit le renouvellement de sa gamme de tracteurs compacts M60.
Après les M9960 et 8560, les M7060 et M6060 remplacent les M7040 et M6040.
Ils s'en distinguent par une motorisation répondant aux normes antipollution Tier 4i, grâce à une valve EGR et un filtre à particules.

Modèle : M6060 et M7060
Puissance : 64 et 71 ch

LANDINI
Les 5H passent Tier 4i

Le constructeur italien réactualise sa gamme 5H et la dote d'un nouveau capot, ainsi que d'un moteur Perkins 4 cylindres pourvu d'un Fap pour répondre aux normes Tier 4i. Le Powerfarm subit la même transformation et s'appelle désormais 5D.

Modèle : 5D
Puissance : de 85 à 102 ch
Modèle : 5H
Puissance : de 85 à 113 ch



Landini

LINDNER
Les Geotrac passent au tier 4i

Le constructeur autrichien complète sa gamme de tracteur par le haut, avec l'arrivée du Geotrac 134ep. Le dernier-né du tractoriste bénéficie d'une motorisation Perkins développant 133 ch et 144 ch, lorsque la prise de force est activée.

Ce moteur dispose d'un filtre à particules pour répondre aux normes antipollution Tier 4i. Côté transmission, Lindner fait appel à ZF, avec une semi-powershift à quatre rapports sous charge, 32 vitesses avant et arrière et la possibilité de rampantes, en option. En mode économique, le tracteur se déplace à 40 km/h à 1 750 tr/min.
Quatre régimes de prise de force sont disponibles, 540, 540Eco, 1 000 et 1 000Eco. Le Geotrac 134ep se distingue extérieurement par son éclairage plus puissant et ses leds diurnes au niveau de la calandre. En cabine, on remarque un nouvel accoudoir multifonction, plus complet. Original, le rétroviseur intérieur tactile, permet l'affichage de la caméra de recul, de la navigation GPS, ainsi que la vitesse d'avancement. D'ici 2017, le constructeur souhaite intégrer en standard, la technologie Efficient Power (ep) à toute la gamme Geotrac Série 4.

Le Geotrac 134ep a d'ailleurs été récemment rejoint par le Geotrac 114ep de 133 ch. Un transporteur Unitrac version «ep» verra également le jour courant 2013.



Lindner

Modèle : Geotrac 134ep
Puissance nominale : 133 ch (144 ch à la pdf)
Transmission : Semi-powershift 32/32 (48/48 en option)
Hydraulique : L.S. 121 l/min Relevage (av./ar) 3 800/6 600 kg

MASSEY FERGUSON
Les 6600 4 cylindres jusqu'à 185 cheveaux

La gamme 6600 s'inscrit dans le segment des quatre cylindres de forte puissance.
Leur moteur Agco Power de 4,9 l équipé d'un DOC et d'un SCR pour passer les normes Tier 4i délivre jusqu'à 185 ch avec le boost sur le plus gros des cinq modèles.

Petits frères des 7600, dont ils reprennent la cabine et le pont arrière, ils se démarquent par leur empattement plus court de 2,67 m et par un poids réduit de 500 kg.

Selon les modèles, ils reprennent les trois versions de transmission: Dyna-4 (6612, 6613, 6615), Dyna-6 (6613, 6614, 6615, 6616) et Dyna-VT (6614, 6615, 6616), cette dernière faisant du 6600, le premier modèle 4 cylindres de la marque étant équipé d'une variation continue. Le circuit hydraulique est proposé en deux versions, l'un à centre ouvert avec deux pompes combinées, l'autre à centre fermé load sensing. Le nouveau support de pont avant accueille un relevage intégré.

Trois niveaux de finition

En option, le SpeedSteer réduit le nombre de tours de volant pour les manœuvres. Le 6600 est proposé en trois niveaux de finition : Essentiel (sur Dyna-4 et Dyna-6), Efficient et Exclusive (Sur Dyna-6 et Dyna-VT).

Ils se différencient principalement par l'équipement de la cabine : suspension mécanique ou hydraulique, toit Visioline, climatisation automatique ou manuelle, terminal au tableau de bord ou Datatronic, distributeurs manuels ou électriques, accoudoir avec ou sans joystick multifonction... À noter que le joystick hydraulique très utile au chargeur est proposé dans les trois finitions. Il intègre également les commandes de transmission. Une nouvelle fonction permet de coupler l'embrayage à la pédale de frein.

Modèle : MF 6612, 6613, 6614, 6615, 6616
Puissance maxi : 120, 125 ou 130, 140, 145 ou 150, 160 ch (135 à 185 ch avec boost)
Transmission : semi-powershift à 4 ou 6 rapports sous charge et variation continue
Hydraulique : CO 58+42 ou LS 110 l/min
Relevage (av/ar) : 3 200 / 7 100 à 8 600 kg

fendt.fr
FENDT

Fendt 700 Vario
Visiblement plus polyvalent
Dernier né des gammes « Fendt Efficient Technology », le 700 Vario renouvelle le genre des tracteurs compacts à forte puissance. La polyvalence et le confort sont exceptionnels avec une visibilité sans précédent grâce à la nouvelle cabine VisioPlus.
La technologie embarquée vous assure un rendement optimal : terminal Variotronic, motorisation à technologie SCR et transmission Vario associée au TMS.
Plus de détails chez votre CONCESSIONNAIRE
AGCO Your Agriculture Company
FENDT est une marque déposée d'AGCO Corporation
PLUS D'INFOS

ETS BOUCHERON
89 Lézinnes 03 86 75 63 22
et son agent : BSA
89 Cussy les Forges
03 86 33 11 24

ETS DE BRUIN
89 Cerisiers 03 86 96 20 08 - 89 Charny 03 86 63 09 13
58 Chateauneuf Val de Bargis 03 86 59 31 26
Nouveau site
et ses agents :
OUANNE AGRI 89 Ouanne 03 86 47 65 87
AGRITECH 18 St. Germain du Puy 02 48 30 84 11

VALAGRI
21 Brazey en Plaine 03 80 32 00 60
21 Renève 03 80 55 09 78
71 Ciel 03 85 91 05 80
www.valagri.fr

LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS • LES NOUVEAUTÉS •


M.Portier

MC CORMICK
Les X7 en 4 et 6 cylindres

Le tractoriste italien poursuit le renouvellement de sa gamme de tracteurs avec la nouvelle série X7. Cette dernière regroupe six modèles : trois 4 cylindres et trois 6 cylindres. Ils sont motorisés par un bloc FPT (4,5 ou 6,7 l) répondant aux normes Tier 4i grâce à un système SCR. Ces tracteurs inaugurent une nouvelle transmission semi-powershift d'origine ZF offrant quatre rapports sous charge et six gammes robotisées. Les modèles 6 cylindres conservent de leurs prédécesseurs (MTX et XTX), le châssis structurel supportant le moteur.


M. Portier

Une cabine renouvelée

Outre le design du capot qui adopte les nouveaux codes de la marque, la cabine à quatre montants est entièrement renouvelée. Un soin tout particulier a été apporté à la finition et au choix des matériaux. Le tableau de bord intégrant un grand affichage numérique devient solidaire de la colonne de direction.

Le large accoudoir regroupe toutes les commandes à l'exception de la sélection des régimes de prise de force, seuls leviers subsistant sur la console de droite. Fixe, le joystick multifonction pilote la transmission, un distributeur, les séquences de bout de champ et accueille un bouton personnalisable (4 fonctions au choix).

En bout d'accoudoir, figure en option un large terminal tactile fourni par TopCon. L'habitacle multiplie les espaces de rangement et intègre un astucieux siège passager escamotable. La visibilité est améliorée par un toit vitré.

Modèle : 4 cyl. X7.440 ; X7.450; X7.460/ 6 cyl. X7.660 ; X7.670 ; X7.680
Puissance maxi : 143, 160, 166 (175 avec boost)/ 165, 175, 188 (175, 188, 212 avec boost) ch
Transmission : semi-powershift
Hydraulique : LS 123 l/min Relevage (av/ar) 3 500/9 300 kg
Empattement : (4/6 cyl.) 2,6/2,75 m

NEW HOLLAND
Le tracteur T6 en variation continue

Le tractoriste lance une transmission à variation continue sur les tracteurs T6 quatre cylindres. Trois modèles à partir de 110 chevaux héritent de cette nouvelle transmission Auto Command, directement héritée de celle équipant les T7. Comme leurs grands frères, les T6 Auto Command bénéficient de l'accoudoir Side Winder II et de la poignée Command Grip regroupant les principales commandes (mémorisation de trois vitesses, régulateur de vitesse et la transmission se pilotant par impulsion). L'accoudoir accueille également le terminal couleur Intelliview III et, en option, le nouveau moniteur Intelliview IV avec son écran tactile couleur large de 26,4 cm.
D'ici la fin de l'année, les T6 Auto Command devraient bénéficier de la prédisposition à l'autoguidage.


L.Vimond

Modèle : T6.140, T6.150 et T6.160 Auto Command
Puissance nominale : 110, 121 et 131 ch
Puissance maxi : 143, 154 et 163 ch
Transmission variation continue
Hydraulique load sensing 125 l/min

SAME
Le Fortis succède à l'Iron

Succédant à l'Iron, la nouvelle gamme Fortis comprend six modèles de 150 à 190 ch, dont deux 4 cylindres de 150 à 166 ch. Elle bénéficie d'un moteur Deutz répondant aux normes Tier 4i incluant un système de traitement SCR des gaz d'échappement. La transmission semi-powershift adapte désormais le rapport sous charge le plus adapté à chaque changement de gammes. Les Fortis accueillent jusqu'à 7 distributeurs électrohydrauliques et peuvent recevoir le terminal iMonitor en option. Ajoutons que le Fortis 190 peut recevoir des pneus de 42 pouces.


M. Portier

Modèle : 150.4, 160.4, 150, 160, 180 et 190
Transmission : 6 gammes, 4 rapports sous charge
Hydraulique : pompe à débit fixe 83 l/min, débit variable 120 l/min en option
Relevage (av./ar) : 3 800 kg/9 200 kg

INFO - INFO - INFO - INFO - INFO - INFO - INFO - INFO - INFO

La Sarl LUCAS et FILS étend son secteur !



Envie d'essayer un tracteur MF ?
Appelez-nous au 03 86 75 20 98

Votre nouveau concessionnaire MASSEY FERGUSON sur l'Avallonnais







Sarl LUCAS et FILS
Cruzy le Châtel 03 86 75 20 98
Antennes à Nuits sous Ravières et à Leuglay

MASSEY FERGUSON





VALTRA

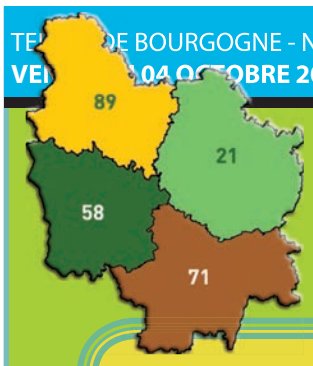
Les T série 3 évoluent

Les nouveaux Valtra T série 3 adoptent, sous la nouvelle calandre, des moteurs Agco Power 6,6 et 7,4 litres Tier 4i dotés de nouveaux turbos et d'un système SCR de seconde génération. La version 2.0 de la transmission Direct fait son apparition, gagnant en précision. Enfin, les modèles Versu et Direct voient les commandes de mémorisation de vitesse, d'engagement de la prise de force, d'autoguidage et d'engagement du pont avant déménager de la console de droite sur l'accoudoir. On notera également l'apparition au catalogue de quatre nouvelles couleurs de carrosserie : vert, bleu, rouge métallisé et gris métallisé.



L. Vimond





Les occasions des Professionnels de Bourgogne

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON

71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 94 94 - Fax: 03 85 34 49 26
Contact : Fabrice POINT - Marc Michel : 06 30 25 98 26

TRACTEURS :

CLAAS	XERION 3300	2011
CLAAS	AXION 820 CEB	2007
CLAAS	ARION 640 CIS	2009
CLAAS	ARION 610 CIS	2012
CLAAS	ARION 430 CIS	2011
CLAAS	ARES 836 RZ	2006
CLAAS	ARES 816 RZ	2007
CLAAS	ARES 697 ATZ	2007
CLAAS	ARES 657 ATZ	2006-07
CLAAS	ARES 617 ATZ	2006
CLAAS	ARES 567 ATZ	2006
CLAAS	ARES 557 ATZ	2009
CLAAS	CELTIS 456 RX	2006-07
CLAAS	CELTIS 446 RX	2005-07
CLAAS	CELTIS 436 RX	2005
CLAAS	CELTIS 446 RC	2006
RENAULT	ATLES 936 RZ	2003
RENAULT	ARES 826 RZ	2003
RENAULT	ARES 825 RZ	2000
RENAULT	ARES 816 RZ	2003
RENAULT	ARES 715 RZ	2001
RENAULT	ARES 656 RZ	2003
RENAULT	ARES 640 RZ	2001
RENAULT	ARES 616 RZ	2004
RENAULT	ARES 566 RZ	2003
RENAULT	ARES 610 RX	1998
RENAULT	ARES 566 RX	2002
RENAULT	CELTIS 446 RX	2004
RENAULT	CELTIS 436 RX	2003
RENAULT	TEMIS 630 Z	2001
RENAULT	TEMIS 610 RX	2001
RENAULT	155-54 TZ	1996
RENAULT	113-14 TS	1984
RENAULT	ERGOS 95	1997-98
RENAULT	CERGOS 340	1998
RENAULT	CERGOS 335	2002
RENAULT	CERGOS 330	1997
RENAULT	CERES 335 X	2002
RENAULT	CERES 340	2001
CASE	IH 744	1974
CASE	CS 100	2001
VALTRA	T 120	2005
MF	6140	1999
MF	6160	1996
FENDT	611 LS	1981
FENDT	EW 165 S	1970
SOM	500 S	1976
DEUTZ	AGROTR 100	2005
SAME	EXPL 3-90 1	2003
JD	7230 R	2012
JD	5100 R	2012



Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractomarket.com/macon

CLAAS

SARL PAUL PELTRAT ET FILS

71800 OYE
TÉL 03 85 25 82 19 - FAX 03 85 25 90 72

AFFAIRES DU MOIS
TRACTEUR CLASS CELTIS 446 PLUS CLIM -INVER HYDR / 5400 H AVEC CHARGEUR MX 80
TRACTEUR JOHN DEERE 6220 AV CHARGEUR Q55
TELESCOPIQUE NEW HOLLAND LM425 LEVE PALETTES-GODET MULTISERVICES-GRIFFE BALLES CARREES

TRACTEURS 4RM
RENAULT 110/54 TX CLIM / 103 54 TX / CELTIS 456 RX INVERS HYDR ADAPT MX
RENAULT 70/14 AV CHARGEUR MX / 751 4S CHARGEUR FAUCHEUX /
JOHN DEERE 2250 MC1 CHARGEUR MX 4070
MF 154,4 CABINE CHARGEUR DA
SAME FALCON 50CV CHARGEUR
NEW HOLLAND L85 CLIM MV MECA PNEU SEMI BASSE PRESSION
CASE 743 / 845 XL AVEC LAME A NEIGE AV

TRACTEURS 2RM
FORD 2000
JOHN DEERE 1040 ARCEAU
ZETOR 5511
DEUTZ 6006 / 4006
MF 140 CHARGEUR CABINE
RENAULT 461 CABINE AV CHARGEUR / 851 S CABINE / R56 AV CHARGEUR +DA / 551 CHARGEUR / 681 S
DIVERS TRACTEURS BAS PRIX DE 20 à 80 CV ECHANGE
DIVERS TRACTEUR ESSENCE OU DIESEL POUR COLLECTION VENTE OU ECHANGE

NOTRE MATÉRIEL EST REVISÉ ET GARANTI / POSSIBILITE DE PRÊT AGILOR OU ACTIMAT ET AGRILISMAT
NOS ETS SONT OUVERTS DU LUNDI AU SAMEDI 12H / SAMEDI APRÈS MIDI SUR RENDEZ VOUS

Sarl MORTIER

21430 Censerey - 71220 St. Bonnet-de-Joux
Tél. 03 80 84 47 19 - Port. S. Chavy 06 71 48 74 89

MASSEY FERGUSON

- **Massey Ferguson MF7624 :** Année 2013 - 130 heures - 240cv - Dyna 6 - relevage avant - freinage pneumatique - 5 DE.
- **Massey Ferguson MF7465 :** Année 2004 - 5300 heures - 120cv - Vario.
- **Massey Ferguson MF7485 :** Année 2006 - 6500 heures - 170cv - Vario - data 3.
- **Massey Ferguson MF7485 :** Année 2009 - 4990 heures - 170cv - Vario - data 3.
- **Massey Ferguson MF7480 :** Année 2004 - 5500 heures - 150cv.
- **Massey Ferguson MF4245 :** Année 1999 - 4500 heures - inverseur mécanique.
- **Massey Ferguson MF3635 :** Année 2012 - 25 heures - 80 cv - arceau.
- **New Holland T115 :** Année 2003 - 4800 heures - relevage avant.
- **New Holland T6020 :** Année 2010 - 2300 heures - 110 cv- adaptation Stool.
- **Valtra T130 :** Année 2003 - 3500 heures - relevage avant

- Tracteur Landini Legend 115 - 7700 h., moteur Perkins 6 cylindres - clim. - rel. avant. 12 500€
- Tracteur Landini Mythos 100 - 5800h. Moteur 4 cylindres - année 2003 - clim. - chargeur Mailleux Mx 100. 23 000€

Sarl Guilbault
58 Cercy-la-Tour 03 86 30 24 00
58 St. Pierre-le-Moutier 03 86 30 24 00

SAS JEAN RAVE & FILS

- FENDT 305LSA - 70CV - 1991 - CHARGEUR
- FENDT 308C - 85CV - 2004 - 7500H
- FENDT 309C - 95CV - 2000 - 8500H
- FENDT 309CI - 105CV - 2006 - 4600H
- FENDT 311LSA - 105CV - 1987
- FENDT 311DKW - 115CV - 1999 - 6700H
- FENDT 410VARIO - 105CV - 2004 - 6500H
- FENDT 410VARIO - 105CV - 2003 - 6300H- CHARGEUR
- FENDT 410VARIO - 105CV - 2006 - 6000H - CHARGEUR
- FENDT 412VARIO - 125CV - 2005 - 5500H - CHARGEUR
- FENDT 926VARIO - 260CV - 2002 - 8000H
- VALTRA 6400 - 90CV - 1991 - 9600H
- VALTRA C110 - 110CV - 2005 - 6500H
- NEW HOLLAND L85 - 85CV - 1998 - 5700H- CHARGEUR
- SAME SYLVER 110 - 110CV - 2000 - 7400H
- RENAULT ERGOS 95 - 95CV - 1997 - 6500H - EPAREUSE

VALTRA **71120 Champlecy - Tél. 03 85 24 23 73** FENDT

Marque	Modèle	Année	Nbre d'heures
New Holland	T6010 Chargeur	2009	3610
New Holland	8360	1998	7000
New Holland	TM140	2003	5644
New Holland	T6080	2010	3200
New Holland	T7030 A Comand.	Déc. 2010	1400
John Deere	6910	17/05/00	6500
John Deere	6930	2007	4300
Claas	Arion 640	01/03/09	2000
Same	Explorer 95 Chargeur	2005	4595
Same	Rubin 120	2004	4060
Massey Ferguson	6465	2008	3600
Case	5150 plus	1996	5700
Case	CS 150	1998	7684

NEW HOLLAND AGRICULTURE
Sarl Manière 21690 Verrey-sous-Salmaise
03 80 35 80 66

GIACOMEL SARL

JOHN DEERE

13, rue du Bief Pérou - ZAE les Granges Hautes - 21130 Auxonne
Tél. 03 80 27 08 00 - Fax. 03 80 27 08 01
didier.largy.giacomel@orange.fr - www.giacomelagri.com

Marques	Modèles	Année	Heures	Puisance	Prix H.T.
Case IH	956 XL	1988	11 000	95 cv	8 900 €
Case IH	Maxxum 140 X	2008	2 600	140 cv	50 000 €
Deutz-Fahr	DX85	1982	9 260	85 cv	8 000 €
Deutz-Fahr	Agroton 135	1999	8 210	135 cv	22 500 €
Deutz-Fahr	Agroton 150.7	2005	3 556	150 cv	46 000 €
Deutz-Fahr	TTV 145	2006	3 989	145 cv	51 500 €
Hürlimann	XB 6135	1997	4 376	135 cv	19 500 €
John Deere	6510	2001	6 400	105 cv	26 500 €
John Deere	6820	2002	6 320	140 cv	38 000 €
John Deere	6920	2002	5 820	150 cv	43 000 €
John Deere	6930	2008	6 010	150 cv	49 000 €
John Deere	6920	2005	5150	150 cv	NC
John Deere	6430 + charg.	2012	450	125 cv	NC
Landini	Légend top 145	1999	4 503	145 cv	18 500 €
Massey Fergusson	6160	1996	7 935	120 cv	12 500 €
Massey Fergusson	6290	2000	6 600	130 cv	23 900 €
Massey Fergusson	6465	2004	4 224	115 cv	33 000 €
New Holland	M100	1999	6 499	100 cv	16 000 €
New Holland	TS115	1999	6 802	115 cv	23 000 €
New Holland	T6050	2008	3 200	125 cv	NC
Renault	ARES 720 RZ	1998	8 597	165 cv	21 000 €
Renault	825 RZ	2000	7 420	165 cv	NC
Valtra	6250 HiTech	2006	3 600	94 cv	34 000 €

MARQUE	MODÈLE	ANNÉE	HEURES	PUISSANCE	PRIX HT
Case IH	MX	1999	7700 h	110 cv	15 000
Case IH	MXU	2007	2250 h	100 cv	34 000
Claas	Celtis	2007	3850 h	80 cv	17 000
Deutz-Fahr	Agrotron	2007	2500 h	262 cv	51 000
John Deere	3120	1972	7500 h	75 cv	2 000
John Deere	6140R	2012	150 h	140 cv	75 650
John Deere	6150R	2012	350 h	150 cv	77 000
John Deere	6200	1992	13250 h	85 cv	13 000
John Deere	6400	1997	11800 h	100 cv	18 000
John Deere	6800	1995	7300 h	120 cv	15 000
John Deere	6920	2004	6000 h	160 cv	38 000
Massey Ferguson	6465	2006	3050 h	125 cv	33 000
Mc Cormick	MTX	2002	5300 h	163 cv	25 000
New Holland	M	1998	7300 h	130 cv	14 000
New Holland	TS	1999	6900 h	110 cv	15 000
Renault	54	1992	12000 h	100 cv	8 000
Renault	Ares	1997	7600 h	90 cv	15 000
Same	Silver	2005	4250 h	130 cv	22 000
Valtra	8150	1998	7150 h	130 cv	15 000

AXEQUIPEMENT
www.axequipement.com
21 - Juilly

Lionel MARTIN
Responsable occasion
06 08 18 16 00
martinlionel@axequipement.com



Bovins

Gros bovins vifs *(prix moyen en kg carcasse)* — *Les marchés en Sud-Est Centre*

Marchés	cat.	Sancoins 25/09/2013	Bourg-en-Bresse 01/10/2013	St Christophe-en B. 25/09/2013	National 25/09 au 01/10/13
Vaches viande (V)	U	-	4,20 €	4,57 €	4,36 €
	R	3,94 €	4,00 €	4,20 €	3,97 €
	O	-	3,70 €	-	3,59 €
Vaches mixte (M)	R	-	3,60 €	-	3,62 €
	O	3,42 €	3,30 €	-	3,44 €
Vaches lait (L)	O	-	3,10 €	-	3,11 €
	P	2,85 €	2,40 €	-	2,80 €
Génisses VML	U	4,57 €	4,55 €	4,90 €	4,57 €
	R	4,19 €	4,10€	4,34 €	4,03 €
	O	-	3,40€	-	3,37 €
Taureaux VML	URO	2,70 €	2,50 €	2,82 €	2,70 €

VML : *type viande , mixte et lait*

Tendances locales

Sicafome (prix moyen au kg vif) — Marché de Moulins-Engilbert du 01/10

Broutards 6-12 mois	E	U	R
-200 kg	-	-	2,99
200-250 kg	-	3,05	-
250-300 kg	-	2,86	2,80
300-350 kg	-	2,66	2,59
350-400 kg	-	2,62	2,49
400-450 kg	-	2,61	2,51
450-500 kg	-	2,56	-
Laitonnes 6-12 mois	E	U	R
200-250 kg	-	2,93	2,72
250-300 kg	-	2,74	2,62
300-350 kg	-	2,64	2,54
350-400 kg	-	-	-
Taurillons 12-18 mois	E	U	R
350-400 kg	-	-	-
400-450 kg	-	-	-
450-500 kg	-	-	-
500-600 kg	-	2,45	-
600 kg et +	-	-	-
Génisses 12-18 mois	E	U	R
300-350 kg	-	2,63	-
350-400 kg	-	2,54	2,29
400-450 kg	-	2,51	-
450 kg et +	-	2,47	-
Taureaux	E	U	R
+500 kg	-	1,68	-
Vaches	E	U	R O
- 5 ans	2,68	2,21	1,97 -
5 -10 ans	2,45	2,14	1,90
+10 ans	-	2,04	1,75 -
Génisses	E	U	R
24-36 mois	-	2,43	2,07

Bovins : 1064

Broutards : transactions plus discutées et plus lentes. Les cours résistent correctement dans les sujets de plus de 400 kg et quelques lots de qualité supérieure tirent facilement leur épingle du jeu. Par contre le commerce est bien plus calme, et les cours reculent plus nettement dans les sujets ordinaireset inférieurs de 300 à 370 kg.
Laitonnes Génisses: cours reconduits.
Taureaux : stabilité après quelques semaines de baisse.
Vaches : l'offre est plus réduite. Les disponibilités ne semblent pas très élevées après plusieures semaines de sorties importantes. Ce qui permet de stabiliser les cours des vaches viandées tandis que les cours des maigres médiocres continuent de regresser.

Divers : broutards culards 382 à 440 Kg : 1200 à 1410 € (3,14 à 3,20).

NB : nos cotations sont établies à partir de poids bruts (sans déduction de jeûn.

Sicagemac (prix au kg vif) — Marché de Corbigny du 23/09

Bovins (422))		
Broutard	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
175 à 395 kg	470 - 1010	2,56 - 2,72
405 à 435 kg	1050 - 1160	2,58 - 2,70
445 à 580 kg	-	-
Taurillons d'herbe		
325 à 530 kg	-	-
440 à 510 kg	-	-
Laitonnes		
240 à 325 kg	650 - 860	2,58 - 2,72
Génisses		
330 à 445 kg (16-24mois)	700 - 1020	2,13 - 2,42
420 à 625 kg (24-36mois)	850 - 1280	1,80 - 2,10
Taureaux		
935 à 1020 kg	-	-
Vaches suitées mâles et femelles	1060 - 4630	
légères	610 - 1100	
entre-deux	1120 - 1360	
lourdes	1400 - 1750	

En broutards, les animaux de plus de 380 kg et de bonne qualité voient leurs cours reconduits, commerce plus difficile en sujets de qualité ordinaire :
Vente rapide et active en femelles à des tarifs soutenus.
Pas de demande en taureaux.
Le peu de demande en sujets gras influe sur les cours des vaches maigres. Baisse des tarifs.

Prochain marché bovins le lundi 30 septembre aux horaires habituels.

SA des Grivelles (prix au kg vif) — Marché de Sancoins (18) du 18/09

Broutards	U	R
200 à 250 kg	-	-
250 à 300 kg	2,95	-
300 à 350 kg	2,73	2,50
350 à 400 kg	2,60	2,45
400 à 450 kg	2,60	2,45
Laitonnes	U	R
150 à 200 kg	-	-
200 à 250 kg	2,83	-
250 à 300 kg	2,75	-
300 à 350 kg	2,71	2,52
350 à 400 kg	-	-
Génisses		
(24-36 mois)	-	2,25
Vaches		
- 5 ans	2,20	2,05
de 5 à 10 ans	2,15	1,95
+ 10 ans	-	1,75

Broutards laitonnes : bonne vente quasi-totale. Les cours sont reconduits en toutes catégories mâles et femelles.
Vaches - Génisses : stabilité des cours. Vente un peu plus facile dans les bêtes de qualité, les bêtes trop maigres sont pénalisées.

Broutards *(6 à 12 mois, prix au kg vif)* — *Marchés de Bourg-en-Bresse du 1/10/2013*

Cat.	U	R	O
Charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,65 €	2,45 €	-
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,55 €	2,35 €	-
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,50 €	2,30 €	-
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,85 €	2,65 €	-
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,70 €	2,60 €	-
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,60 €	2,50 €	-
Croisés charolais			
Mâles légers de 250 à 300 kg	2,60 €	2,30 €	nc
Mâles moyens de 300 à 350 kg	2,40 €	2,15 €	nc
Mâles lourds de 350 à 400 kg	2,30 €	2,10 €	nc
Femelles légères de 250 à 300 kg	2,60 €	2,35 €	nc
Femelles moyennes de 300 à 350 kg	2,55 €	2,30 €	nc
Femelles lourdes de 350 à 400 kg	2,40 €	2,25 €	nc

Tendance : Cours reconduits

Bovins

Bovins destinés à l'engraissement *(prix au kg vif départ exploit.)* — *Cotations Dijon 23/09 au 29/09/2013*

Mâles 6-12 mois	E	U	R
250 kg	-	-	-
300 kg	-	2,68 €	2,60 €
350 kg	-	2,54 €	2,49 €
400 kg	-	2,52 €	2,48 €
Mâles 12-24 mois			
450 kg		2,42 €	2,37 €
500 kg	-	2,35 €	2,30 €
Femelles 6-12 mois			
270 kg	-	2,61 €	-
Femelles 12-24 mois			
400 kg	-	2,39 €	2,34 €

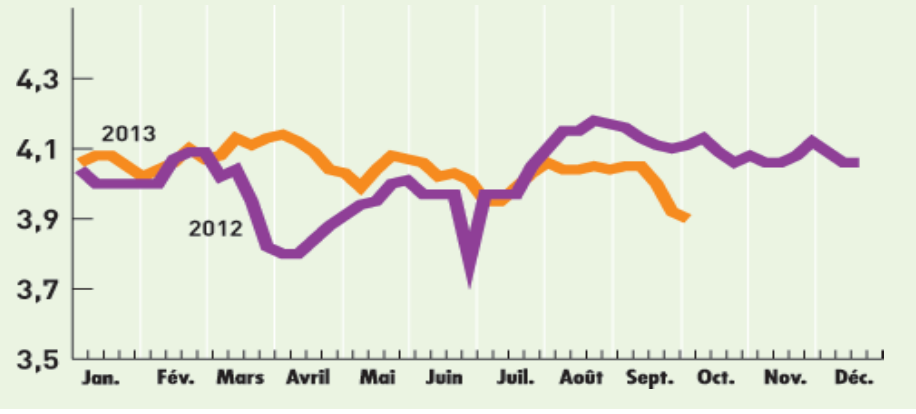
Tendance :
Marché reconduit, toutefois impacté par la baisse sur la viande.

Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations Bassin Centre-Est du 23/09 au 29/09/2013*

Jeunes Bovins	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	3,90 €	3,72 €	3,70 €			
Races mixte		-	3,60 €	3,59 €	3,57 €	3,51 €	
Races lait					-	3,32 €	-
Bœufs	E	U=	R=	R-	O+	O=	P+
Etat engraissement 3							
Races à viande	-	-	-	-	-	-	-
Races mixte	-	-	-	-	-	-	-
Races lait	-	-	-	-	-	-	-
Vaches	U=	U-	R+	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3							
Viande - 10 ans +350 kg	4,62 €	4,45 €	4,32 €	3,97 €			
Charolaise - 10 ans +350 kg-		4,60 €	4,29 €				
Limousine -10 ans +350 kg	-	4,81 €	4,64 €				
Races mixte	-	-	-	3,62 €	3,54 €	-	-
Races lait				-	3,50 €	3,23 €	3,08 €
Génisses	U=	U-	R+	R=	O=	P+	
Etat engraissement 3							
Viande mixte lait	5,00 €	4,82 €	4,55 €	4,36 €	-	-	
Viande +350 kg	5,00 €	4,81 €	4,55 €	4,41 €			

Tendance : Mévente et concurrence de l'import.

Jeunes bovins entrée abattoirs U= *Race à viande*



Gros bovins morts entrée abattoir *(en euros/kg net)* — *Cotations du Bassin Grand Sud du 23/09 au 29/09/2013*

Jeunes Bovins	U+	U=	R+	R=	O+	O=	P+	P=
Etat engraissement 3								
Races à viande	4,15 €	4,16 €	4,06 €	4,16 €	-	-		
Vaches								
Etat engraissement 3								
Viande - 10 ans +350 kg	5,51 €	5,17 €	4,69 €	4,62 €	-			
Charolaise - 10 ans +350 kg		-	4,38 €	-				
Races mixte					3,61 €	3,55 €		-
Races lait						-	3,19 €	3,12 €
Génisses	U=	U-	R+	R=				
Etat engraissement 3								
Viande mixte lait	5,10 €	4,91 €	4,79 €	4,60 €	-	-		
Viande +350 kg	5,19 €	4,96 €	4,76 €	-				

Tendances

SEM. DU 30 SEPTEMBRE AU 4 OCTOBRE 2013

Bovins de boucherie

La spirale baissière se poursuit face à une consommation qui pâtie de conditions économiques très tendues pour les ménages. L'amplification de cette baisse est également à mettre à l'actif des centrales d'achats des GMS et collectivités qui ne se privent pas de demander de la baisse sur la baisse.
L'ambiance reste morose avec des acheteurs qui ne présentent pas de besoin particulier face à la faiblesse de la consommation. La baisse est mesurée dans les génisses charolaises label, mais elle s'amplifie dans les légères. La tension touche particulièrement les charolaises de milieu de gamme (R) et les femelles de coupe (O). Les fourchettes tarifaires pratiquées dans la viande sont très importantes, ce qui implique que le classement des animaux revête toute son importance (en conformation et en engraissement). En réformes laitières, les besoins des industriels sont réduits et restent largement pourvus. Toutes les frisonnes, montbéliardes et les taureaux restent orientées à la baisse. Dans les jeunes bovins, le commerce reste très calme avec des tarifs qui tendent néanmoins à se stabiliser dans les charolais ou les limousins. ■

Broutards

Les engraisseurs italiens, espagnols ou français voudraient peser sur les prix du broutard pour garder une marge économique face aux tarifs pratiqués dans la viande. Le commerce se tend avec des volumes suffisants pour la demande. Après une semaine de stabilité, les tarifs s'effritent dans les broutards et les taurillons. Les échanges demeurent réguliers pour les bonnes laitonnes charolaises. ■

Veaux d'élevage et d'engraissement

Le décalage entre l'offre et la demande permet aux acheteurs de maintenir la pression dans les veaux Frisons, montbéliards ou abondances avec une dégradation des prix qui s'opère dans le tri des veaux principalement dans les catégories inférieures. Dans les très bons sujets triés pour les labels, la vente est plus calme avec une érosion des prix. La commercialisation est beaucoup plus difficile dans les croisés laitiers ou les veaux plus légers. ■

Laurent Chupin

Commentaire FNB de la situation et des perspectives de marchés gros bovins finis (au 30 septembre)

«Le faible niveau de l'offre contrarie la farouche volonté des acheteurs de faire baisser les prix à la production. L'activité des ateliers de transformation est en recul. Les cours atteignent un seuil au-dessous duquel les prix deviendront insoutenables pour les éleveurs qui demandent à l'aval de mettre en avant la viande bovine française».

Ovins

Sicafome *(prix moyen au kg vif)* — *Marché de Moulins-Engilbert du 30/09*

Agneaux (1589)	E *(mini-maxi)*	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*
Gras (32-38 kg)	-	**3,00 - 3,53**	**2,64 - 3,36**
Gras (38-44 kg)	-	**2,92 - 3,44**	**2,76 - 3,29**
Gras (+44 kg)	-	**2,76 - 3,46**	**2,47 - 2,89**
Gras (+50 kg)	-	**2,45 - 3,20**	-
Laitons (32-38 kg) 69 à 113 €	-	-	-
Laitons (38-44 kg) 91 à 140 €	-	-	-
Laitons (+44 kg) 121 à 132 €	-	-	-
Brebis (164)	U *(mini-maxi)*	R *(mini-maxi)*	O *(mini-maxi)*
(-60 kg)	-	-	**0,33 - 0,63**
(+60 kg)	**0,92 - 1,46**	**0,66 - 0,90**	-
Divers			
Béliers **(8)** 88 à 167 €	**1,26 - 2,38**		
Agneaux maigres : 58 € à 123 € (1,98 à 3,35)			
Chèvres : 17 € à 31 €			
Boucs :			

Ovins : 1769
Apports satsfaisants, seulement 11 invendus.

Agneaux : la proximité de la fête de l'Aïd El Kebir continue de stimuler les ventes d'agneaux mâles, tirant du même coup les cours des femelles vers le haut. Vente quasi totale à des cours fermes à haussiers.
Brebis : cours reconduits en supérieures, mais transactions toujours très calmes en médiocres.
Béliers caprins : vente facile.
Effectifs : Agneaux : 1589. Brebis : 165. Béliers : 8. Caprins : 7.
Prochain marché : Le lundi 07/10 aux horaires habituels (dernier marché avant la fête de l'Aïd El kébir

Sicagemac *(prix au kg vif)* — *Marché de Corbigny du 02/09*

Ovins : 248	Prix moy. *(animal)*	Prix moy. *(kg)*
Agneaux maigres	-	-
Agneaux gras -44 kg	**95 - 136 €**	**2,64 - 3,25 €**
Agneaux gras +44 kg	**120 - 147 €**	**2,45 - 3,04 €**
Brebis	**35 - 87 €**	**0,57 - 1,33 €**
Béliers	**101 - 119 €**	

Vente rapide et totale à des cours qui progressent dans l'ensemble des catégories

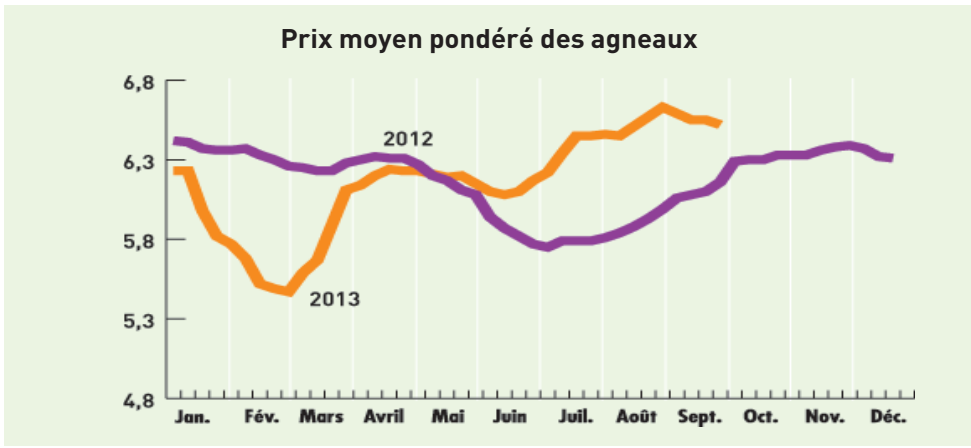
Prochain marché ovins le lundi 30 septembre et 07 octobre aux horaires habituels.

prix moyens pondéré, entrée abattoir HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations FranceAgriMer 23/09 au 29/09/2013*

Prix moyen pondéré des agneaux	Moyenne agneaux Rungis	Prix moyen pondéré des brebis
6,52 €	**5,96 €**	**2,18 €**

prix entrée abattoir, HT exprimé en euros/kg de carcasse (5e quartier inclus) — *Cotations zone Sud - FranceAgriMer du 23/09 au 29/09/2013*

	Poids	U	R	O
Couvert	-16 kg	-	**6,79 €**	**6,39 €**
Couvert	16-19 kg	**6,88 €**	**6,76 €**	**6,47 €**
Gras	-16 kg	-	-	-
Gras	16-19 kg	-	**5,92 €**	-



Cotationsrégionales des agneaux et brebis de boucherie du 23/09/2013 au 29/09/2013

Prix «entrée-abattoir» HT exprimé en euro/kg de carcasse (5ème quartier inclus)

AGNEAUX		COTATIONS RÉGIONALES							
		ZONE NORD				ZONE SUD			
État engraissement	Conformation	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg	- de 16 kg	de 16 kg à 19 kg	de 19 kg à 22 kg	+ de 22 kg
2 (ciré)	U *Var.*	-	6,85 -0,07	6,84 -0,07	6,22 =	-	-	-	-
	R *Var.*	6,42 -0,07	6,51 -0,07	6,49 -0,09	-	6,95 =	6,92 =	-	-
	O *Var.*	5,54 0,10	5,64	-	-	6,87 0,11	6,59 -0,09	-	-
3 (couverts)	U *Var.*	-	6,70 -0,10	6,62 -0,09	5,85 -0,05	-	6,88 0,08	6,70 0,01	-
	R *Var.*	6,38 -0,10	6,45 -0,09	6,40 -0,05	5,77 -0,06	6,79 =	6,76 =	6,63 =	6,29 =
	O *Var.*	5,90 -0,02	5,90 -0,02	-	-	6,39 =	6,47 =	6,34 =	-
4 (gras)	U *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-
	R *Var.*	-	-	-	-	-	5,92 0,02	5,78 =	
	O *Var.*	-	-	-	-	-	-	-	-

Zone Nord : baisse générale en toutes catégories liée à une consommation très faible. **Zone Sud :** marché linéaire en agneaux.

Volailles

Poules de réformes Sud-Est ** (prix départ élevage €/kg) Cotations semaine 33-36
Nombre d'opérateurs consultés : * prix définitifs ** prix provisoires *** réformes prix non encore fixé

Semaine d'abattage	Nombre d'opérateurs	Nombre de poules vendues(1)	Prix moyen en €/kg(2)	Prix mininum en €/kg	prix maximum en €/kg	Nombre de réponses
35-36/2013		**42 000**	**0,191**	-	-	**6**
37-38/2013		**42 900**	**0,195**	-	-	**6**

(1) Nombre total de poules de réforme dont la vente nous a été communiquée, y compris celles vendues sur contrat moyen ou long terme
(2) Prix moyen négocié à la semaine, pondéré par le nombre de poules vendues concernées. (ie non comprises les poules vendues sur contrat moyen ou long terme)

Bourg-en-Bresse *du 25 septembre 2013*

Animaux de basse-cour (volaille vivante) :
Volailles à bouillir : 5,00 à 5,50 euros/pièce
Canards de Barbarie mâles : 8,20 à 8,50 euros/pièce
Canards de Barbarie femelles : . . . 7,50 à 7,80 euros/pièce
Pigeons : 6,00 à 6,50 euros/paire
Pintades : 8,00 à 8,20 euros/pièce
Animaux de basse-cour (prix au kg vif) :
Poulets de Bresse (appellation contrôlée) : 4,20 à 4,50 au kg vif
Lapins : 4,80 à 5,20 au kg vif

Foin de Crau

(euros/ tonne HT - Hors transport) Récolte 2013

	Petites balles	Grosses balles
1ère coupe	190 à 200 €	170 à 180 €
2e coupe	180 à 190 €	170 à 180 €
3e coupe	inc	inc

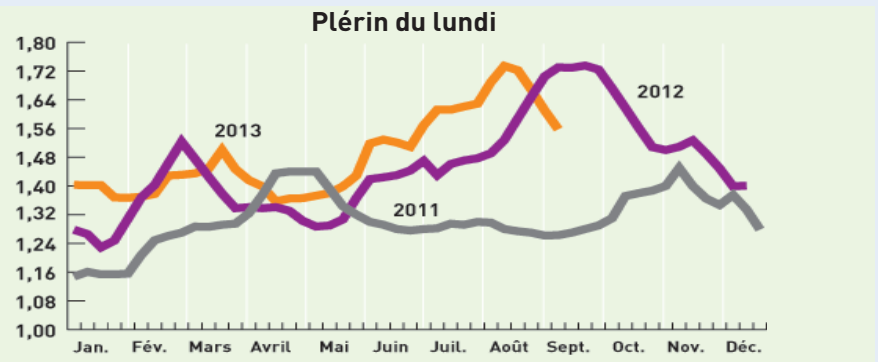
Porcins

Porcs charcutiers cadran de Plérin (11 619 porcs présentés) — *Cotations du lundi 30/09/2013*

prix moyen (sur une base de 56 TMP) : **1,558 euros**

Porcs abattus en Rhône-Alpes — *Cotations FranceAgriMer du 20/09 au 26/09/13*

1,86 €/kg/carcasse euros



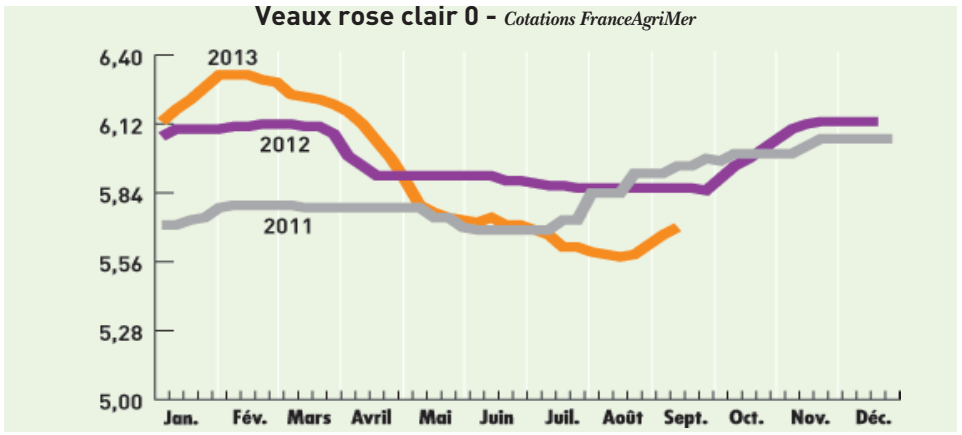
Veaux

Veaux de boucherie *(kg net entrée abattoir)* — *Cotation nationale FranceAgriMer du 23/09 au 29/09/2013*

Cat.	Blanc	Rose clair	Rose	Rouge
E	-	**8,19 €**	-	-
U	-	**7,50 €**	**6,73 €**	-
O	-	**5,70 €**	**4,99 €**	**4,50 €**

Jeunes veaux *(prix mini-maxi en euros)* — *Marchés régionaux du 30/09 au 4/10/13*

	Apport	Mâles Croisement	Femelles Croisement	Mâles Montbelliards	Laitiers
St-Laurent-de-Chamousset *(veau d'engraissement 4-5 sem)*	**135**	**350-580 €**	**280-500 €**	**150-270 €**	-
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte/Mixte - Mixte/Viande)*		**180-530 €**	**180-450 €**	-	
St-Etienne *(veau 45 à 50 kg - Mixte)*	-	-	-	**110-230 €**	**20-100 €**
Bourg-en-Bresse *(veau 45-50 kg engrais)*	**897**	**NC**	**NC**	**20-200 €**	**20-85 €**



Equins

(prix moyens, kg hors taxe, entrée abattoir) — *Cotations FranceAgriMer du 23/09 au 29/09/13*

	Poulains	Chevaux légers	Chevaux lourds	Export kg vif
Extra	**2,55 €**	**2,35 €**	**1,53 €**	**–**
Bons	**2,21 €**	**1,88 €**	**–**	

Céréales

Marché du 24 septembre 2013

N: Nominal; **C**: Camion; **TC**: Train Complet; **P**: Péniche; **A**: Acheteur; **V**: Vendeur; **OA**: Option Acheteur; **OV**: Option Vendeur. **BPMF**: blé panifiable meunerie française. Tous les prix s'entendent en négoce (et non en culture), stade de gros, départ hors-taxe.

BLÉ TENDRE	RÉCOLTE 2013			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	76/15/4/2/2	sept.-déc.	170	T C
	BPMF	sept.-déc.	172 à 173	N C
Nord Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	172	N C
Sud Côte-d'Or	76/220/11%	4 de sept.	176	N C
ORGE DE MOUTURE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne	sans limitation d'orgettes 62-63 kg/hl	sept.-déc.	158 à 159	N C
Sud Côte-d'Or	63 kg/hl	6 d'oct.	165	A C
Nord Côte d'Or	62 kg/hl	6 d'oct.	162	V C
AVOINE NOIRE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte-d'Or/Hte Saône	50 kg/hl	Sept.-oct.	150	V C
Aube/Yonne	50-51 kg/hl		inc.	C
TRITICALE	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Côte d'Or/Haute Saône	68-70 kg/hl	sept.-déc.	165	N C
MAÏS	**RÉCOLTE 2012**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte d'Or/Saône et Loire		sept.	191	T C
MAÏS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Sud Côte-d'Or/Saône et Loire		3 d'oct.	164	T C
Aube/Yonne		oct.-déc.	155	N C
POIS	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube/Yonne		sept.-déc.	227	N C
Côte d'Or		sept.-déc.	227	V C
FÉVEROLES	**RÉCOLTE 2013**			
Départ	**Spécifications**	**Échéance**	**€/t**	**Observations**
Aube	alim. animale	sept.-déc.	270	N C

Matériel

Tracteur

01 - Vds JD 6320 Prem 7200 hrs, 105 cv, an 2002, rel. avt Powerquad + pneu 5% 169R38 - 136R28
✆ **06.74.57.69.96**

26 - Vds Valtra T 132 D H 1350 cab susp pont av susp rel avant pneus 650 65 38 480 70 38
✆ **06 08 86 47 21**

26 - Vds tracteur New-Holland 4635 60cv 4rm arceau tbe année 1996 + pulvé Berthoud 12m
✆ **06 24 09 93 74**

36 - Vds Mac Cormick XTX 185, TBE, 2006, 3.000 h, rel. avant, pont suspendu, garantie 6 mois, 30.500 euros HT.
✆ **Tél. 06.46.08.84.91.**

69 - Vends tracteur 636 RZ Renault 5950 H an 2002 27000 euros HT à discuter.
✆ **06 10 63 77 80**

42 - Vente permanente génisses gestantes Prim Hostein
✆ **06 08 65 52 51 - fax 04 77 27 82 58**

71 - Vends Deutz DX 390 86, 8.700 H, andaineur Kuhn GA 4321, rotative Kuhn GMD 602, 2004, TBE.
✆ **06 81 68 15 57 ; 03 85 25 89 19**

Travail sol

01 - Vds charrue 4 socs Huard 475 NSH, 1992, tbé, 3500 euros
✆ **06.12.14.68.51**

01 - Vds combiné herse-semoir 8000 E - herse Kuhn HR 3002, 3m, remise à neuf + semoir Sulky Tramlines MS 21 rgs tb état
✆ **06.08.58.83.33**

21 - VENDS charrue Bugnot 5 socs NS, 1 500 €, fourche mailleux 455 pour tracteur 50 à 70 ch, 1 000 € (réf. 3902)
✆ **06 98 38 19 62**

21 - VENDS herse alternative Kuhn HA 300, 3 m., - rouleau packer portacourt hydrolique, bon état, - mécabenne Desvoye neuve (réf. 40VB1)
✆ **06 81 89 94 78**

26 - Vds charrue 4socs Grégoire-Besson RB4+élévateur à noix 4x0.40 devant la laveuse avec variateur
✆ **04 75 45 30 28 ou 07 78 14 18 37**

26 - Vds charrue HM1 Huard
✆ **04 75 59 83 44**

26 - Vds semoir Nodet GC 4mètres à sabots (variateur) 1200 euros impeccable
✆ **06 80 15 07 85**

38 - Vds charrue trisoc rev. hy. NSM Huard TBE prix : 3000 euros.
✆ **07 86 85 73 46 soir**

38 - Vds semoir à céréales Nodet 17 rgs 3 m herse flexi-doigt en bon état de marche : 1200 euros à débattre
✆ **06 83 48 17 25 04 74 54 46 92**

42 - Vds semoir Nodet 13 rgs avec herse à disques tasse avant Bonnel faucheuse Kuhn FC 300 - 3 M
✆ **06 86 43 00 97**

71 - Vends charrue Huard 475, remorque Gilibert 4 roues 6 T 5, combiné herse alternative et semoir Sulky 3 m, pipeline étable inox complet.
✆ **06 40 55 97 60**

Récolte

21 - RECHERCHE mois.batteuses Class, Consul, Mercator, Dominator 66,76,85,86,96, John Deere 952, 955, 965, 975, 1052, 1055, 1065, 1072, 1075, New Holland 1520, 1530, 1540, 1545, 8030, 8040, 8050, 8060, 8070, MF 240-440 487-507 et Presse MD et RB (réf. 390B)
✆ **06 29 81 80 05**

26 - Vds canne ramasse-noix idéale pour le glanage rapide et sans fatigue 50 euros
✆ **06 18 92 34 91 ou 06 78 20 17 43**

69 - Recherche MD presses Claas Markant 40 41 50 51 52 55 60 65 John Deere 330 332 336 342 346 349 359 456 459 Rivierre Casalis Fahr Welger Blanchot Kronie Arobale Class et Presses à balles rondes.
✆ **06 74 15 73 44**

Traitement

21 - VENDS pulvé Hardi, 2 400 l., trainé commander rampe 24 m., correcteur de devers, année 2004, très bon état, peu servi (réf. 4006)
✆ **06 70 29 29 32**

Arbo-viti

38 - Vds laveuse à noix tambour brisé AMB Rousset long 2 m + table de triage à retaper.
✆ **04 76 36 41 23 ou 06 21 69 68 81**

42 - Vds MF 75 cv 1800 H origin arço. pl. nez plonj. - an 2002 pn avt 10 % usure état impecc.
✆ **06 74 71 30 18**

Distribution

38 - Vds désileuse Kuhn model polycrock 2 m3 portée bon état, prix 700 euros.
✆ **06 17 28 53 06**

39 - Vds presse balle ronde Arobale 12125, désileuse Audureau 4050 b.é. région 39
✆ **06 79 11 02 49**

Epandage

38 - Vds épandeur fumier Roche surbaissé 3T pour verger maraîchage 2 héri. horizontaux BE : 1800 euros. ANNONCE AVEC PHOTO.
✆ **04 76 64 54 40**

Forestier

38 - Vds treuil forestier CMS 7T radio commandé 2 poulie date d'achat juin 2013 : 4300 euros.
✆ **06 75 08 43 16**

Cave

69 - Vend bac à vendanges avec remorque 3t Larippe + petite citerne 300 l TBE
✆ **04 74 03 46 23**

Agri. divers

01 - Vds cultivateur Konskilde 21 dents + rouleau 360 E - semoir grains John Deere 2m25 prix 220 E
✆ **04.74.51.02.22**

01 - Vds combi herse Quivogne + semoir Sulky 3m prix 3500 euros, pulvé Tecnoma 15m 1000L prix 3500 euros, remorque BR Hauswirtz 10m50 tbé 6500 euros - semoir eng. Sulky 2100L prix 1000 euros
✆ **06.98.80.01.56**

01 - Vds 2 jumelages GS MD+4, 20R38 et 480.70R28, 4 verr. + rabot à lisier Loiseau 2m30 long - décompacteur Durou 8 dents
✆ **06.40.18.07.28**

01 - Vds tombereau à grain ou farine 5T goulotte hydraulique tbé 1500 E remorque sans bennage 6T boisseau stock alt. 13T long 7m40 fab. Alt Acemo avec pesage
✆ **06.08.58.83.33**

10 - Achète Enrubanneuse, Semoir à maïs Monosem 4rgs boite plastique ferti + micro, MB Laverda 3350 - 3450 - 3500, Tracteurs MF et Ford.
✆ **06 83 59 05 70**

21 - Agriculteur Allemand ACHETE cueilleur maïs Bourgoin, - tracteur 4 RM, - MB. Photo à sloboma@web.de (réf. 390A)
✆ **0049 5603 - 73 22**

25 - vends un pipe line Manus avec programmateur pour 36 VL bon état, un tank 1 200 l Packo bon état, dépt Doubs
✆ **06 41 17 76 36 85 ou 03 81 43 77 57**

25 - VDS cuve acier int. émaillée épais. 50 mm L. 4,30 m l 3,1 m capacité 38 m3 très bon état prix 4.000 euros à débattre.
✆ **06 70 75 44 22**

38 - Vds évacuateur à fumier va et vient un G un d'état neuf 10 abreuvoirs S4, 40 chaines à vaches le tout bas prix.
✆ **06 70 93 65 43 HR**

38 - Vds tracteur Fendt 4566704 TBE ar p. de terre vibrante, un motocul + moto éléev. 9 m + divers matériels.
✆ **04 74 57 78 65**

38 - Vends plateau métal pour rallonge remorque 2,20 m x 1,00 m, échelle et touret.
✆ **06 37 88 21 43**

38 - Cse retraite vds semoir céréales 13 rgs Sulky BE.
✆ **06 43 84 47 51**

38 - Rech. porte roue de secours Dodge + roue GMC vds cuisinières Rosière bois.
✆ **04 76 38 05 29 HR**

- **Moissonneuse Batteuse MF7345S** : année 2012 - 300 heures - largeur de coupe 5,50 m - pneus 800/65R32
- **Pailleuse Silofarmer 680HGTR** : année 2009 - très bon état
- **Pailleuse Jeulin Ouragan 100** : année 2007 - très bon état
- **Mini chargeur CAMS** : année 2009 -ex démonstration - godet 1 m.

Sarl MORTIER
21430 Censerey
71220 St. Bonnet de Joux
03 80 84 47 19

38 - Vds bétaillère 3 places herse plate 4,50 m repliage manuel : 250 euros.
✆ **06 60 77 58 11**

38 - 84 - Vds semoir Amazone D9 30 3m her droite flexi ch ja amo6, état neuf.
✆ **07 86 85 73 46 soir**

39 - Vds tracteur Sylver 130 avec chargeur. Andaineur Fella tandem. Faneuse Kuhn 8 toupies. Remorque Gilibert 4 roues. Cover-crop 24 disques. Vibro 6 m. Semoir engrais Amazone 24 m. Pulvé Hardi 24 m. Mélangeuse farine avec broyeur. Vêleuse. Tonnes à lisier 2/15 000 l, 12 000 l, 10 000 l. Faucheuse conditionneuse 3 m. Enrouleur Irrifrance 90/350 m.
✆ **06 07 74 67 31**

42 - vds arracheuse patates à grilles, prévoir réparation 1 rang Wulmaus
✆ **06 20 80 10 88**

68 - Vends Tracteur JD 2140 2 RM 7500 H, Benne Brimont 8 tonnes avec rehausses, Automoteur Tecnoma 2000 L, rampe alu 24 m voie 1.70 H 1.20. Charrue Kverneland 4 corps varilarge, localisateur d'engrais Monosem 6 rgs, trémie frontale inox.
✆ **06 09 47 25 09**

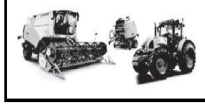
71 - Vds tract. John Deere 6610, épand. 4 hérissons 8 T, herse rotative Quivogne 3 m, semoir à grains Nodet 17 T
✆ **03 85 75 53 24**

71 - Achète presse moyenne densité + cover crop + semoir à maïs Nodet PN 2.
✆ **06 38 89 86 26**

71 - Vds dess. paill. Lucas Milan 60G, comm. élec. 2.800 euros, Fendt Vario 916, 170 CV, 55000, pel. chen. 61, Case.
✆ **06 02 24 40 12**

CLAAS RESEAU AGRICOLE MACON
71850 CHARNAY-LES-MACON - Tél. : 03 85 34 94 94 - Fax: 03 85 34 49 26
Contact : Fabrice POINT - Marc Michel : 06 30 25 98 26

MOISSONNEUSES-BATTEUSES		
CLAAS	LEXION 550 MONTA	2009
CLAAS	LEXION 540	2007
CLAAS	TUCANO 440	2009
CLAAS	TUCANO 430	2012
CLAAS	MEGA 204	1995
CLAAS	D 78	1987
CASE	1680	1989
LAVER	L 521	1995
IDASS	450	2005
ENSILEUSES		
CLAAS	820	1997
TELESCOPIQUES		
CLAAS	SCORPION 7030	2012
JCB	530 S	2002
PRESSES		
CLAAS	V 370	2008
CLAAS	V 360	2009
CLAAS	V 360 RC	2008
CLAAS	R 66	1998
CLAAS	R 44	1985
CLAAS	R 42	1994
NH	D 1000	1991
GALLIGNANI	8600	2000-99
VICON	1601	2002
DEUTZ	RB460	2004
SOLS		
LEMKEN	RUBIN 9/300	2007
VICON	CHISAM 5m	2009
RAU	CHISAM 3m	2009
AGRISEM	COMBIPLOW 32S	2011
LELY	TERRA 400-45	1997
KUHN	HRB 252	1999
KUHN	HR 302 M	1995
HOWARD	3 M	1990
HOWARD	HK 32	2001
MASCHIO	DM 3000	2011
QUIVOGNE	MC 300	2008
PULVETS		
BERTH	ALBA VOLUX	1990
BERTH	800 L	1989
BROYEURS		
NICOLAS	BP 3000	2013
FAUCHEUSES		
CLAAS	DISCO 2650	2003
CLAAS	DISCO 260 C	2002
CLAAS	CORTO 310 N	2005
CLAAS	CORTO 270 S	2002
KUHN	FC 250 GH	2002
KRONE	EC 3200 CV	2007
KRONE	EC 280	2005
KRONE	AM 243 AS	1998
KRONE	AM 243 CV	1999
FELLA	SM 320	2007
POTTIN	NOVA 260 T	2000
ANDAINEURS		
CLAAS	LINER 650 TWIN	2007
CLAAS	LINER 1550	1997
CLAAS	LINER 470 S	2002-03
POTTIN	TOP 420 N	2000
AGRAM	QUAD 344	2003
STOLL	1405 S	2001
FANEURS		
CLAAS	VOLTO 870 H	2006
KUHN	GF 8501 MH	2002-06
KUHN	GF 6502	2009
KUHN	GF 6301 MH	1999
DEUTZ	6821	2002-03
FELLA	TH 680 D	2006
POTTING	HIT 910 N	2008
EPAREUSE		
POLYVERT	P 2010 IE	2000
VITICOLE/VINICOLE		
LAUPRETRE	LKH2 100D	2006
IDEAL	PRIMA	2009
GREGOIRE	PRIMEX EVOLUTION	2010
SCHNEID		2001
BUCHER	XPLUS 50 ORGAN	2011
VASLIN	PHP 25 S	1991
DESILEUSES PAILLEUSES MELANGEUSES		
JEULIN	ALIZEE	1996
BELAIR	212 T	2006
BELAIR	BRICK 2298 RS	2011
KUHN	ALTOR 7560	2006
JEANTIL	DP 3000	1997
EUROMARK	TX 2701	1994
SEMOIR		
NORDSTE	3030	2001
LELY	LELY/POLYMAT 1	996
MASCHIO	MASCH/GASPAR	2008
KUHN	HR300+SULKY	1989


Retrouvez toutes nos occasions sur
www.tractormarket.com/macon
CLAAS

ESPACE Affaires

Collect World
LE SITE DES COLLECTIONNEURS ET DES PASSIONNÉS
+ de 3000 RÉFÉRENCES
Autres univers disponibles : Travaux publics, Militaria... Tout le catalogue sur le site !
Le spécialiste de la miniature AGRICOLE
www.collect-world.com
Rue de la Salette - 61800 MONTSECRET - Tél. 02 33 96 02 79

CABI CAILLOL
Tél. 05 63 56 44 37
www.cabi-caillol.com
CONTAINER DÉPLAÇABLE SUR PIEDS TÉLESCOPIQUES
Capacité environ 2m³, 4m³ à 6m³
Sortie latérale et centrale

!NOUVEAU! Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
UNIQUE Engrais liquide double paroi 25 000 L et 50 000 L sans bac de rétention
Distributeur agréé Duraplas
Locaux : phyto, bungalow, sanitaire
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Traitement des phyto, éléments béton - etc…
POCHE SOUPLE LABARONNE CITAF
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

STATION DE LANAUD
RACE LIMOUSINE - Ventes aux enchères
16 octobre à 14 h : 50 taureaux «ESPOIR» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 400 €
17 octobre à 10 h : 52 taureaux «RJ» 14 mois - prêts à saillir à partir de 2 800 €
Visite des animaux dès le 30 septembre-Références génétiques et sanitaires
A votre service INTERLIM
Listes résultats et visites sur demande
Lanaud - 87220 Boisseuil - Tél. 05 55 06 46 46

SECOMAT CHAUFFAGE
Neuf et occasion
Fuel, gaz, huile, Électricité…
Tel 05 45 20 51 70
Fax 05 45 95 11 03
www.Secomat.net

Équipements agri et viti
AGRI-VITI'STOCK
www.agrivitistock.fr
BUNGALOW SANITAIRE
LOCAL PHYTO
Locaux : phyto, bungalow, sanitaire
Citerne à fuel (eau, engrais…)
Poche souple (engrais, eau, effluents, réserve à incendie)
Traitement des phyto, éléments béton - etc…
Châlons en Champagne • Tél. 03 26 21 29 91 - Mail : patrick.agrivitistock@orange.fr

La Maism de l'Eleveur
08400 VOUZIERS
Tél. 03 24 71 74 27 - Fax 03 24 71 97 70
www.lamaisondeleleveur.fr
GRANDE CAPACITÉ ! GRANDE LARGEUR 4 M3
-20 % Offre valable jusqu'au 14 octobre 2013
➲ Bâche lourde sur enrouleur
➲ Double parc repliable 2x6 entrées
➲ Transportable au 3 points ou sur fourche
➲ Débit réglable

Elan ✆ 01 49 84 94 28
LE MASQUE PROTECTEUR AIR▸ACE SPÉCIAL POUSSIÈRES ET ODEURS
64 € TTC FRANCO DE PORT RÉF. 176001
Le masque AIR▸ACE, très ergonomique, apporte confort, sécurité et économie à tous ceux, éleveurs, techniciens, vétérinaires, qui sont confrontés quotidiennement aux problèmes de poussières et d'odeurs dans les élevages porcins, avicoles et cunicoles. (Ne convient pas pour les traitements de cultures).
• CONFORT, parce que très léger (250 g environ) malgré son ossature rigide, facile à ajuster, vite rangé dans son étui de transport, et conçu pour supprimer les problèmes de buée tellement désagréables notamment pour les porteurs de lunettes.
• SÉCURITÉ du filtre à poussière certifié CE EN 143 P2, conçu pour protéger contre les particules en suspension dans l'air et dans l'eau, auquel peuvent être adjoints si nécessaire un filtre anti-odeur au charbon actif et une visière de protection.
• ÉCONOMIE grâce à la très grande surface de travail du filtre et à l'absence d'humidification par l'haleine expirée, le filtre a une durée de vie généralement 8 à 10 fois supérieure aux masques jetables classiques.
• EFFICACITÉ ET SIMPLICITÉ D'UTILISATION
1- La grille amovible protège le filtre contre les chocs. Elle est facile à ouvrir pour changer les filtres.
2- Le filtre à poussière facilite le passage de l'air et la respiration grâce à une surface importante.
3- L'ossature du masque maintient le filtre parfaitement en place et facilite la circulation de l'air.
4- La soupape supérieure (aspiration) répartit l'air extérieur uniformément sur toute la surface du filtre.
5- La soupape inférieure (expiration) rejette l'air humide d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre d'expiration vers le bas sans contact avec le filtre.
BON DE COMMANDE
à faire parvenir, accompagné de votre règlement par chèque à l'ordre de : REUSSIR - ELAN 2/4 avenue de la Cerisaie • Silic 311 94266 FRESNES CEDEX
Elan ✆ 01 49 84 94 28

N° RÉFÉRENCE	QUANTITÉ	PRIX unitaire € TTC	PRIX total € TTC
176001		64,00	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
		,	,
TOTAL À PAYER € TTC - Franco de port			,

SOCIÉTÉ :
Adresse :
Ville :
Code Postal : Tél. :
Livraison sous 8 jours et sous réserve des stocks disponibles.
Conditions de vente disponibles sur demande. RCS Caen 388 308 637
EAGs Photos non contractuelles

71 - A V épareuse Nicolas rotor 1,20 m, bras 4,60 m, dist. engr. Amazone double plateaux 1.400 L.
✆ **03 85 26 00 67**

71 - A V Same Centauro 70 DT TBE, 9.900 euros -10 %, Deutz Agrotron 106 CV, 2 pns ar. neufs, 27.700 euros -10 %.
✆ **06 75 69 62 04**

71 - Destockage sur mat. occ. Kuhn -15 % : andaineur 4,10 m, faneuse 6,30 m, rotative GMD 802 3,10 m.
✆ **06 75 69 62 04**

74 - A vendre tanks à lait Japy - Prom, 2 traites compactes ou séparées 1000 à 2500 lit. lavage auto de 1990 à 2002.
✆ **06 16 96 49 73**

84 - 30-Vds cover-crops 18- 20- 22- 24- 28- 32- 40 - 42 dis., charrues nonstop 2-3-4-5 socs, bennes 8 - 10 - 12 T, rouleau cambridge 6,30 m, vibroculteurs 4 - 5 - 6 m.
✆ **04 66 24 26 11**

Elevage

26 - Vds tank à lait Japy 2400l année 2005 + 1 salle de traite 1 fois 8 TPA de 2006
✆ **04 75 03 05 02 (HR)**

Véhicule

Utilitaire

01 - Vds camion bétaillère W 3,5T de 1990, 180 000 km, plateau de 4,3x2,10m H=0,90m portes AR en alu 6000 E
✆ **06.08.58.83.33**

07 - Vends fourgon Master 1992 155000kms 2 main entret. suivi CT OK 2 pneus neufs
✆ **06 82 86 72 27**

38 - Vds cause retraite cam midlum 180 an. 2005, 62600 km cab clim carros primeurs susp. pneu TBE.
✆ **06 86 32 45 27**

69 - Master bétaillère caisse alu neuve, 2 portes pont, 2010, 2 véhicules dispo. T. Gauthier.
✆ **06 07 74 89 24**

74 - Toyota Hilux 2x4 caisse pour petit BET, tbé, crochet R + accessoire cause retraite.
✆ **04 50 43 50 01/ 06 81 57 34 42 HR**

89 - VENDS vito Pack 115 Diesel, gris, jantes alu., clim., 3 places, vitres électriques, 7 cv, 85 000 kms, 2009, 15 000 € HT (réf. 4004)
✆ **03 86 41 47 20 - 06 09 59 01 11**

Tourisme

21 - VENDS Audi TT, 1.8 l. es., 166 000 kms, 1999, état parfait, 7 000 euros (réf. 3907)
✆ **06 89 85 15 09**

69 - Vds Laguna break 1,9 DCI 2003 - 198 000 kms - CT OK - 1300 euros.
✆ **06 82 93 44 22**

Achat-Vente

Récolte

01 - Vds foin balles rondes très bonne qualité, récolte 2013, livrée ou prise surplace.
✆ **06 05 49 72 79**

38 - Vds foin 1ere et 2e coupe légumineurs et graminée ou prairie naturelle bottes rondes.
✆ **06 08 25 59 92**

39 - Vds paille et foin nouvelle récole. Prix intéressant. Livraison assurée
✆ **06 73 92 81 55**

42 - producteur Loire vds maïs ensilage, épis en balles enrubannées TB qualité, livréi
✆ **04 77 36 74 81 ou 06 66 93 88 00**

42 - Achète plantation de Douglas de particulier à particulier
✆ **06 81 32 97 61**

42 - Vds maïs ensilage irrigué
✆ **04 77 97 18 60**

58 - VENDS 1 ha 70 maïs ensilage (réf. 3904)
✆ **06 24 09 45 85 ou 03 86 30 43 69 HR**

69 - Vends foin 450 MD 20 kg. en grange R.G.I. + FTQ du 08/06/2013 - 2 euros la Bt. et don 20 bottes 80x120x220 de 2012. L'Arbresle.
✆ **06 89 91 94 34**

69 - VDS arracheuse pomme de terre à tapis un rang balance Eurobil année 2008 vignette 2015 Etat neuf
✆ **06 16 36 25 20**

70 - Agri vend livre paille foin de qualité paiement comptant
✆ **06.86.08.38.02. ou 03.84.32.30.91**

Fourrage

01 - Vds tb foin 2ème coupe récolte 2013 balles rondes
✆ **06.22.94.68.31. ou 04.74.23.62.83**

89 - VENDS foin de pré, récolte 2013, petits ballots et bigs balles (réf. 3908)
✆ **06 70 98 33 82**

Pépinière

89 - VENDS DPU 11.88 à 187 € (3903)
✆ **06 88 01 88 33 - 06 27 53 11 57**

Propriété

18 - Rech. ferme élevage culture 120 à 150 ha achat corps de ferme cheptel et matériel.
✆ **02 48 59 84 42**

19 - Vends maison avec dépendances possibilité terrain Région Lubersac.
✆ **05 55 73 58 59**

21 - ACHETE ou LOUE exploitation agricole, canton Saint Jean de Losne, Genlis, Sud Dijon. Etudie toutes propositions, pas sérieux s'abstenir. Ecrire à Terres de Bourgogne - BP 77409 - 21074 Dijon Cedex (réf. 3906)
✆ **TERRES DE BOURGOGNE**

84 - URGENT-Vends joli mas proche Avignon 17 km, 7 pièces sur 1200 m², mitoyen pas isolé, Tarascon à 8 km.
✆ **06 70 72 68 15**

Terrain

10 - Vds départ 23 24 ha maïs ensilage bonne qualité 1 parcelle environ Boussac.
✆ **05 55 65 11 30 HR**

84 - Jonquières : 1ha24 AOC côte du Rhône – Violès : 2ha 24 AOC côte du Rhône.
✆ **04 90 70 93 29**

Divers

54 - Détecte sources tuyaux de drainage canalisations câbles électriques en terre.
✆ **06 29 42 30 94**

71 - Vends selle équitation cuir, TBE, 350 euros à débattre.
✆ **06 89 58 05 39**

74 - Vds pont roulant KIWA, autochargeuse OLIVETI, epandeur KHONE 3t5, andaineur ECLLA 2m90 Chaine à fumier
✆ **06 18 23 13 48**

Location

Agricole

42 - Arboriculteur à la retraite loue son exploitation fruitière à Cellieu
✆ **04 77 20 84 01**

69 - Cherche vignes Régnié, Beaujolais Villages, Brouilly mécanisables.
✆ **06 73 98 08 33**

Abonnement Terres de Bourgogne 2013
Pour renouveler celui-ci, renvoyez au plus vite votre bulletin !
«Les Jardins d'Octobre»
4, rue Davout - BP 77409
21074 Dijon Cedex
Tél. 03 80 78 90 40
abonnement @terres-de-bourgogne.net

BEISER environnement
Fournisseur pour l'agriculture et l'industrie
0 825 825 488 0,15 €TTC/min
www.beiser.fr
VENTE FLASH
Du 04/10/13 au 09/10/13 minuit
www.beiser.fr
BEISER EXPOSE !
SOMMET DE L'ÉLEVAGE
ALLÉES N/Q STAND 465
DU 2 AU 4 OCTOBRE 2013
COURNON (63)
LAME NIVELEUSE 2 M - 2,50 M - 3 M
SPÉCIAL ENSILAGE
3 POSITIONS
TAPIS DE MINE D'OCCASION
STOCK LIMITÉ
PRIX DÉGRESSIF SELON QUANTITÉ
Lot de tapis en 2,40 m de long
BÂCHE DE WAGON NEUVE OU D'OCCASION
16 x 8 M
9 x 8 M
6 x 8 M
PROMO JUSQU'À -50 %(1)
AUTRES DIMENSIONS DISPONIBLES CONTACTEZ-NOUS !
(1) Sur tarif de base
GIROBROYEUR DE 1,20 M À 3 M
PROMO -20 %
1 rotor - 4 couteaux ou 2 rotors - 8 couteaux
QUAND VOUS ACHETEZ DE LA TÔLE 1ER CHOIX, EXIGEZ LA GARANTIE DÉCENNALE SUR LA FACTURE
4 nervures hauteur 45 mm = robustesse maximale
5,50 € HT le m² (2) livrée*
ÉPAISSEUR 0,6 MM
(2) Soumis à conditions et valable uniquement pour plus de 500 m² avec l'achat des fixations et accessoires, en coloris brun rouge, bleu ardoise et dimensions standards.
ISOLÉE SANDWICH 1ER CHOIX
Épaisseur de l'isolation : 40, 60, 80, 100 mm
Sur mesure, sans supplément
Isolation en mousse polyuréthane
1ER CHOIX = GARANTIE DÉCENNALE TOTALE ! INDISPENSABLE
LOCAL PHYTOSANITAIRE ISOLÉ - EN KIT 2 x 2 M
AVEC KIT PHYTO INCLUS
PROMO -15 %
Existe en 2x3 m et en version "non isolé"
TUNNEL DE STOCKAGE AVEC COUVERTURE EN TÔLE ONDULÉE
H 3,90 m x ℓ 8 m x L 10 m et plus
Le + Beiser
Plaque translucide intégrée
NOUVEAU
Structure 100 % galvanisée
Couverture en tôle ondulée
BOX À VEAUX 5 CASES 10 PLACES SUR CHÂSSIS POUR TÉLESCOPIQUE AVEC TOITURE
PROMO -20 %
NOUVEAU
Existe en version avec roues
ESSIEU CASSÉ ? EN PANNE ?
DISPONIBLE SOUS 48H**
TOUS TYPES D'ESSIEUX !
CONTACTEZ-NOUS !
VOUS AVEZ DES BESOINS, NOUS AVONS LA SOLUTION !
* En France Métropolitaine (hors Corse) et à partir de 600 € ht d'achats, sauf pour les demandes de transport express. *** Soumis à conditions.
Offres valables du 04/10/13 au 10/10/13 uniquement pour un paiement comptant.
© Beiser Environnement - Septembre 2013. Photos non contractuelles.

Offre

Emploi

88 - Cause santé ferme polyculture élevage bovins viande ovins cherche salarié.
✆ **06 14 36 09 86**

87 - AGRI 27A CH F 27 à 32A pour vie à 2, peut aider à la ferme. Pas sérieux s'abstenir.
✆ **06 22 51 25 46**

Animaux

21 - Vends 20 taureaux de 9 à 12 mois, dont 10 taureaux à génisses, Lorsini, Virgil S C, Artois, Unico, Trezegoal, - 10 taureaux à vaches , VF, Vivier, Vittoz, Tamilly et Sisteron. IVMAT des mères de 103 à 115, TGS, tous éligibles, prime CG, cheptel 100% IA depuis 25 ans. Parisot Bruno et Vincent 21210 La Motte Ternant. (réf. 370A)
✆ **06 15 28 77 63 - 03 80 84 33 13**

38 - Vds génisses pleines de 30 mois et vaches charolaises pleines et avec veaux de 4 à 6 ans.
✆ **04 76 55 85 27 le soir**

42 - Vds génisses Charol pleines 30 mois terme Déc. + taureaux 18 m, tb orifgine, HBC - Cuisset JM -St Germain Lespinasses
✆ **04 77 64 53 33**

42 - vds vaches Prim Holstein au lait - CL - ind. IBR cse cessation.
✆ **06 75 97 10 80**

42 - Vds taureau Aubrac né 6/01/2008 cse consang HBA indem IBR typ. viande, docile, facilt. naissance, production visible sur élevage
✆ **06 07 59 08 74**

42 - Vds taureaux Prim Holstein Rouge et Noir + Montbéliards, prêts à saillir + 3 génisses Prim Hostein, terme octobre
✆ **06 89 30 04 69**

42 - Vds vaches Montbéliardes
✆ **06 75 18 47 22**

57 - Vends taureau Blond d'Aquitaine 4 ans bonne origine, type mixte, vêlage facile Tgs.
✆ **06 62 18 54 69**

58 - VENDS 1 taureau 4 ans et demi, inscrit HBC, - 4 taureaux 18 mois, NI, GS, ind. IBR. Francis Maenhout - Chevenon (réf. 3808)
✆ **06 62 11 09 65**

58 - VENDS très bons repro. 1 an et 2 ans, HBC, or. IA, bon index, vêlage facile. EARL Compot Dominique. (réf. 39VB2)
✆ **06 03 59 84 26**

58 - VENDS taureaux 18 mois, - veaux de l'année HBC, IBR A, bonnes origines. Martinet Damien - 58250 Ternant (réf. 4002)
✆ **06 50 30 32 26**

58 - Cause cessation VEND cheptel charolais HBC, IBR A, vaches, génisses 30 mois, 18 mois, taureaux, très bonnes origines (réf. 4001)
✆ **03 86 22 23 60 - 06 43 00 63 66**

58 - VENDS taureaux 18 mois charolais et limousins, bonnes origines. Pannetier - Neuilly (réf. 4003)
✆ **06 81 04 68 24**

69 - Achète vaches charolaises et broutards pour engraissement. Règlement assuré.
✆ **06 80 44 67 41**

69 - Vds taureaux charolais 18 mois HBC Indem IND IBR BVD - Vêlage facile.
✆ **04 74 63 49 93 ou 06 85 73 49 86**

71 - VENDS taureaux HBC, viande, gabarit, bonnes origines sans complémentation. GAEC Goulliard (réf. 360H)
✆ **03 85 79 40 98**

71 - Vds trx 18 mois et veaux repro., HBC, TGS, portes ouvertes toute l'année. Gaec Pichard, Sanvignes-les-Mines.
✆ **03 85 67 04 53 ; 06 74 08 93 60**

71 - Vends taureaux 2 ans, HBC, type viande, IBR A, veaux épais HBC, le tout reproduction.
✆ **03 85 24 02 16**

71 - Vends cheptel bovins charolais, cause cessation, IBR A.
✆ **06 61 83 89 69 ; 03 85 67 80 76**

71 - Vds 20 génisses pleines et bons taureaux 2 ans repro. charolais HBC, IBR A. Dumont J.-P.
✆ **06 07 57 55 40**

71 - Journées commerciales 4, 5 et 6 octobre, 4 élevages charolais réunis sous un même bâtiment : Dompierre-les-Ormes. 25 taureaux 18 mois, taureaux adultes, veaux de l'année. Buffet buvette. Dimanche tout public : journée découverte produits locaux. GAEC BENAS LEMIERE HBC 06.87.41.16.23, EARL GATILLE 03.85.50.46.08, GAEC GATILLE 03.85.50.43.58, GAEC MATHIEU HBC
✆ **06 88 92 01 18**

71 - Vends taureaux charolais 18 mois HBC, TGS. M. Laurent Michel, 71220 Vérosvres.
✆ **06 82 11 60 22 ; 03 85 24 81 61**

71 - Vends veaux reproducteurs et taureaux de 18 mois, HBC, IBR A, TGS. Gauthey Alexis, La Comelle.
✆ **06 22 32 71 91**

71 - Vends taureau HBC fils Bobino + taureau charol. 5 ans, type viande, orig Olmeto, EARL Lagrost
✆ **06 88 27 73 09**

Caprin

42 - Vds 4 chèvres et 2 chevrettes
✆ **04 77 81 75 73**

69 - VDS chèvres Saanen mises bas novembre, décembre + boucs
✆ **06 67 78 33 33**

Ovin

21 - GAEC Lépée VEND béliers Texel ins. adulte, antenais, agneaux RDM, RDC. (réf. 400A)
✆ **03 80 97 37 46 HR - 06 48 54 62 33**

21 - VENDS lot de 80 brebis, 3 - 4 et 5 ans, mise en lutte le 15/09/2013 par petit lot ou total (réf. 4005)
✆ **03 80 84 03 15**

58 - VENDS agneaux et agnelles reproducteurs charolais non inscrits, BO. (réf. 3806)
✆ **03 86 50 04 29 - 06 83 24 55 99**

58 - VENDS agnelles TEXEL pour élevage. Louvrier Daniel - St Franchy (réf. 39VB3)
✆ **03 86 58 36 05**

73 - Vds béliers agnelles race Hampshire inscrits non inscrits.
✆ **07 70 61 84 26/ 04 79 65 63 73**

Porcin

69 - Vends 100 à 120 porcelets de 8 à 10 kg. toutes les 6 semaines.
✆ **06 79 15 11 86**

Volaille-Lapin

38 - Poules vivantes 2,80 pièce dégressif p/lot de 20 ou 30 tous les samedis matin, réservation.
✆ **06 08 88 10 83**

Chien

23 - À réserver chiots Setter anglais 4 mâles 4 femelles LOF nés le 03/09/2013 Tatouage mère 2GJJ255. Parents exc chasseurs, exc ped, mâle 550 euros fem 700 euros.
✆ **06 19 55 23 67**

39 - À réserver chiots pur beauceron mère MZF65 parent extra troupeau et gardien 4 mâles 4 femelles TO384423098
✆ **03 84 42 30 98**

UN TECHNICIEN ÉLEVAGE

Coopérative Agricole Céréales Approvisionnement

BASEE A MONTARGIS

recrute h/f

• **Les fonctions :**
- apporter aux 150 éleveurs (essentiellement en élevage bovin) de la coopérative le service attendu sur les marchés alimentation, agrofournitures et cultures fourragères,
- développer l'activité tant en volume qu'en qualité,
- apporter les évolutions sur les référencements,
- être l'interlocuteur de la coopérative auprès des fournisseurs et partenaires,
- faire équipe avec les chefs de centre répartis sur l'ensemble du territoire,
- gérer la rentabilité : achats, stocks, tableaux de bord, marges, budgets,
- reporter régulièrement à la direction le suivi de l'activité.

• **Le profil :**
Vous souhaitez entreprendre un réel challenge au sein d'une structure en développement. Volontaire, autonome, avec une bonne capacité de conviction, vous êtes force de proposition, et savez travailler en équipe. Vous avez une formation en rapport avec le descriptif. Une première expérience est souhaitée.

• **Les moyens :**
Statut agent de maîtrise, selon profil, évolution vers le statut cadre possible. Bureau basé au siège. Voiture de société. Téléphone mobile et micro-ordinateur.

• **Entrée en fonction :**
dès que possible en CDI.

Adresser lettre de motivation et CV à :
C.A.PRO.GA
la Meunière
190 bis, rue Paul Doumer
CS 50357
45125
MONTARGIS CEDEX
ou
dmabilat@caproga.fr

Alliance Média

TECHNICIEN DIFFUSION CHAROLAIS H/F

Zone d'intervention : Saône et Loire,Côte d'or, Nièvre
Mission : Pour une coopérative d'élevage et d'insémination animale située au cœur de la zone Charolaise, vous serez chargé de l'animation du programme génétique pour la race Charolaise (animation des schémas, procréation, recrutement des animaux). Vous représenterez l'entreprise dans les différentes instances, sur les dossiers techniques et génétiques. Vous animerez la promotion technique et commerciale de nos produits auprès de nos inséminateurs et de nos adhérents. Au sein de l'équipe technique ELVA NOVIA, votre bon sens relationnel et votre connaissance de l'élevage sont indispensables. Vous avez une bonne capacité à travailler en équipe.
Profil : BTS Production Animale ou ACSE, Ingénieur Agricole.
Expérience souhaitée dans l'animation et le développement agricole.
Motivé par l'élevage et l'amélioration génétique.
Maîtrise de l'outil informatique et capacité rédactionnelle seront un plus apprécié.
Conditions : CDI. Entrée dès que possible. Voiture de service, téléphone, ordinateur.
Rémunération selon profil du candidat (fixe + variable)
Adresse : Pôle de Fontaines
Rue du Gué de Nifette - 71150 Fontaines
Tél. 03 85 91 52 56 - Fax. 03 85 91 50 77
jacqueline.pion@elvanovia.fr

elva novia

VOUS ÊTES AUTONOME, RIGOUREUX ET COMPÉTENT ? REJOIGNEZ-NOUS !

Pour notre nouveau secteur d'Avallon (89), nous recrutons
1 TECHNICIEN (H/F) EN MACHINES AGRICOLES
Résidant idéalement sur le secteur, nous vous fournissons un véhicule-atelier entièrement équipé. Vous assurerez le SAV dans les exploitations agricoles, en toute autonomie.
Envoyez CV + lettre de motivation à :
Sarl **LUCAS et FILS**
Route de Paisson - 89740 Cruzy le Châtel
ou téléphonez au 03 86 75 20 98
MASSEY FERGUSON

Service

84 - Amine Agri. propose ses sces pour ramassage / cueillette ts fruits. Travail soigné. Siren 451 147 177.
✆ **06 27 51 46 61**

Demande

Emploi

71 - Couple expérimenté ferait tous travaux manuels viticoles. Etudie toutes propositions. Mail : denise.goyat@sfr.fr
✆ **06 26 37 01 45**

Mariage

Rencontre

38 - Homme 49 ans désire rencontrer femme 40 ans célib. pour vie à deux.
✆ **Ecrire au journal Terre Dauphinoise - BP 2608 - 38036 GRENOBLE cedex 2 sous la réf. 3058/01**

Divers

71 - JA cherche à prendre animaux en pension, cause bâtiments inoccupés.
✆ **06 23 98 03 75**

73 - Vends génisses Abondance prêtes.
✆ **06 87 02 57 64**

74 - Achète agneaux gras ou maigres, brebis pleines ou suitées, réformes. Paiement comptant.
✆ **06 08 06 98 65**

Bovin

07 - Vds taureau Aubrac 5 ans HBA IBRA production visible type mixte élevage
✆ **06 83 94 14 36**

21 - Elevage HB Limousin VEND repro. 12 mois, primables, génisses repro. 12 mois, toutes garanties sanitaires (réf. 36VB1)
✆ **06 30 82 41 63**



Portes ouvertes d'élevage
Un rendez-vous à ne pas manquer !

Élevage charolais inscrit
EARL TOUILLON-MOIRON
Le Grand Saisy - 58300 DECIZE - Tel. 03 86 25 04 28 - 06 19 82 08 94
Journées **PORTES OUVERTES**
4, 5 et 6 octobre
• Visite au pré ou à l'étable selon le temps • Vente mâles 1 et 2 ans •
• Vente de femelles 18 mois et pleines sur site de l'Yonne •



Journées Portes Ouvertes
au GAEC Lally - 71 St-Léger-du-Bois
4, 5 et 6 octobre 2013
Elevage HBC
(A 15 km d'Autun en direction de Dijon)
Mrs JEANNIN - Tél. 06 89 43 33 13 / 06 76 33 03 18



Journées Portes Ouvertes
au Gaec ROUBE Père et Fils
Ferme de Noulot - 58 470 MAGNY COURS
les 11 et 12 octobre 2013
45 veaux de l'année et 10 taureaux de 18 mois
Tel. 03 86 58 15 80 - 06 72 77 44 76
Accueil convivial (pot. buffet...)

Portes Ouvertes
dans les Élevage Charolais HBC
Batho Roger - Pontillard - 06 74 69 21 83
Batho Serge - L'Hatenon - 06 83 68 07 96
Samedi 19 et dimanche 20 Octobre
Veaux de l'année - taureaux 18 mois et adultes - donneuses embryons

PORTES OUVERTES
12 & 13 OCTOBRE
Earl GUILLIEN
Château-Gaillard - 58800 EPIRY
03 86 22 43 36 - 06 82 51 97 32
Veaux et taureaux 18 mois, génisses 30 mois pleines, HBC, TGS, IBRA

PORTES OUVERTES
les 4, 5 et 6 octobre
POUPON
Jean-Michel et Mathieu
Le Tillot - 58170 CHIDDES
06 22 22 86 46 - 06 12 19 47 56
Élevage HBC
Veaux de l'année, taureaux 18 mois et adultes à 10 km de Luzy

Élevage H.B.C.
Gaec St Roch (Malnoury) 21290 Recey s/Ource
PORTES OUVERTES
11, 12 & 13 octobre 2013
Taureaux 18 mois, veaux de l'année
Garanties sanitaires
06 85 33 82 34



CÔTE D'OR

APPEL D'OFFRES

Avis d'appel public à la concurrence délégation de service public

SIE DE BLAGNY - OISILLY

1. **Dénomination et adresse de la collectivité :**
SIE DE BLAGNY - OISILLY, En Mairie, 21310 Oisilly
Tél : 03 80 36 58 88
2. **Objet de la consultation :**
Délégation par affermage du service public d'eau potable, attribuée conformément aux articles L.1411-1 à L.1411-18 du Code général des collectivités territoriales.
3. **Caractéristiques essentielles de la délégation :**
Durée du contrat : 12 ans à compter du 1er janvier 2014.
Données du service :
- Nombre d'abonnés : 160
- Volume de facturation : 16 000 m²
Ouvrages à exploiter :
- Station de production : une unité de 20 m²/h
- Stations de reprise : 1
- Réservoirs : 1 d'une capacité de 100 m²
- Linéaire du réseau : 9 530 ml
4. **Contenu des dossiers de candidature et d'offre :**
Documents énoncés au règlement de consultation.
5. **Critère de sélection des candidatures et des offres :**
Critères énoncés au règlement de consultation.
6. **Demande du dossier de consultation :**
Le dossier de consultation sera transmis sur demande avec AR, adressée par courriel à michel.guillaume39@orange.fr
7. **Visites des ouvrages :**
Une visite des ouvrages est prévue le 22 octobre, dans les conditions fixées au règlement de consultation.
8. **Date limite de réception des dossiers de candidature et d'offre :**
Le 13 novembre 2013 avant 12 heures à la Mairie de **Blagny sur Vingeanne**.
Les offres doivent être adressées, par plis séparés en un exemplaire pour la candidature et en deux exemplaires pour l'offre de service à Monsieur le Président En Mairie, 21310 Oisilly, sous enveloppes cachetées portant la mention : «Candidature pour la gestion du service public d'eau potable et offre pour la gestion du service public d'eau potable - A n'ouvrir qu'en présence de la commission».
9. **Renseignements :**
Monsieur le Président - Tél : 03 80 36 58 88
Cabinet GUESAC'EAU , Michel GUILLAUME, Port : 06 07 46 92 47

AL214011152

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP en date du 16 Septembre 2013 à Dijon, il a été constitué une Société par Actions Simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : CDB Distribution
Objet : Vente de produits du chocolat, et de produits de confiserie et de biscuiterie.
Siège social : Rue de Cluj, ZAE Cap Nord, 21000 Dijon
Capital : 50.000 euros divisé en 5 000 actions de 10 euros
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Président : Société CDB Holding GmbH& Co KG, société de droit allemand dont le siège est situé Kleiststrasse 54, 25451 Quickborn, Allemagne
Commissaire aux Comptes
Titulaire : Cabinet DUTHILLEUL & ASSOCIES ayant son siège social 15 rue de Bruxelles 75009 Paris, 437 977 283 RCS Paris
Suppléant : Monsieur Pierre Joffredo demeurant 15 rue de Bruxelles 75009 Paris
Transmission des actions : les transmissions d'actions par l'associé unique sont libres.
Droits et obligations attachés aux actions: Toute action donne droit, dans les bénéfices et l'actif social, à une part nette proportionnelle à la quotité de capital qu'elle représente.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.

AL214010818

DISSOLUTION LIQUIDATION

Aux termes de l'A.G.E. du 29 mars 2013, les associés de la Société MARIE MARTIN 21, Société à Responsabilité Limitée au capital de 8 000 Euros, dont le siège social est à Dijon, 29 Rue d'Ahuy à l'Angle de la Rue du 23 janvier (21000), immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 538 950 270 ont décidé la dissolution amiable et anticipée de la société à compter du 31 mars 2013 et nommé en qualité de Liquidateur, Mademoiselle Sophie Martin-Assous, domiciliée à Longvic, 11 Rue Pierre Curie (21600). Le siège de la liquidation a été fixé au siège de la société.

AL214011150

Aux termes de l'A.G.E. du 19 juillet 2013, les associés de la Société «MARIE MARTIN 21», Société à Responsabilité Limitée en liquidation au capital de 8 000 euros dont le siège social est à Dijon, 29 rue de l'Ahuy à l'Angle de la Rue du 23 janvier (21000), immatriculée au RCS de Dijon sous le numéro 538 950 270, ont approuvé les comptes définitifs de liquidation, donné quitus de la gestion, déchargé du mandat au Liquidateur et constaté la clôture définitive des opérations de liquidation à compter du 31 mai 2013.
Les comptes de liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Dijon.
Pour avis.

AL214011151

TRANSFERT DE SIÈGE

BEC YVON CARMINATI

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.700 euros
Siège social : 56, rue Maxime Guillot
21 300 Chenove
435 249 982 RCS Dijon

Par un procès-verbal de l'associé unique du 2 septembre 2013, le siège social a été transféré à Samourai III, 5, rue René Char, 21 000 Dijon à compter de ce jour. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence. Mention au RCS de Dijon.

AL214010803

LE PLUS

Société à responsabilité limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social
132, route d'Ahuy
21000 Dijon
440 636 041 RCS Dijon

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 13 septembre 2013, le siège social a été transféré à Saint Laurent en Grandvaux (39150), 2, rue Louis Pergaud, à compter rétroactivement du 1er septembre 2013.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Dijon.
Pour avis

AL214010817

GAYET TRANSPORTS EXPRESS - G.T.E.

SARL unipersonnelle
au capital de 7 500 €
Siège social
Résidence La Perrière
Appt C-14 - 4 Route de Dijon
21700 Nuits St Georges
751 689 183 RCS Dijon

Aux termes d'une décision en date du 16/09/13, le siège a été transféré au 16 Rue de Prielle 21160 Perrigny les Dijon à compter du même jour et l'art. 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
La Gérance

AL214011149

GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

EARL BERTAUX ET FILS

Exploitation Agricole à Responsabilité Limitée
au capital de 7.622,45 euros
Siège social : Saint Nicolas les Citeaux
(Côte d'Or)
Ferme de la Loge
414 619 007 RCS Dijon

A.G.E du 27 septembre 2013
Ancienne mention : gérance : M. Pierre Bertaux dt 21700 Saint Nicolas les Citeaux
Nouvelle mention : gérance : M. Marc Arthur Bertaux dt route de Seurre, 21700 Saint Nicolas les Citeaux
Le gérant
Marc BERTAUX

AL214011154

CESSION

S.C.P «Didier NOURISSAT, Hugues MISSEREY, Ivan STRIFFLING et Maël VIARD»
Notaires associés
23 rue Buffon
21000 Dijon

Suivant acte reçu par Me MISSEREY, notaire à Dijon, le 06/9/2013, enregistré au SIE Dijon Nord le 11/9/2013, Bordereau 2013/1860, case n°1, contenant **cession** par la société dénommée **S.2.**, société à responsabilité limitée, au capital de 7 500,00 Euros, dont le siège social est à Chenôve (21300), France, 9 Impasse Jean Perrin, identifiée sous le numéro SIREN 501632681 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon au profit de la société dénommée **SELMA**, entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, au capital de 2 000,00 Euros, dont le siège social est à Chenôve (21300), France, 9 Impasse Jean Perrin, identifiée sous le numéro SIREN 794 788 414 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de la ville de Dijon.., **d'un fonds de commerce de restauration rapide** sis et exploité à Chenôve (21300), 9 Impasse Jean Perrin, connu sous l'enseigne «La K'Bane»,
Moyennant le prix de 30.000€ s'appliquant aux éléments corporels à hauteur de 2.880€ et aux éléments incorporels à hauteur de 27.120€
Entrée en jouissance fixée au 01/09/2013.
Oppositions Me MISSEREY, notaire à Dijon dans les 10 jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publicité au B.O.D.A.C.C.
Pour unique insertion.
Le notaire.

AL214011153

NIÈVRE

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

SCP A. MACQUART-MOULIN, J.L BALLERET
Avocat au Barreau de Nevers
6, Avenue Marceau 58002 Nevers
Tél : 03.86.61.21.05
Fax : 03.86.57.13.03

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

Le Mardi 29 octobre 2013 à 10H30
Au Tribunal de Grande Instance de Nevers
Palais de Justice -Place du Palais, Nevers

Des biens et droits immobiliers suivants:
Commune de CORVOL L'ORGUEILLEUX (Nièvre)
Parcelles de prés cadastrées :
Section Z L n°23 au lieudit « Echeintre Maillot » pour 3 ha 14 a
Section YA n°39 au lieudit « En Naille » pour 9 ha 37 a
sur la mise à Prix de : 15 000,00 €
Toute personne intéressée peut consulter le Cahier des Conditions de la vente, au Greffe du juge de l'Exécution au Tribunal de Grande Instance de Nevers , ou au cabinet de l'Avocat du créancier poursuivant M° Antoine MACQUART-MOULIN
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de Nevers
Antoine MACQUART-MOULIN

AL584010931

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

SCP Gauthier-Clerget
Notaires associés
à La Charité sur Loire (58402)
37 Ter avenue Maréchal Leclerc BP 47

Avis est donné de la modification du régime matrimonial par :
Monsieur Georges, Max Michot, retraité et Madame Claudette, Rolande, Marie Allimann, retraitée, son épouse, demeurant ensemble à Pouilly sur Loire (58150), 1 bis Quai Marcel Demarqui.
Modification opérée : adoption du régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.
Notaire rédacteur de l'acte : Maître Joël Gauthier.
Date de l'acte : 14 septembre 2013.
Les oppositions éventuelles doivent être faites, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par exploit d'huissier, auprès du notaire rédacteur de l'acte à l'adresse mentionnée ci-dessus.
Pour avis et mention
Maître Joël Gauthier
Notaire

AL584011141

AVIS DE CONSTITUTION

Me CHERAMY, notaire à Nevers (58000)

Avis de constitution
Suivant acte reçu par Me Marie CHERAMY, notaire à Nevers (Nièvre), 25 Avenue Pierre Bérégovoy, le 16 septembre 2013, il a été constitué une société aux caractéristiques suivantes :
Dénomination : «SCI MIRANGI».
Forme :SOCIETE CIVILE.
Capital Social: Quatre Vingt Mille Euros (80.000,00 €).
Siège Social :58000 Nevers, 36-38 rue Amiral Jacquinot.
Objet Social :La société a pour objet : l'acquisition, la gestion et, plus généralement, l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens ou droits immobiliers à quelque endroit qu'ils se trouvent situés.
Durée :99 ans à compter de son immatriculation au RCS.
Apports : Par Monsieur et Madame Albert et Gita **Mirangi** : une maison à usage d'habitation sise à Nevers (58000), 36-38 rue Amiral Jacquinot, évaluée à Quatre Vingt Mille Euros (80.000,00 €).
Gérance : Monsieur Albert Mirangi, demeurant à Nevers (58000) 20 rue Bernard Palissy.
Immatriculation : La société sera immatriculée au RCS de Nevers.
Cession de parts sociales-agrément : Toutes les cessions de parts sociales sont soumises à agrément.
Pour Avis, Maître Marie CHERAMY.

AL584010949

Par acte SSP en date du 12/09/13, il a été constitué une Société Civile dénommée : SCI BM
Objet social : la propriété et la gestion de tous biens immobiliers, droits immobiliers et toutes participations dans toutes sociétés civiles.
Siège social : 1 rue château d'eau, 58200 Cosne Cours sur Loire
Capital : 3 000 euros
Gérance : Monsieur Moussy Christophe demeurant 27 rue des Ardilliers, 58200 Cosne Cours sur Loire et SCI BD sise 109 rue du Maréchal Leclerc, 58200 Cosne Cours sur Loire.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers
Cordialement

AL584011117

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît MARTY
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

Par acte SSP en date du 19/09/2013, enregistré au Pole Départemental de Nevers, le 23/09/2013 Bordereau n° 2013/1 152 case n° 7, il a été constitué une SARL dénommée: HPL.
Objet social : - la propriété et la gestion de tous biens meubles et immeubles,
- l'administration d'entreprises, toutes activités de conseil et d'assistance aux entreprises en matière de management, d'organisation, de contrôle, d'information et de gestion.
Capital social : 624 500 €
Siège social : Zone artisanale des Chamonds - 11 rue Edouard Branly à Varennes-Vauzelles (58)
Gérance : Monsieur Loïc Panse demeurant 11 rue Henri Barbusse à Nevers(58)
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS Nevers.
Pour avis

AL584011140

CONVOCATION

MEDICAVET

1 rue Louis Pasteur
58000 Sermoise

Assemblée Générale Ordinaire du vendredi 18 octobre 2013 - 11 H00
ZA le Clos Ry, 1 Rue Louis Pasteur 58000 Sermoise/Loire
Ordre du jour Assemblée Générale Ordianire
- Rapport du Conseil d'Administration sur les affaires sociales de la Société pendant l'exercice clos le 30 avril 2013 et rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice, et rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L.223-38 du code du commerce.
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 30 avril 2013.
- Approbation des conventions
- Quitus aux administrateurs.
- Affectation des résultats.
- Dans le cadre statutaire du renouvellement du 1/6e chaque année du Conseil d'Administration, renouvellement du poste d'administrateur de MM Stefaan Butseraen et André Charte dont le mandat prend fin avec cet exercice, ainsi que l'élection des deux administrateurs supplémentaires
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.
- Questions diverses.
Alexandre ANIER
Directeur

AL584011121

DISSOLUTION LIQUIDATION

SARL LES SERRES DES COTTEREAUX

Société à responsabilité limitée
en liquidation
au capital de 145 290 euros
81 rue Jean Monnet
58200 Cosne Cours sur Loire
485 278 220 RCS Nevers

Suivant acte sous seing privé en date du 15 août 2013, la collectivité des associés, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de clôture de liquidation au 30 septembre 2012 et a donné quitus au liquidateur.
Les comptes de liquidation ont été déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers.
Pour avis et mention, Le liquidateur

AL584011135

Alciat-Juris
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

ALCIAT-JURIS - SELARL D'AVOCATS
Siège Social :
Bourges - 4 rue Porte Jaune
Cab. Sec. : Vierzon
5 ter rue de la Gaucherie

▶ Des professionnels à votre service

ETA LECERF PARAGE - ÉCORNAGE BOVINS
• Tonte bovins - Bouclage de taureaux • Tatouage bovins et parage ovins
• Désherbage clôtures *(fixes et électriques)*
• Épandage d'anti-limaces
Villeneuve 58110 BICHES
Tel. 06 11 15 22 07 - 03 86 84 92 07 - E.mail: parage.lecerf@hotmail.fr



QUADS DUFOUR
21 VITTEAUX
03 80 49 63 72
Site: www.achat-auxois.com/dufour
Mail: ggedufour@wanadoo.fr
SUZUKI ARCTIC CAT KYMCO

CAMÉRAIL
Sur le terrain. Avec vous !
▪ TV ▪ Android
▪ Iphone/Ipad ▪ Windows
Fabriqué en France





www.camerail.com
Nièvre & Yonne : Olivier VIRMONT 06 73 69 80 21
Côte d'Or : Alain GIMET 06 07 43 69 12

Vous souhaitez figurer dans cette rubrique ? 03 80 78 90 35

Nevers - 6 rue Hoche

BOZON

SARL en liquidation amiable
au capital de 16 000 €
Siège social : Le bourg - 58800 Cervon
RCS Nevers B 390 486 520

Selon AGE du 02/09/2013, il a été décidé la dissolution anticipée de la sté à compter de ce même jour, et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts.
Elle a nommé comme liquidateur M. Gérard Bozon, dmt à Cervon (58800), le bourg, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en dégager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Cervon (58800), le bourg. C'est à cette adresse que la correspondance devra être renvoyée, et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de Nevers, en annexe au RCS.
Pour avis.

AL584011136

ENERGIE 2000 SAS

Société par Actions Simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social
7, Allée des Entrepreneurs
58200 Cosne Cours sur Loire
790 069 314 RCS Nevers

Par décision du 30/08/2013, l'Associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable conformément aux dispositions du Code de Commerce.
Mr Gilbert Pierrot dt à Cosne Cours sur Loire (58) 7, Allée des Entrepreneurs, a été nommé liquidateur pour la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à Cosne Cours sur Loire (58) ,Äì 7, Allée des Entrepreneurs. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de Nevers en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis
Le liquidateur

AL584011139

➜ MODIFICATION DE CAPITAL

LEGALYS CONSEILS
Me Benoît Marty
3 rue du Bengy
58640 Varennes Vauzelles

SARL IMMOBILIER DU REMPART

Société à responsabilité limitée
au capital de 8 000 euros
Siège social
7 avenue Pierre Bérégovoy
58000 Nevers
487 744 039 RCS Nevers

Décision : Assemblée Générale Extraordinaire du 23/09/2013
Objet : Augmentation du capital social, poursuite d'activité.
Conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de Commerce, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Ancienne mention
Capital social : 8 000 euros
Nouvelle mention
Capital social : 286 160 euros
Pour avis.

AL584011148

➜ NON DISSOLUTION

FIDUCIAL SOFIRAL

ENTREPRISE DE BATIMENT VEDOVATI

SARL au capital de 1 000 euros
1 Chemin de Sainpuits
58410 Entrains sur Nohain
RCS Nevers 514 146 968

Décision du 16/09/2013 : L'associé unique, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis

AL584011146

➜ TRANSFERT DE SIÈGE

S.A.R.L. LAVAL

Société A Responsabilité Limitée
au Capital de 76 224.51 €
Siège Social : 82 Rue Mirebeau
18 000 Bourges
R.C.S. Bourges 400 679 387 ,Äì 95 B 103

L'AGE du 20/09/2013 a décidé de transférer le siège social de la société à 8 boulevard du Grand Pré des Bordes à Nevers (58000).
Gérant : M. Vallade Sylvain, demeurant 18 rue Barreau, 58000 Nevers
Radiation au RCS de Bourges et réimmatriculation au RCS de Nevers. Pour avis, la Gérance.

AL584011122

SARL DALL SARL

au capital de 10 000 euros
7 place St-Sébastien
58000 Nevers
490 397 411 RCS Nevers.

L'AGE du 27/09/2013 a décidé de transférer le siège social à 2 rue Traversière 78580 Bazemont à compter du 27/09/2013.
Immatriculation au RCS de Versailles. Mention au RCS de Nevers.

AL584011143

LES BALCONS DU RECOIN

Société par actions simplifiée
au capital de 350 €
Siège social : 4 avenue du Général Leclerc
58530 Dornecy
533 902 433 RCS Nevers

L'AGE du 21/09/2013 :
décide de transférer, à compter du 21/09/2013, le siège social de Dornecy (58530) 4 avenue du Général Leclerc, à Bagnols (30200), Ensemble Hameau L'Ancyse, 16 rue des Saules.
L'article 4 des statuts a été modifié corrélativement

AL584011144

➜ DÉLIBÉRATION

POLYCLINIQUE DU VAL DE LOIRE

SA au capital de 1.714.908,25 euros
Siège social : 49, boulevard Jérôme Trésaguet
58000 Nevers
651 880 437 RCS Nevers

Par délibération d'assemblée générale mixte en date du 07 Août 2013, les actionnaires ont décidé, en application de l'article 1844-6 du Code civil, de proroger la durée de vie de la société de 99 ans et de mettre à jour l'article 5 des statuts de manière corrélative.
Les actes seront déposés près le greffe du Tribunal de Commerce de Nevers

AL584011138

➜ VENTE

Avis est donné, en application de l'article L.331-19 du code forestier, de la vente des parcelles ci-après :
Désignation: Commune de Marigny l'Eglise (58140) parcelle cadastrale D 171
Moyennant le prix de 1500 Euros payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus à la charge de l'acquéreur.
Aux charges et conditions ordinaires et de droit en la matière.
Les propriétaires des parcelles boisées contigües, tels qu'ils sont désignés sur les documents cadastraux, disposent d'un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en mairie pour faire connaître à : la SCP COUTANCE LELIEVRE, Notaire à Avallon (89200), 13 Rue Nicolas Caristie, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou par remise avec récépissé, qu'ils exercent leur droit de préférence aux prix et conditions résultant du présent avis.

AL584011147

YONNE

➜ TRIBUNAUX DE COMMERCE

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AUXERRE

Extrait des minutes du greffe

Jugement du Tribunal de Commerce d'Auxerre du 30/09/2013 homologant l'accord de conciliation des Sociétés :
- SAS HMY INTERNATIONAL (RCS Auxerre 479.919.441) - 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau
- SAS HMY (RCS Auxerre 479.919.698) - 50 route d'Auxerre 89470 Monéteau
- Société de droit espagnol YUDIGAR SL (numéro d'identification unique B50768167) Poligno Industrial la Veguilla S/N Carinena - 50400 Zaragoza, pour qui domicile est élu C/o HMY INTERNATIONAL - 50, Route d'Auxerre, 89470 Monéteau
- Société de droit espagnol HMY YUDIGAR EQUIPAMIENTO SL (numéro d'identification unique B96106794) Poligno Industrial la Veguilla S/N Carinena - 50400 Zaragoza, pour qui domicile est élu C/o HMY INTERNATIONAL - 50, Route d'Auxerre, 89470 Monéteau
- Société de droit anglais RADFORD HMY GROUP LIMITED (numéro unique d'identification 05822214) Unit 13, Hobson Industrial Estate, Burnopfield, NE16 6EA Newcastle Upon Tyne , pour qui domicile est élu C/o HMY INTERNATIONAL, 50, Route d'Auxerre, 89470 Monéteau.
Le jugement est déposé au Greffe où tout intéressé peut en prendre connaissance.

AL894011181

➜ AVIS DE CONSTITUTION

Par ASSP du 25.09.2013, il a été constitué pour une durée de 99 ans ; une SARL unipersonnelle dénommée HOSTELLERIE DU CENTRE, au capital de 5.500 € ; siège social à Ancy-le-Franc (89) 34, Grande Rue, et ayant pour objet l'acquisition, la création l'aménagement et l'exploitation de tous fonds de commerce d'hôtel, de restaurant, de brasserie, de traiteur, vente de produits à emporter, de location de locaux, d'organisation de séminaires, de dégustation sur place, d'import-export - négoce de tous produits et articles, et tous objets ou services se rapportant à ces activités.. Le gérant est M. Alexis Rollet demeurant à Ancy-le-Franc (89) 3, rue de la Liberté. Immatriculation au registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.

AL894010926

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 19 septembre 2013 à Flogny la Chapelle, il a été constitué une société à responsabilité limitée.
Dénomination sociale :CABINET DES EPRIS.
Forme : Société à responsabilité limitée à associé unique.
Objet :- Les vérifications réglementaires, notamment le contrôle technique des installations électriques, des appareils de levage et de manutention, des installations gaz, des cuves sous pression, des équipements de protection individuelle et des équipements sportifs, …,
- La thermographie infrarouge,
- Les formations en habilitation électrique,
- L'assistance technique en électricité et normes électriques.
Capital social :5 000 euros.
Siège social :24 rue des Epris, 89360 Flogny la Chapelle.
Durée :99 années à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.
Gérant :M. Sébastien Bachotet, demeurant 24 rue des Epris, 89360 Flogny la Chapelle.
La société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés tenu au Greffe du tribunal de commerce d'Auxerre (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894011122

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 26 septembre 2013 à Dollot, il a été constitué une société en nom collectif.
Dénomination sociale :MARBOURG
Forme : Société en nom collectif.
Objet :La société a pour objet la réalisation de prestation de travaux agricoles.
Capital social :1 000 euros.
Siège social : La Mardelle aux Loups, 89150 Dollot
Durée : 99 années à compter de l'immatriculation au registre du commerce et des sociétés.
Apports en numéraire : 1 000 euros.
Gérant : M. Jean-Marc Boulanger demeurant La Mardelle aux Loups, 89150 Dollot et M. Xavier Boulanger demeurant La Mardelle aux Loups, 89150 Dollot
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés tenu au greffe du tribunal de commerce de Sens (Yonne).
Pour avis et mention, le gérant.

AL894011140

Avis de constitution
Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes.
Forme : Société civile immobilière
Dénomination : IBIDEM
Siège social : 3 rue des Bas Musats 89100 Malay le Grand
Objet : L'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.
Durée : 99 ans
Capital : 150€
Gérance : Thierry Launay 9 rue Pierre Bonnotte La Chapelle sur Oreuse (89260)
Cession de parts : libre entre associés, soumise à agrément au profit des tiers.
Immatriculation : au RCS de Sens
Pour avis,

AL894011164

Par acte SSP en date du 06/09/2013, il a été constitué une SARL ayant les caractéristiques suivantes :
Dénomination :LE COMPLEXE
Siège social : 7 Impasse d'entre 2 Vannes 89100 Sens
Objet social : la gestion et l'exploitation de parc de loisirs aquatiques sans hébergement.
Capital : 1 500 euros
Durée : 99 ans
Gérante : Mlle Aurore Dehho demeurant 7 Impasse d'entre 2 Vannes 89100 Sens.
Immatriculation au RCS de Sens.

AL894011171

Pierre Guillet
Avocat au barreau de Bourges
ancien conseil juridique
51, rue des Pieds Blancs
18230 Saint Doulchard
tél. : 02 48 70 95 81

Suivant acte SSP en date du 20 septembre 2013, il a été constitué la société suivante :
Dénomination sociale : AG PRESTATIONS
Forme : SAS
Siège social : 94 Grande Rue 89400 Bassou.
Objet social : toutes prestations de conseil et d'assistance administrative et commerciale aux entreprises, toutes actions de formation et d'audit dans le domaine de la gestion des entreprises et du développement commercial, et d'une manière générale toutes activités connexes ou complémentaires.
Durée : 99 ans
Capital social : 10.000 Euros
Conditions d'admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées et de participer aux délibérations.
Cession de parts : Les actions de la société ne peuvent être cédées, à des tiers autres que les associés ou leurs ayant droits qu'avec l'agrément préalable des associés représentant plus des trois quarts du capital.
Président : Monsieur Vincent Gracia, 94 Grande Rue 89400 Bassou.
Immatriculation au RCS de Sens.
Pour insertion,
Maître Pierre Guillet,
Avocat spécialement mandaté

AL894011172

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Chassy (Yonne) du 25 septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : EUROPEXPERTISES D'ASSURES
Siège social : Montchardon, 89110 Chassy
Objet social : Estimations préalables aux garanties des assurances pour les professionnels, les particuliers et les collectivités ; Expertises après sinistres
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Pierre Foubet, demeurant Montchardon 89110 Chassy, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de Sens.
Pour avis
La Gérance

AL894011174

FIDUCIAL SOFIRAL

Société d'Avocats
15 A Avenue du Château
Saint-Georges-sur-Baulche
B.P.173
89003 Auxerre Cedex

LES DELICES DE FLORALYSA

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 56 Grande Rue
89200 Avallon

➜ AVIS DE LA SAFER

safer Bourgogne Franche-Comté

SAFER DE L'YONNE

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
DIGES-PARLY - bâtiments d'habitation et d'exploitation avec des terres, prés et bois-taillis
DIGES - 12 ha 96 a 60 ca - Champs de breviande: YI-12-13-15 - Les champs durand: YH-32(B)-32(AJ)-32(AK) PARLY - 19 ha 34 a 70 ca - Breviande: ZN-40-66-67 - Champ de la jallotterie: ZN-35(A)-35(B) - Crot de l epine: ZA-17 - Pres meunier: ZB-81[6](A)-81[6](B)-81[6](C)
SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS - taillis sous futaie
60 a 48 ca - Champ des trous: MD-258-466[258]
VILLENEUVE-LES-GENETS - bois-taillis
7 ha 21 a 33 ca - Bois l estrat: ZH-41 ; 4 ha 13 a 68 ca - Les clouries: ZA-39
AUGY - pré, terre, terre A.O.C., bois taillis, peupleraie, verger, lande
Situation locative : parcelles louées en partie
54 ha 29 a 31 ca - Bas de mouchetruie: AC-316[167]-320[169] - Becs d oiseaux: B-136-137 - Cote neuve: B-648-649-663-665-666-682-684-711-712-713 ZB-16 - Dine chien: B-367-368-371-372 - Douzin: B-782-783 - Le courgelier: AC-247-248-249-250-251-252-253-258 - Le poirier: A-732-733-734-735-739-1261[731] AC-238 - Les pissevins: A-667-668-669-670-719 - 720 - 721 - 722 - 724 - 725 - 726 - 727 - 728-729 - Les tremblats: A-1634[617]-1638[619] B-979-992-1153[991]-1157[989]-1246[993] - Les voyards: A-629-630-631-632-639-640-641-642-644-645-647-648-649-650-651-653-654-655-656-657-658-659-660-661-662-663-664-665-1560-1561-1636[618] - Mont embrase: B-941-943-944-945-946-950-951-952-953-954-962-965-966-967-968-1016[961]-1193[971] 1195[970]-1197[969]-1199[949] ZB-30-32-33-35 - Mouchetruy: B-190 - Vallee de foussotte: B-408-537-539-579
CHAMPS-SUR-YONNE: pré, terre, terre A.O.C., bois taillis, peupleraie, verger, lande
Situation locative : parcelles louées en partie
63 ha 61 a 85 ca - Fontaine martin: B-351-352-353-354-355-356 - La chasiere: A-229-230 - La potrade: B-422-423-424-425-426-427-428-432-433-434-435-438-439-451-509[432]-554[450]-674[440]-676[441] - Le bas de la poire: B-215-236-301-304-305 - Le bas des mouteaux: B-664[494] - Le dessus de regny: A-137-140-142-143-144-146-175-176-177-178-273[140]-318[133]-351[138]-352[138] - Le gue aux oies: A-99-100-101-102-103-120-123-124-126-127-128-129-130-272[131]-284[131]-286[131]-299[106]
- Les grigouttes: B-53-54-55-56-57-58-60-70-71-72-73-75-79-80-501[80] - Les mouteaux: B-17-25-26-27-28-32-33-34-49-500[25]-631[13]-633[14]-635[15]-639[19]-641[20]-643[21]-645[23]-647[24]-649[29]-651[30]-653[40]-657[44]-659[45]-661[46] - Regny: A-94-97-98-145-267[73]-268[75]-269[78] (sans bâtiment)
CHIGY: terre - location par Convention d'Occupation Provisoire et Précaire d'un an
3 ha 57 a 08 ca - Les aulnes de chalembert: WP-230[81]-231[81]-232[81] - Regets aux relins: WP-228[71]
ESCAMPS - terre et bois taillis
Situation locative : les parcelles de terre sont louées
1 ha 03 a 40 ca - Cote de faloise: ZW-6(J)-6(K) - La vigne blanche: ZC-15 - Les chaumes: ZC-59
PAILLY - terre et bois
97 a 75 ca - Sorlon: YC-49-50-51
SAINT-BRIS-LE-VINEUX- terre A.O.C. et verger
Situation locative : parcelles louées en totalité
3 ha 44 a 10 ca - Cote des boisseaux: YB-30-36 - Mont embrase: YH-2-3
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 21 octobre 2013 à
Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer - CS 30128 89002 Auxerre cedex , Tél.: 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus.

AL894011188

Avis de constitution
Aux termes d'un acte sous seing privé en date à Avallon du 18 septembre 2013, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : LES DELICES DE FLORALYSA
Siège social : 56 Grande Rue, 89200 Avallon
Objet social : boulangerie, pâtisserie, chocolaterie, glacier, traiteur
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Laurent Millot, demeurant 75 bis route des Châtelaines 89200 Avallon, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'Auxerre.
Pour avis
La Gérance

AL894011177

→ RECTIFICATIF

Rectificatif
A l'annonce parue le 27 septembre 2013 concernant la Société NATURE ET TENDANCE, il fallait lire : immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Sens et non d'Auxerre.

AL894011180

→ AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

COMMUNE D'ARMEAU

Enquête publique sur le projet de modification n°2 du plan local d'urbanisme

Par arrêté n° 2013.09.36 du 26 septembre 2013, le Maire d'Armeau a ordonné, l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification n2 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) de la commune approuvé le 06 mai 2006.
Cette modification portera sur les points suivants :
Suppression de l'emplacement réservé n° 1;
Mise à jour du zonage ;
Modification des règles du secteur «NC»
A cet effet, M.Michel Breuille a été désigné par le Tribunal Administratif de Dijon en qualité de commissaire enquêteur et Monsieur Fabien Thollon, commissaire enquêteur suppléant.
L'enquête se déroulera à la Mairie du 21 octobre 2013 au 23 novembre 2013, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le commissaire enquêteur recevra en mairie, les :
- lundi 21 octobre 2013, de 9h00 à 12h00 ;
- mercredi 06 novembre 2013, de 14h30 à 17h30 ;
- samedi 23 novembre 2013, de 9h00 à 12h00
Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du P.L.U pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au Maire ou au commissaire enquêteur à l'adresse du lieu où se déroule l'enquête publique.
Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie, aux jours et heures habituelles d'ouverture, dés qu'ils seront transmis à la commune.
La décision prise par le conseil municipal à l'issue de la procédure sera une approbation assortie du respect de prescriptions, ou bien un refus
Le Maire,
Roland CHASSELOUP

AL894011182

→ DISSOLUTION LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 30 juin 2013 de la société J. PARTENAIRES, SARL en liquidation au capital de 1000 euros, dont le siège est situé 5 rue St Pèlerin 89000 AUXERRE, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n°520494816 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Mme. Nathalie JOBARD de son mandat de liquidateur, donné à cette dernière quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL894011104

PILOTE RH

SARL au capital de 1 000 euros
10, rue du Val ,Äi 89740 Cruzy-le-Châtel
495 196 651 RCS Auxerre

D'un PV d'AGE du 01/09/2013, il résulte que les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société avec effet au 01/09/2013 et sa mise en liquidation. Mme Véronique Leconte demeurant 10, rue du Val 89740 Cruzy-le-Châtel a été nommé liquidatrice, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé au 10, rue du Val 89740 Cruzy-le-Châtel
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au GTC d'Auxerre
Pour avis,

AL894011052

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 30 juin 2013 de la société J. PARTENAIRES, société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 1000 euros, dont le siège est situé 5 Rue St Pèlerin 89000 Auxerre, immatriculée au RCS d'Auxerre sous le n° 520494816 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Mme. Nathalie Jobard, demeurant 5 Rue Saint Pèlerin 89000 Auxerre pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'Auxerre, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis
Le Liquidateur

AL894011103

ABSYSAEROCOM SARLU

au capital de 1000 euros,
69 route de Toussac 89290 Champs-sur-Yonne
510 367 469 RCS Auxerre

Le 15/09/2013, l'associé unique a décidé la dissolution de la société et sa mise en liquidation amiable à compter du 30/09/2013, nommé en qualité de liquidateur M. Misrachi Jean-Luc, 69 route de Toussac 89290 Champs-sur-Yonne, et fixé le siège de la liquidation au siège social.
Dépot au RCS de Auxerre.

AL894011155

LNS SARL

SARL au capital de 8000 euros
12 rue de la République
89150 Saint Valérien
RCS Sens 514 845 080

L'AGE du 05/08/2013 a décidé la Dissolution anticipée de la société à compter du 10/08/2013.
Elle a nommé comme liquidateur M Seng Léang, demeurant au 110 rue Jean Jaurès 95400 Arnouville dispose des droits les plus étendus à l'effet de réaliser l'actif social et de payer le passif.
Le siège de liquidation a été fixé au 12 rue de la république 89150 St Valérien. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au RCS de Sens
L'AGE du 10/08/2013 a pris acte : la collectivité des associés approuve les comptes de liquidation, donne quitus au liquidateur et prononce la clôture des opérations. La radiation de la société sera faite au RCS de Sens au 10/08/2013. Les formalités seront effectuées au RCS de Sens.

AL894011163

→ TRANSFERT DE SIÈGE

Générale du Bâtiment Icaunaise SASU au capital de 10000 euros, 30 av de Vauban 89100 Sens 518 051 974 RCS Sens. Le 02/09/2013, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à 3 ch de Champbertrand, 89100 Rosoy à compter du 24/09/2013. Mention au RCS de Sens

AL894011160

SCI STEDIE

SCI au capital de 24 849,19 euros
Siège social
6 Villa Lecordier
93800 Epinay sur Seine
402 961 460 RCS Bobigny

L'AGE du 02/09/2013 a transféré le siège social à la petite bigoterie, 89350 Champignelles à compter du 02/09/2013.
La société sera immatriculée au RCS de Auxerre.
La société dont l'objet social est la propriété et la gestion de tous immeubles ou droits immobiliers, a été constituée pour 99 années à compter de son immatriculation au RCS.

AL894011169

PERGOLAVIE

Société à responsabilité limitée
au capital de 8.000 euros
Siège social
103, Domaine de Clairis
89150 Savigny sur Clairis
752 576 223 RCS Sens

Aux termes d'une délibération en date du 30 août 2013, la collectivité des associés a décidé de transférer le siège social, à compter du 1er septembre 2013, de Savigny sur Clairis (89150) 103, Domaine des Clairis à Ivry sur Seine (94200) 13, Rue Maurice Couderchet.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de Sens.
La société sera immatriculée au R.C.S. de Créteil.

AL894011149

J.H CONSEIL

S.A.R.L
au capital de 7.622,45 euros
Siège social à 89100 Sens
30, avenue Vauban
383 808 888 R.C.S Sens

L'A.G.E du 01/10/2013 a décidé de transférer le siège social de la société au 3, chemin de Champbertrand, Rosoy, 89100 Sens.
Mention au R.C.S de Sens.

AL894011184

→ NOMINATION

CAMERONE

Société par Actions Simplifiée
au capital de 40 000 Euros
Siège social : Route des Bedets
89690 Cheroy
433 676 012 RCS Sens

L'Assemblée Générale en date du 28 juin 2013 a nommé le cabinet IN EXTENSO AUDIT, dont le siège social est situé à Villeurbanne Cedex(69608), 81 Boulevard de Stalingrad en qualité de Commissaire aux comptes Suppléant, en remplacement de Monsieur Pierre-Michel David.
Pour avis
Le Président

AL894011178

→ SUCCESSION

AVIS
Par décisions du Tribunal de Grande Instance d'Auxerre, la Directrice régionale des Finances publiques de Bourgogne et du Département de la Côte d'Or, Administratrice Générale, France Domaine - Gestion des Patrimoines Privés 25, rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommée curateur des successions de :
- en date du 16/09/2013
. M. Mehmet SAGLAM divorcé, décédé le 29/11/2011 à Sens, réf 13.5741
. Mme Nicole LION célibataire, décédée le 29/06/2011 à Troyes, réf 13.5742
. M. Robert Maurice LEPINE célibataire, décédé le 27/12/2011 à Avallon, réf 13.5743
. Mme Florentine Joséphine DUPONT veuve BRINGAND, décédée le 18/12/2012 à Avallon, réf 13.5744
. Mme Monique ROY divorcée, décédée le 06/11/2012 à Auxerre, réf 13.5745
- en date du 20/09/2013
. M. Raymond Georges VRAY divorcé, décédé le 15/01/2013 à Auxerre, réf 13.5755
. M. Gilbert Albert TAILLEFESSE célibataire, décédé le 06/10/2011 à Dijon, réf 13.5756
- en date du 23/09/2013
. M. Louis Eugène LAMOURET célibataire, décédé le 28/11/2012 à Etais la Sauvin, réf 13.5754
Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

AL894011176

→ GÉRANCE FIN DE GÉRANCE

DIOPI

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 1 500,00 €
Siège Social : 4 bis André Gateau
89100 Sens
788 860 146 RCS Sens

Changement de gérance
L'AGE du 20 Septembre 2013 a pris acte de la démission du gérant, et a nommé le nouveau gérant.
Monsieur Jonathan Diogo a démissionné de ses fonctions de gérant à compter du 20/09/2013. Monsieur Halil Pinarbasi, demeurant 184 rue des Déportés de la Résistance à Sens (89100) a été nommé gérant à compter du 20/09/2013.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS de Sens.
Pour avis,
La gérance.

AL894011150

L'A.G.O.E du 12.09.2013, la « S.C.I. CLELIA INVEST.COM », 168.000 €, 9 boulevard Maupeou 89100 Sens, RCS Sens 450 358 569, a décidé de nommer gérant Madame Anne Callarec demeurant au 25 rue du Général Leclerc, Cuy 89140, en remplacement de Monsieur Jean-Yvon Callarec.

AL894011173

SODETAF

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 500 euros
Siège social : 37 rue de la Maladière,
89000 Auxerre
304 463 557 RCS Auxerre

L'associé unique a pris acte de la démission de M. Daniel Lorillon de ses fonctions de gérant à compter du 28 juin 2013.
Pour avis et mention, la gérance.

AL894011179





SANTE Les intoxications au monoxyde de carbone sont encore nombreuses chaque année. Il convient donc d'être prudent lors de l'utilisation d'un appareil à combustion.

Monoxyde de carbone : attention danger !

Avec, en moyenne, une centaine de décès par an, le monoxyde de carbone (CO) est la première cause de mortalité accidentelle par toxique en France. Selon les statistiques de l'Institut de veille sanitaire, lors de la période de chauffe ayant eu lieu du 1er septembre 2011 au 31 mars 2012, 3 228 personnes ont été exposées à des émanations de CO, et parmi elles, 541 ont été hospitalisées.
Le monoxyde de carbone est d'autant plus dangereux qu'il est invisible et indétectable. Ce gaz est incolore, inodore et non irritant et a la particularité de se diffuser très vite dans l'environnement. Il résulte d'une combustion incomplète, quelle que soit la source d'énergie utilisée (butane, charbon, essence, fuel, gaz naturel, pétrole, propane…). Les appareils mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions présentent un risque d'intoxication. Les accidents survenus ces dernières années ont majoritairement été causés par une installation de production de chauffage ou d'eau chaude défectueuses, ou sont liés au mauvais usage d'appareils de chauffage d'appoint ou de groupes électrogènes. Tous les appareils sont donc potentiellement dangereux.
Il est conseillé de faire entretenir tous les appareils de chauffage et de production d'eau chaude à combustion par un professionnel qualifié. Il faut également penser à faire ramoner les conduits d'évacuation des fumées. Il est fortement déconseillé de se chauffer de façon prolongée avec un chauffage d'appoint à combustion ou de se chauffer avec des appareils non destinés à cet usage comme les réchauds de camping, les fours, braseros ou barbecues. Lorsqu'il fait froid, il ne faut jamais obstruer les grilles de ventilation et il faut aérer quotidiennement l'habitation.
Il est recommandé de nettoyer régulièrement les brûleurs de la cuisinière à gaz (quand ils sont encrassés, le mélange air-gaz ne s'effectue pas correctement et ils peuvent s'éteindre). Il ne faut pas installer une hotte raccordée à l'extérieur ou à un conduit de ventilation dans une pièce où se trouve également un appareil raccordé à un conduit de fumée, cela peut perturber gravement son fonctionnement. Par ailleurs, les groupes électrogènes ne doivent pas être utilisés dans un endroit fermé mais impérativement à l'extérieur.


D. SEGRESTIN

Il est impératif de nettoyer régulièrement les brûleurs d'une cuisinière à gaz. Une flamme bien réglée ne doit pas noircir le fond des casseroles. Et il ne faut jamais utiliser le four d'une cuisinière, porte ouverte, comme moyen de chauffage.

Bien aérer

Après avoir été respiré, le monoxyde de carbone se fixe sur les globules rouges à la place de l'oxygène et peut s'avérer mortel en moins d'une heure. Les symptômes de l'intoxication sont facilement identifiables : maux de tête, nausées, confusion mentale, vertiges, fatigue. Ils peuvent ne pas se manifester immédiatement. En cas de soupçon d'intoxication, il faut aérer les locaux, arrêter si possible les appareils à combustion, évacuer les locaux et appeler les secours.
Il existe deux types d'intoxication. L'intoxication aiguë qui nécessite une intervention des secours en urgence. L'intoxication chronique qui entraîne des maux des tête et des nausées. Elle est difficilement détectable et peut entraîner, à la longue, des troubles cardiaques ou respiratoires. De plus, ces intoxications peuvent donner lieu à de faux diagnostics de grippe, de gastro-entérites ou d'autres affections bénignes.
Potentiellement, tout le monde peut être concerné par une intoxication au CO. Il est donc indispensable de bien connaître les sources de monoxyde de carbone pour adopter les bons gestes. Il est important de vérifier son habitat et d'avoir les mêmes réflexes pour une location en hiver. Seul un Français sur dix estime courir personnellement un risque d'être intoxiqué au monoxyde de carbone, alors que près de 78 % de Français sont équipés d'au moins un appareil de chauffage à combustion.

VALERIE GODEMENT

LES AUTRES INTOXICATIONS DOMESTIQUES

Les intoxications chez les moins de 5 ans représentent 15 % des accidents domestiques. L'origine médicamenteuse est la plus fréquente. D'autres intoxications sont également observées au sein des foyers par manque de vigilance : l'ingestion d'alcool, de produits ménagers et cosmétiques ou encore industriels par les plus jeunes. Il faut également se méfier des produits agricoles comme les insecticides, engrais ou herbicides qui sont très dangereux. On y pense moins souvent mais beaucoup de plantes ornementales et certains végétaux représentent un réel danger pour les jeunes enfants qui sont tentés de sucer les feuilles ou de manger les baies colorées. En cas d'intoxication, il ne faut pas donner de lait qui n'est en aucun cas un anti-poison. On ne doit pas non plus faire boire une personne intoxiquée car en diluant un produit toxique, on facilite son passage dans le sang. Et dans tous les cas, il faut appeler le 15 ou le 18 ou le centre anti-poison.

coin cuisine

Poires de terre (topinambours) fondues aux truffes (10 personnes)

Ingrédients

- 2 kilos de topinambours,
- 350 g d'oignons des Cévennes,
- 50 g de jambon de pays,
- 80 g de graisse de canard,
- 40 g de truffes hachées,
- 60 g de truffes en lamelles,
- 2 décilitres de jus de truffe,
- 1 litre de bouillon de volaille,
- 100 g de panure (friton de canard, chapelure de pain et persil),
- 2 rouleaux de couenne de porc confite (demander à son charcutier),
- 1 cuillère à soupe d'huile de truffe,
- Sel,
- Poivre du moulin.


DAVID NAKACHE

Réalisation

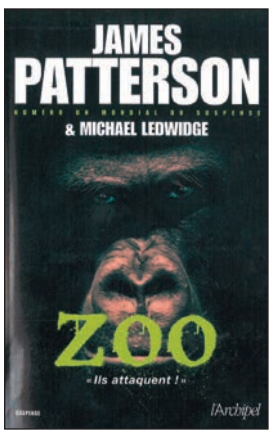
Éplucher les oignons et les émincer. Tailler le jambon en julienne. Faire fondre les oignons et le jambon avec de la graisse de canard. Assaisonner et réserver.
Éplucher les topinambours. Les blanchir 2 minutes avec du bicarbonate. Refroidir.
Les couper en fines tranches à la mandoline.
Dans un récipient, mélanger les topinambours émincés avec la fondue d'oignons et de jambon. Ajouter la graisse,
les truffes hachées et l'huile de truffe. Assaisonner avec du sel et du poivre du moulin.
Disposer dans un plat à gratin. Mouiller à hauteur avec le bouillon de volaille chaud et le jus de truffe.
Enfourner à 200 °C
et laisser cuire
environ une heure.
Saupoudrer alors avec la chapelure et disposer les tranches épaisses de couenne confite. Enfourner à nouveau pendant dix minutes.
Décorer de quelques tranches de truffes.
Lustrer et servir.

Recette extraite de « La truffe sur le soufflé » d'Alexis Pélissou et Jean Pierre Alaux aux éditions Féret.

vient de paraître

Zoo. Ils attaquent !

« Zoo. Ils attaquent ! » est un roman à suspense de James Patterson et Michael Ledwidge paru aux éditions L'Archipel (www.editionsarchipel.com).



22 euros

Parce que l'homme, à force d'avoir développé une société basée sur le pétrole et ses dérivés ainsi que sur l'utilisation massive des ondes pour ses communications au sens large, a fini par rompre un certain équilibre et par modifier la compréhension du monde par les animaux.
Résultat : ils deviennent agressifs et s'en prennent violemment aux hommes.
Tout est une histoire de phéromone dans cette histoire, ce que soupçonne puis démontre un jeune scientifique américain tombé amoureux d'une jeune étudiante française. Tous les deux vont mener l'enquête et le combat pour faire comprendre aux politiques que des changements profonds d'organisation de la société et de la vie de la cité doivent avoir lieu. Une tentative sera faite mais… La suite à découvrir en lecture !

THIERRY MICHEL

▶ Sudoku

		2						
	4			6				1
			5		2	6	7	
				8				
			2	3				4
6	7			1		8	3	
						9		
		4						7
3	9		6	7		4		

Résultat du précédent numéro

9	7	1	8	6	3	4	5	2
4	6	8	5	1	2	7	3	9
2	5	3	9	4	7	8	1	6
8	2	5	3	7	9	6	4	1
7	4	9	1	2	6	3	8	5
3	1	6	4	8	5	2	9	7
6	9	4	2	5	8	1	7	3
1	3	7	6	9	4	5	2	8
5	8	2	7	3	1	9	6	4

Le Sudoku est composé de 81 cases réparties en 9 régions de 9 cases.
Le but du jeu consiste à remplir les cases vides avec des chiffres (de 1 à 9) de manière à ce que :
- chaque colonne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chaque ligne de la grille contienne TOUS les chiffres de 1 à 9
- chacune des neuf régions (carrés 3x3) contienne également TOUS les chiffres de 1 à 9.



Chaque vendredi dans votre boîte à lettres

Je m'abonne pour 1 an

à Terres de Bourgogne **98 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **35 €**

Total.....

Je m'abonne pour 2 ans

à Terres de Bourgogne **185 €**

◯ **1 revue RÉUSSIR** de mon choix* **70 €**

Total.....

☐ Melle ☐ Mme ☐ M. Nom:..... Prénom:.....
Raison sociale:.....
.....
Adresse:.....
.....
Lieu-dit:..... CP:..... Ville:.....
Tél:.....
Fax:.....
Mobile:..... Email:....@.....

Signature

*Cocher la case correspondante et choisissez votre revue parmi les titres suivants:
☐ Bovins viande ☐ Grandes cultures ☐ Lait élevage
☐ Porcs ☐ Vigne ☐ Aviculture
☐ Fruits&légumes ☐ Pâtre ☐ Chèvre

À retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à Terres de Bourgogne
Les jardins d'Octobre, 4 rue Davout
BP 77409 - 21 074 Dijon cedex

ABO2013-1218

☐ **Je règle.....€ par chèque à l'ordre de Sep de Bourgogne**
☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail
☐ Je demande une facture

Tél. 03 80 78 90 40 - mail: abonnement@terres-de-bourgogne.net

TÉLÉVISION

Sélection de la semaine du 5 octobre 2013 au 11 octobre 2013

Samedi 5

TF1
20.50 Danse avec les stars. Divertissement avec Marie-Claude Pietragalla, Chris Marquès, Jean-Marc Généreux et Shy'm, et avec Tal, Alizée, Noémie Lenoir, Lætitia Milot, Laury Thilleman, Laurent Ournac, Damien Sargue, B. Zaibat, Titoff et Keen'V.
France 2
20.45 Piaf, hymnes à la Môme. Divertissement de F.-X. Demaison, avec Patricia Kaas, Nolwenn Leroy, ZAZ, Olivia Ruiz, J.-L. Aubert, Charles Dumont, C. Willem, Madeleine Peyroux, Beth Ditto, Harry Connick Jr., Angelique Kidjo, etc. À New York.
22.45 On n'est pas couché. Magazine présenté par Laurent Ruquier.
France 3
20.45 Commissaire Magellan «Le maître des illusions». Téléfilm avec Jacques Spiesser, Selma Kouchy.
22.45 Le désert de l'amour. Téléfilm d'après F. Mauriac, avec Emmanuelle Béart, Didier Bezace.
00.20 Appassionata «Le Crépuscule des dieux (acte 3)».
Arte
20.45 L'aventure humaine : «Angkor redécouvert», «Le mystère du manuscrit de Voynich».
23.10 Fame «La soif de la gloire».
M6
20.50 Touch : «Schémas», «Gyre». Série avec Kiefer Sutherland.
23.30 Enquêtes extraordinaires «Ils sont revenus de la mort !».
Canal +
20.40 Rugby «Toulouse/Stade français».

Dimanche 6

TF1
20.50 Prête-moi ta main. Comédie (2006) de Éric Lartigau, avec Alain Chabat, Charlotte Gainsbourg, Bernadette Lafont (1h26).
22.45 Les experts. Série ⑫.
France 2
20.45 Le crime est notre affaire ★★★. Policier (2008) de Pascal Thomas, avec Catherine Frot, André Dussollier, Claude Rich, Chiara Mastroianni (1h45). (voir Sélection)
22.30 Faites entrer l'accusé «Francis Évrard, l'enlèvement d'Enis». Magazine présenté par Frédérique Lantieri ⑫.
France 3
20.45 Les enquêtes d'Erica : «L'enfant allemand», «Retrouvailles». Téléfilms avec Claudia Galli, Richard Ulfsäter, Pamela Cortes Bruna ⑩.
00.15 Crime passionnel. Policier en VO et NB (1945) de Otto Preminger, avec Alice Faye (1h35).
Arte
20.45 Mille milliards de dollars. Aventures (1982) de Henri Verneuil, avec Patrick Dewaere, Michel Auclair, Caroline Cellier (2h05).
22.50 Piaf «Sans amour on n'est rien du tout». Documentaire.
M6
20.50 Capital «Touche pas à mes avantages : Comment ils bloquent la France». Magazine présenté par Thomas Sotto.
23.00 Enquête exclusive «Cigarettes : L'incroyable trafic».
Canal +
21.00 Football «Marseille/PSG».

Lundi 7

TF1
20.50 Camping Paradis «Mon meilleur ami». Téléfilm avec Laurent Ournac, Géraldine Lapalus.
22.45 New York, unité spéciale ⑫.
01.15 Au Field de la nuit, avec Sylvie Germain, Yann Moix, Sacha Sperling, Nelly Alard, Nicolas Bar, Adèle Exarchopoulos, M. d'Aboville.
France 2
20.45 Castle : «Tueur intergalactique», «Les dessous de la loi», «Sous haute tension». Série avec Nathan Fillion, Stana Katic ⑩.
22.50 Mots croisés. Magazine présenté par Yves Calvi.
00.25 Étoile sans lumière. Drame en NB (1945) de Marcel Blistène, avec Édith Piaf, Jules Berry (1h25).
France 3
20.45 Tout peut changer «Gaspillage alimentaire : Les pieds dans le plat». Magazine de Laurent Bazin.
23.50 La case de l'oncle Doc «Le prix à payer». Documentaire.
Arte
20.50 Rebecca. Drame en VO et NB (1940) de A. Hitchcock, d'après Daphné Du Maurier, avec Laurence Olivier, Joan Fontaine (2h10).
22.55 Le veilleur de nuit. Policier (1998) de Ole Bornedal, avec Ewan McGregor, Patricia Arquette (1h38) ⑫.
M6
20.50 Retour au pensionnat à la campagne «Le respect». Magazine.
23.00 Retour au pensionnat vu par… «Les parents». Magazine.
Canal +
20.55 Platane (10, 11 et 12/12).

Mardi 8

TF1
20.50 Mentalist : «Le repenti», «Fils prodige», «Promo 95». Série avec Simon Baker, Robin Tunney.
23.20 Baby boom. Documentaire.
France 2
20.45 Nous «La France comme vous ne l'avez jamais vue». Magazine présenté par Marie Drucker.
22.30 Infrarouge : «Dans le secret du mont-de-piété», «Premier job : Bon pour le service civique». Documentaires.
France 3
20.45 Un village français (3 et 4/12) : «Naissance d'un chef», «La répétition». Série avec Robin Renucci, Audrey Fleurot, Thierry Godard, Marie Kremer, Nicolas Gob.
22.30 Un village français… Ils y étaient «Une population déboussolée».
23.45 Orpailleur. Aventures (2009) de Marc Barrat, avec Tony Mpoudja, Julien Courbey (1h28).
Arte
20.50 La viande in vitro bientôt dans notre assiette ? Documentaire.
22.40 1973, journal de guerre ★★★. (voir Sélection)
M6
20.50 On ne choisit pas ses voisins. Magazine présenté par Karine Le Marchand et Stéphane Plaza.
Canal +
20.55 Quelques heures de printemps. Drame (2012) de Stéphane Brizé, avec Vincent Lindon, Hélène Vincent, Emmanuelle Seigner, Olivier Perrier, Sylvie Jobert (1h44) ⑩.

Mercredi 9

TF1
20.50 Esprits criminels : «Le complexe de Dieu», «Représailles», «Faire et refaire». Série avec Joe Mantegna, Matthew Gubler ⑫.
23.25 Dr House. Série avec Hugh Laurie ⑩.
France 2
20.45 15 jours ailleurs ★★★. Téléfilm avec Didier Bourdon, Judith Chemla, Agathe Dronne, Laurent Bateau, Bernard Verley (1h28) ⑩. (voir Sélection)
22.15 Burn out «Quand le travail rend fou». Magazine présenté par Benoît Duquesne.
23.40 Grand public. Magazine présenté par Aïda Touihri.
France 3
20.45 Des racines et des ailes «Passion patrimoine : De La Réunion à Mayotte». Magazine présenté par Patrick de Carolis.
23.35 Les chansons d'abord. Divertissement présenté par N. St-Pier.
Arte
20.50 L'image manquante. Documentaire de Rithy Panh (1h30).
22.25 Vivre avec Camus ★★★. Documentaire en VO. (voir Sélection)
23.20 La Pivellina. Comédie dramatique en VO (2009) de Tizza Covi et Rainer Frimmel (1h41).
M6
20.50 Cauchemar en cuisine. Magazine avec Philippe Etchebest.
Canal +
20.45 Spécial investigation «Israël/ Palestine : La guerre secrète du Mossad». Magazine.

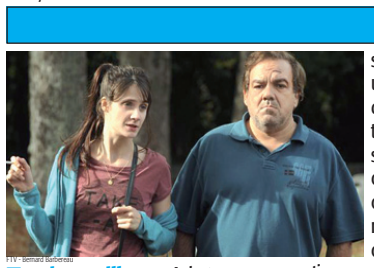
Jeudi 10

TF1
20.50 Profilage : «Dans la lumière», «Sortir de l'ombre», «Insoupçonnable». Série avec Odile Vuillemin, Philippe Bas, Jean-Michel Martial, Stéphane Freiss ⑩.
00.55 New York, section criminelle. Série avec V. D'Onofrio ⑩.
France 2
20.45 Des paroles et des actes «Jean-François Coppé». Magazine présenté par David Pujadas.
23.05 Alcaline, le mag.
France 3
20.45 True grit ★★★. Western (2010) de Joel et Ethan Coen, avec Jeff Bridges, Matt Damon, Hailee Steinfeld, Josh Brolin, Bruce Green (1h46) ⑩. (voir Sélection)
23.35 Édith Piaf amoureuse. Documentaire.
Arte
20.50 Borgen (3 et 4/10). Série avec Sidse Babett Knudsen, Brigitte Hjort Sorensen, Soren Malling, Pilou Asbæk (1h56).
22.50 Vie et mort d'un voisin. Documentaire.
23.40 Le voyage des oiseaux migrateurs. Documentaire.
M6
20.50 Bones : «Les enfants soldats», «Chasseurs de tornade», «Code assassin», «Une part de mystère…», «Retour vers le futur». Série avec Emily Deschanel ⑩.
Canal +
20.55 Dexter (1 et 2/12). Série avec Michael C. Hall, Jennifer Carpenter, Charlotte Rampling ⑫.

Vendredi 11

TF1
20.50 Football «Match amical : France/Australie».
23.00 Vendredi, tout est permis avec Arthur. Divertissement présenté par Arthur, avec Ariane Brodier, Florent Peyre, Patrick Bosso, Steevy Boulay, Karine Ferri, Malik Bentala et Issa Doumbia.
France 2
20.45 Boulevard du Palais «Aimez-moi». Série avec Anne Richard, Jean-François Balmer, Philippe Ambrosini, Olivier Saladin, Guillaume Cramoisan (1h34) ⑩.
22.20 Ce soir (ou jamais !). Magazine présenté par Frédéric Taddeï.
France 3
20.45 Thalassa «Saint-Malo : Au pays des marins». Magazine présenté par Georges Pernoud.
23.10 La longue marche de Martin Luther King. Documentaire.
Arte
20.50 Traque en série ★★. Série en VO avec Laura Bach, Jakob Cedergren, Lars Mikkelsen. (voir Sélection)
22.20 Un été à Rome. Téléfilm en VO avec Thomas Heinze (1h28).
23.50 Court-circuit.
M6
20.50 NCIS, enquêtes spéciales : «Autopsie d'un crime», «Œdipe et le roi», «Opération chant d'oiseau», «Le tueur de port en port», «Sans issue». Série avec Mark Harmon ⑩.
Canal +
20.55 Nous York. Comédie (2011) de Géraldine Nakache et Hervé Mimran, avec Leïla Bekhti (1h35).

SÉLECTION


TF1 - Bernard Bellefroid

■ **15 jours ailleurs** - Acheteur dans la grande distribution, Vincent voit son influence diminuer au profit d'une jeune stagiaire. En pleine réunion, il est victime d'un burn out et doit être interné dans un hôpital psychiatrique. Livré à lui-même, il se lie d'amitié avec Hélène, une jeune femme qui a été séparée de son fils. C'est un thème douloureux qui est abordé dans ce téléfilm bouleversant : le stress subi par certains cadres qui finissent par craquer. Mais le grand mérite de cette histoire, c'est de ne pas s'appesantir sur ce sujet, mais plutôt de montrer comment un drame peut déboucher sur une transformation intérieure. Car, au contact de plus faible que lui, le héros va, peu à peu, s'humaniser. L'œuvre est également une critique voilée de ces établissements qui, faute de personnel, ont souvent recours à l'enfermement et aux camisoles chimiques. L'interprétation est exceptionnelle, avec Didier Bourdon et Judith Chemla, impressionnants de justesse. Ils sont les atouts majeurs d'une œuvre poignante qui plonge au cœur de la détresse de ceux qui ont perdu pied avec la réalité. ***Mercredi 9, sur France 2, à 20h45.***

■ **Le crime est notre affaire** - Si Bélisaire Beresford goûte aux joies d'une retraite paisible, Prudence, elle, s'ennuie à mourir. Pascal Thomas est à son affaire avec l'univers d'Agatha Christie. Est-ce l'atmosphère surrannée, ce climat de mystère et de fantaisie ? Toujours est-il que le cinéaste semble prendre beaucoup de plaisir à mettre en scène ces détectives pas comme les autres. Avec l'aide de Catherine Frot et André Dussollier, il mène sa comédie policière tambour battant, dans des décors délicieusement rétro. C'est léger et élégant,avec des dialogues parfaitement écrits et souvent très drôles. ***Dimanche 6, sur France 2, à 20h45.***

■ **1973, journal de guerre** - Parce qu'ils ont gagné la guerre des Six Jours en 1967, les Israéliens se sentent invulnérables. Aussi leur stupéfaction est-elle grande lorsqu'ils sont attaqués, en 1973, par les Arabes. Ce passionnant documentaire, émaillé d'images d'archives rares et de témoignages captivants, retrace les différents épisodes de cette guerre qui fut à l'origine du premier choc pétrolier. Il montre l'aveuglement des Israéliens, mais, surtout, il souligne que cette défaite a redoré le blason arabe et rendu les Israéliens plus compréhensifs, prélude aux négociations de paix... ***Mardi 8, sur Arte, à 22h40.***

■ **Vivre avec Camus** - Albert Camus est l'écrivain français du XXe siècle le plus traduit dans le monde. Joël Calmettes est parti à la rencontre de ses lecteurs. De France aux États-Unis, en passant par le Japon et l'Algérie, ils sont nombreux ceux qui ont vu changer leur façon de voir le monde. Entre le poseur de parquets, l'apprenti pâtissier, l'ancien condamné à mort ou le professeur, ils disent tous la même chose : l'écrivain les aide à vivre, les accompagne, leur ouvre l'esprit et le cœur. C'est fascinant et très émouvant, et ce magnifique documentaire donne envie de relire Camus. ***Mercredi 9, sur Arte, à 22h25***.

■ **True Grit**- Pour venger son père, Mattie Ross, 14 ans, engage Rooster Cogburn, un marshall alcoolique et bourru. Dans ce beau western, les frères Coen on mis tous les ingrédients du genre. Mais ils y ont ajouté leur patte, c'est-à-dire leur talent et un humour ravageur. La jeune Hailee Steinfeld est très convaincante en gamine courageuse et déterminée. Malgré des longueurs l'histoire est belle et émouvante, et l'humour réjouissant. ***Jeudi 10 sur France 3, à 20h45.***

■ **Traque en série (1 et 2/12)** - Cette nouvelle série policière danoise, bien dans la lignée de «The Killing», met en scène une enquêtrice de la brigade criminelle de Copenhague, sur les traces de serial killers. C'est très bien ficelé, avec une excellente interprétation et une atmosphère très glauque. Mais les histoires sont affreuses. ***Vendredi 11, sur Arte, à 20h50.***

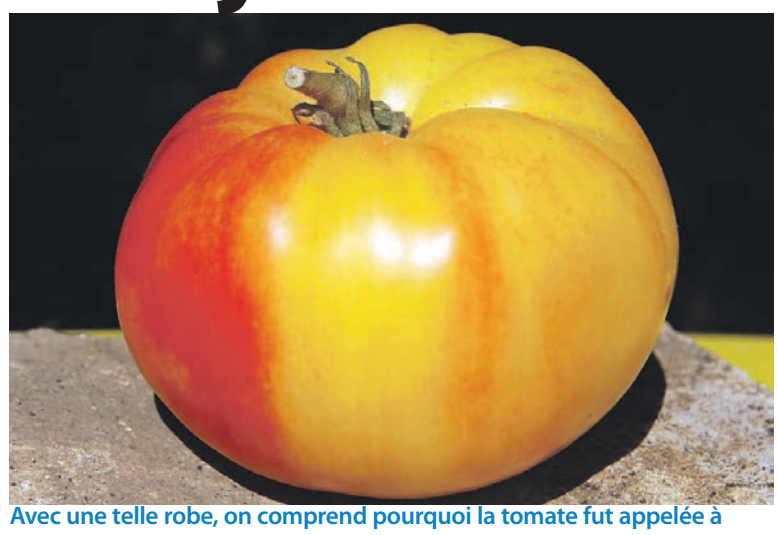
Salon de la tomate

«Pomme d'amour» et reine du jardin

Les quelques 450 variétés anciennes présentées ont fait du salon de la tomate organisé par la Société d'Horticulture de l'Yonne, un succès populaire.



Scintillante comme une boule accrochée au sapin de Noël, l'Oregon State University, à la couleur bleu myrtille



Avec une telle robe, on comprend pourquoi la tomate fut appelée à l'origine « pomme d'amour » ou « pomme d'or »…



La Striped Pepper qui, comme son nom ne l'indique pas, est originaire de… Russie !



La minuscule Barbaniaka de Hongrie aux fruits minuscules, ne dépassant pas 5 grammes

Banana Orange originaire de Russie, belge Poire Mémé à la peau lisse et à la chair ferme, minuscule Barbanakia de Hongrie de type groseille ne pesant pas plus de 5 grammes…, Joyau d'Oxada du Mexique aux fruits rouge orangé et aplatis… Le salon organisé par la Société Horticole de l'Yonne a présenté au public pas moins de 450 variétés de tomates anciennes, de toutes formes, de toutes couleurs et de toutes provenances. La palme de la plus originale à l'Oregon State University, une tomate bleue virant au vert en milieu ombragé et celle de la sensualité bien sûr, à la Teton de Venus Jaune, à la saveur *«douce et sucrée et à la chair pleine»*… !

Devenu produit de consommation courante, la tomate est aujourd'hui commercialisée à 75% par le biais de la Grande distribution. Avec pour conséquence de privilégier la garde (15 jours en moyenne), au détriment du goût et de la saveur. Maître Jardinier et chroniqueur bien connu des auditeurs de France Info, Claude Bureau était présent à la manifestation et a fait de la redécouverte des qualités gustatives de la «pomme d'amour» une croisade : *«certaines variétés hollandaises n'ont jamais vu la terre de leur vie ! Les racines trempent dans un liquide ou un substrat neutre minéral où passe de l'engrais et c'est tout ! Ils livrent ça sur le marché et les consommateurs s'habituent… C'est vrai que si les gens n'en achetaient pas, ils n'en vendraient pas !»* Jardinier depuis l'âge de 14 ans, il lutte pour faire retrouver aux gens la notion de saisonnalité, les circuits courts et l'odeur de la tomate du jardin de Grand-mère cueillie à bonne maturité. Avec parfois quelque anecdote savoureuse, comme *«cette jeune instit qui voulait savoir lors d'un atelier pédagogique la saison où mûrissaient les betteraves, persuadée que les cuites achetées au marché étaient vendues à point !»*

Emblème officiel de l'État du New-Jersey

On dit qu'il existe dans le monde plus de 4000 variétés différentes de tomates. En France, le plus important conservatoire est situé au château de la Bourdaisière, à Montlouis sur Loire, avec plus de 600 varités anciennes au catalogue. Considérée à tort comme un légume et consommée comme telle, elle est en fait un fruit. L'ancienne «Pomme d'amour» est devenue au fil du temps la reine des jardins, mais il n'en a pas toujours été de même : née au Pérou et ramenée en Europe par les conquistadors espagnols, son introduction en France a été longue et il fallut attendre l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert, à la fin du 18e siècle, pour que ses valeurs culinaires soient reconnues. Son usage étant jusqu'alors réservé à la médecine !

Depuis, de l'eau (et du jus de tomate !) ont coulé sous les ponts, au point de se voir déclarée aux États-Unis emblème officiel par l'État du New-Jersey, celui de l'Ohio ayant dressé le jus de tomate au rang de boisson officielle depuis près de 50 ans ! Pas certain que la Bourgogne viticole apprécie… !

DOMINIQUE BERNERD





▲ Claude Bureau, Chroniqueur jardinier à France Info (à droite sur la photo), aux côtés de Michel Coquille, président de la Société d'Horticulture de l'Yonne

◀ Le salon aura été aussi l'occasion pour les passionnés, de recueillir de précieuses graines, prémices aux futures plantations